

# **GUÉRISON, SPIRITUALITÉ ET RÉTABLISSEMENT:**

Facteurs associés au succès de la réinsertion

CA 11 APC (1995)

Nechi Institute  
et  
KAS Corporation Ltd.

**Le présent rapport a été préparé en vertu d'un contrat avec le ministère du Solliciteur général du Canada. les opinions qui y sont exprimées sont celles de l'auteur et des participants et n'engagent pas nécessairement le ministère du Solliciteur général du Canada.**

N° de cat. JS5-1/11-1995  
ISBN: 0-662-61794-0

## Sommaire

Voici le rapport d'une étude approfondie portant sur vingt Autochtones qui ont commis de graves infractions, ont été détenus dans des établissements carcéraux canadiens et ont ensuite changé de vie.

Dix-sept hommes et trois femmes ont accepté de participer à une entrevue non structurée visant à leur faire dire comment ils voyaient leur enfance, comment ils se sont attiré des ennuis, comment ils sont rentrés dans le droit chemin, et comment ils y sont restés.

Sept participants avaient été condamnés pour meurtre ou homicide involontaire; tous avaient été condamnés à la suite de diverses accusations de voies de fait; certains s'étaient vu imposer une peine d'emprisonnement à perpétuité et se trouvaient en liberté conditionnelle; enfin, certains avaient passé la majeure partie de leur vie adulte à faire des séjours répétés en prison. Aujourd'hui, tous les participants occupent un emploi à plein temps ou à temps partiel, certains font des études collégiales ou universitaires et tous restent sobres. Ils sont tous considérés comme des citoyens respectueux des lois.

Le type de recherche sur lequel s'appuie ce rapport s'attache au sens que donnent les personnes à leur expérience et à la façon dont ces expériences et le sens qui leur a été donné s'intègrent à leur mode de vie. Il s'agit d'un instrument de recherche jugé particulièrement utile pour les services correctionnels offerts aux Autochtones; en effet, de nombreux programmes correctionnels ne sont pas «holistiques» et tendent à reposer sur des modèles normalisés ne correspondant pas à la vision des choses des Autochtones, ce qui est une source de préoccupation constante. Ce rapport comprend des transcriptions textuelles des propos des participants ainsi qu'une analyse effectuée par les employés du projet.

L'étude a révélé que la plupart des participants ont eu une enfance douloureuse et difficile sur des plans importants. Si quelques-uns ont eu une enfance heureuse, la plupart ont eu une enfance perturbée et ont subi des influences négatives dans leur milieu immédiat, par exemple, l'alcoolisme et la violence. Nombre d'entre eux sont sortis de l'adolescence et du début de leur vie adulte éprouvant des sentiments de colère, de peur, de douleur, d'abandon et de rejet de la part de personnes importantes et de l'ensemble de la société (souvent sous la forme de racisme perçu).

La façon dont les participants se sont attiré des ennuis a différé de l'un à l'autre, et ils ont attaché de l'importance à différents facteurs et sentiments. Tous les participants ont associé leurs ennuis à une forte consommation d'alcool ou de drogues, ou des deux. La consommation d'alcool et de drogues a commencé de différentes façons, et, jusqu'à un certain point, servait des fins différentes d'un participant à l'autre. Pour tous, cependant, la dépendance à ces substances est devenue un grave problème, dont la maîtrise a joué un rôle critique dans la transformation de leur vie. Les rechutes ont été courantes dans le cheminement vers la sobriété.

Pour certains participants, au moins un moment déterminant s'est démarqué des événements qui les ont amenés à transformer leur vie. Ce point tournant était parfois associé à une personne ou à la prise de conscience que rien ne fonctionnait dans leur vie.

Tous les participants ont indiqué qu'il était essentiel au rétablissement de reprendre contact avec la vie spirituelle. Cette dernière était associée au sentiment d'avoir un but dans la vie et une identité personnelle. Elle était également perçue comme un élément essentiel permettant à chacun de trouver la place qui lui revient sur terre. Puisque, en bout de ligne, il incombe à chacun de choisir sa vie, la force que peut donner la spiritualité à l'individu peut être cruciale.

Parmi les influences importantes dans le cheminement vers une réinsertion réussie figurent les aînés, la famille, les alcooliques qui s'en sortent ainsi que les conseillers ou d'autres professionnels dans le domaine des services correctionnels ou de la toxicomanie. Certaines actions utiles des intervenants correctionnels et d'autres employés dans la vie de ces vingt personnes sont décrites et analysées. On considère que ces délinquants sont plus susceptibles d'être «rejoins» par d'autres Autochtones que par des non-Autochtones. Par ailleurs, les travailleurs autochtones dont les actes contredisent les propos peuvent représenter une force particulièrement destructrice.

Le rapport présente un certain nombre de recommandations au sujet des programmes correctionnels, de la formation et de la sélection du personnel, de la présence de conseillers spirituels et de pratiques spirituelles dans les établissements correctionnels, de recherches futures et de questions connexes. Les recommandations portent notamment sur les domaines suivants :

- le besoin crucial de faire activement la promotion de programmes d'aide aux toxicomanes dans les établissements correctionnels et dans les collectivités, notamment des programmes de traitement, d'intervention et de prévention;
- la nécessité d'utiliser une approche holistique intégrant les dimensions mentale, physique, spirituelle et émotive;
- le besoin d'intervenants correctionnels et de préposés à l'assistance postpénale, qui viennent des secteurs public et privé et ont certaines qualités, par exemple, des intervenants soucieux de leur travail et des personnes; montrant qu'ils peuvent souligner les qualités et les capacités d'un délinquant et se concentrer sur celles-ci; qui n'abandonnent pas les gens et qui les suivent; qui s'aperçoivent qu'un délinquant s'intéresse à quelque chose de positif; qui sont capables de communiquer leur humanité, leur respect des autres et leur capacité de pardonner; qui assurent un suivi tout au long du cheminement; et dont les actions reflètent les propos, en particulier sur le plan de la sobriété et de l'intégrité;

- la possibilité d'avoir accès en permanence à des programmes spirituels autochtones et à des représentants spirituels autochtones dans les établissements correctionnels, en veillant à ce que ces programmes fassent appel à de vrais éducateurs et à de véritables enseignements.

# TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	i
TABLE DES MATIÈRES .....	iv
REMERCIEMENTS .....	1
HISTORIQUE DU PROJET .....	2
JUSTIFICATION .....	2
SURREPRÉSENTATION DES AUTOCHTONES DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE.....	3
CONTEXTE GLOBAL.....	3
EXEMPLES DE RÉUSSITE .....	4
GENÈSE DU PROJET DE RECHERCHE.....	4
MÉTHODES.....	5
PARTICIPANTS .....	6
ENTREVUES .....	9
ANALYSE.....	11
CONSTATATIONS.....	12
L'ENFANCE.....	12
Résumé.....	23
COMMENT ILS SE SONT ATTIRÉ DES ENNUIS.....	23
Consommation d'alcool.....	24
Violence .....	28
Relations entre les Autochtones et les Blancs.....	32
Résumé.....	35
COMMENT ILS SONT RENTRÉS DANS LE DROIT CHEMIN.....	36
Renoncement à l'alcool et aux drogues.....	37
Aînés.....	41
Spiritualité et culture.....	43
Le point de saturation.....	47
Désir d'une vie meilleure.....	49
Fraternité des Autochtones.....	50
Personnel des services correctionnels.....	50
L'influence d'autres personnes.....	55
Moments déterminants .....	57
Résumé.....	59
COMMENT ILS SONT RESTÉS DANS LE DROIT CHEMIN .....	60
Maintien de la sobriété .....	60
Spiritualité et développement culturel .....	61
Aider les autres.....	65
ANNEXE III.....	93
Profil des participants .....	93
ANNEXE IV.....	95

FEUILLE D'ANALYSE.....	95
ANNEXE V.....	96
RENSEIGNEMENTS SUR LE NECHI INSTITUTE .....	96





## REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier les personnes suivantes, pour leur contribution remarquable

Les hommes et les femmes qui ont participé anonymement à cette étude et qui ont raconté leur histoire et fait revivre leur douleur pour que d'autres personnes puissent tirer des leçons de leur expérience.

Les employés du projet (Anne Manyfingers Healy, Rod Healy, le D<sup>r</sup> Joe Couture, le D<sup>r</sup> Marianne Nielsen, Diane Meguinis et Wendy Faguin), qui ont mis à contribution leurs compétences et leur enthousiasme pour que ce projet soit mené à bien.

L'Unité des affaires correctionnelles des Autochtones du Secrétariat du Ministère, Solliciteur général Canada, en particulier Ed Buller et plus spécialement Joan Nuffield, pour leur décision de financer le projet et pour leur soutien constant.

Nous tenons à remercier spécialement Dave LaSuisse pour le courage qu'il lui a fallu pour raconter et écrire le récit de sa vie. Son histoire est une source d'inspiration.

Enfin, nous remercions Bert, un des participants, qui, à sa façon, a dit ce que nous pensions tous :

«... Ça prend un bon bout de temps avant de s'en remettre, par exemple, pour rester en liberté, pour apprendre à demeurer en liberté. Il faut apprendre à rester en liberté, plutôt qu'à passer son temps à retourner en prison. Il faut vivre au jour le jour. On y arrive petit à petit; il faut aussi essayer d'apprendre à composer avec une nouvelle vie, à vivre en liberté. Je n'avais jamais été habitué à ça, je ne connaissais pas ce genre de vie. Quant à moi, je suggérerais, comme je l'ai déjà dit, qu'on écrive un livre avec ces histoires, par exemple, ces entrevues, et qu'on le distribue dans les prisons. Je pense que ça pourrait être utile. Pour ma part, je sais que si j'étais en prison, je préférerais pouvoir lire un livre de ce genre. Ça pourrait provoquer un déclic, une histoire sur les ex-détenus ou quelque chose qui ressemble à ça. Ça pourrait inciter les gens à lire ce genre d'histoires et se rendre compte qu'ils ne sont pas les seuls à être passés par là, à prendre conscience qu'il peut y avoir une vie en dehors de la prison. Vous savez, je n'ai jamais cru que je réussirais à demeurer en liberté, que j'essaierais d'avoir un emploi stable ou de gagner ma vie. Je ne savais rien de tout ça. Ça pourrait peut-être aider».

Maggie Hodgson  
Nechi Institute

Doug Heckbert  
KAS Corporation Ltd.

*Guérison, Spiritualité  
et Rétablissement*

*Solliciteur général Canada*

# HISTORIQUE DU PROJET

## *JUSTIFICATION*

Le Nechi Institute, situé à Edmonton (Canada), a été constitué en société en 1974 par des Autochtones déterminés à atténuer les ravages causés par l'abus d'alcool et de drogues dans les collectivités autochtones du Canada. L'institut dispense un programme global de formation des professionnels et des paraprofessionnels dans le domaine du counseling en toxicomanie. Il est étroitement affilié au Poundmakers Lodge qui, avec le Hobbema Centre, est devenu le premier centre de traitement de l'alcoolisme chez les Autochtones géré par des Autochtones pour des Autochtones au Canada.

En 1990-1991, le Nechi Institute a demandé à M. Dave LaSuisse, alors conseiller au Poundmakers Lodge, d'écrire le récit de sa réadaptation. Le Poundmakers Lodge est un centre de traitement pour les Autochtones situé à proximité d'Edmonton et de St. Albert (Alberta). Le personnel de cet établissement reçoit une partie de sa formation par l'entremise du Nechi Institute. Les employés de l'institut, notamment la directrice générale, Maggie Hodgson, ont été impressionnés par la force du récit de Dave, qui relatait son enfance en Saskatchewan, décrivant sa famille et ses expériences au pensionnat, jusqu'à son entrée dans le monde de l'alcoolisme et du crime. Il a décrit le désespoir qu'il avait éprouvé, ainsi que ses expériences dans les établissements correctionnels. De ces expériences sont nés l'espoir et le désir de changement.

Dave a parlé des gens, des services et des programmes qui l'ont aidé dans son combat pour devenir un honnête citoyen, et a décrit avec force sa spiritualité retrouvée et l'examen qu'il a fait de ses valeurs personnelles et de son attitude à l'égard des autres.

Il a conclu par les propos suivants :

«Je cherche toujours un moyen de me rendre utile et, pourtant, j'ai parfois l'impression que, même si je peux avoir quelque chose à offrir, j'ai peur du risque. Je n'ai jamais cherché à attirer l'attention. Je n'ai pas non plus tenté de surpasser les autres d'une manière égoïste ou négative. Je crois que si je suis humble et patient, le Créateur nourrira mon esprit de ce qui m'a été utile, de sorte que, lorsque je partirai à mon tour pour le monde des esprits, je puisse laisser ces outils à d'autres afin qu'ils les utilisent et les transmettent.» [TRADUCTION]

Ce projet s'appuie sur le récit de Dave. Les auteurs croient qu'il existe beaucoup d'autres réussites qui, si elles étaient systématiquement consignées, pourraient offrir certains des outils recherchés par nombre d'intervenants pour aider les délinquants autochtones.

## ***SURREPRÉSENTATION DES AUTOCHTONES DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE***

Beaucoup de chercheurs, auteurs et intervenants du système de justice pénale ont parlé de la surreprésentation des Autochtones dans le système (Griffith *et al.*, 1994, *Report of the Task Force on the Criminal Justice System and Its Impact on the Indian and Métis People of Alberta*, 1991). En Alberta, on estime que les Autochtones représentent 5 % de l'ensemble de la population, tout au plus. Pourtant, il est bien connu que les services policiers traitent avec une proportion beaucoup plus élevée d'Autochtones parmi les délinquants et les victimes. De plus, les Autochtones sont très nombreux à comparaître devant les tribunaux. Ils sont également surreprésentés dans les établissements correctionnels. En Alberta, entre 25 et 50 % des détenus dans les établissements provinciaux sont autochtones (*Report of the Task Force on the Criminal Justice System and Its Impact on the Indian and Métis People of Alberta*, 1991, vol. III).

Par ailleurs, certaines données indiquent qu'une proportion beaucoup moins importante de délinquants autochtones obtiennent une libération conditionnelle ou des permissions de sortir (*Report of the Task Force on the Criminal Justice System and Its Impact on the Indian and Métis People of Alberta*, 1991, vol. III).

Le tableau que présentent ces données n'est certes pas favorable aux Autochtones. Un nombre relativement restreint de personnes se font beaucoup remarquer et se trouvent très défavorisées devant le système de justice.

À ces conditions s'ajoute la situation défavorable dans laquelle se trouvent les Autochtones en ce qui concerne d'autres indicateurs sociaux, comme l'emploi, l'éducation et la santé (voir l'annexe 1; voir aussi Commission royale sur les peuples autochtones, *Aperçu de la première série d'audiences* (1992, p. 20-38).

### ***CONTEXTE GLOBAL***

Pour compliquer davantage ce tableau, la Commission de réforme du droit du Canada affirme que les Autochtones éprouvent un «incommensurable sentiment d'injustice... À vrai dire, la plupart n'attendent plus rien du système de justice pénale» (Commission de réforme du droit du Canada, 1991, p. 6).

Il se dégage de toutes ces données un sinistre tableau de désespoir et de frustration, ainsi qu'un sentiment d'impuissance, qui amène beaucoup de personnes, aussi bien des représentants du système de justice que des citoyens inquiets, à se poser les questions suivantes : «Pourquoi de telles situations existent-elles? Que faire pour y remédier?»

## ***EXEMPLES DE RÉUSSITE***

Malgré le sombre tableau que nous venons de brosser, les représentants du système de justice et d'autres intervenants auprès des délinquants autochtones sont au courant de certaines réussites. En dépit du taux de récidive élevé chez les délinquants autochtones, certains réintègrent la société avec succès. Ils cessent d'avoir des démêlés avec la police, les tribunaux et les organismes correctionnels.

Bien que ces réussites ne soient peut-être pas très connues de tous les représentants du système de justice ou du grand public, elles le sont davantage des Autochtones et du personnel des organismes de services aux Autochtones. Notamment, le Native Counselling Services of Alberta, le Poundmakers Lodge et le Nechi Institute on Alcohol and Drug Education, tous au service des Autochtones, sont au courant de ces réussites. Beaucoup d'employés de ces organismes sont d'ex-délinquants qui ont renoncé à une vie marquée par l'activité criminelle pour adopter une vie sobre et stable, au service des autres. Ces personnes sont souvent reconnues comme des modèles de comportement, surtout chez les Autochtones, mais également dans l'ensemble de la société.

## ***GENÈSE DU PROJET DE RECHERCHE***

Tout comme on se pose des questions sur les facteurs qui incitent tant d'Autochtones à avoir des démêlés avec la justice, on se demande comment des délinquants autochtones peuvent devenir d'honnêtes citoyens, surtout ceux dont le casier judiciaire est très chargé.

Depuis 1990, les auteurs du présent rapport discutent de l'importance de parler du processus de transformation qui fait d'un délinquant un ex-délinquant, d'un criminel un modèle de comportement. On a également discuté avec des représentants de la justice, des chercheurs, des employés du Poundmakers Lodge et du Nechi Institute, des dirigeants autochtones et des ex-délinquants. On leur a demandé leur avis, leurs commentaires et des orientations quant à la faisabilité et à l'utilité d'un projet de recherche axé sur le succès de la réinsertion.

Ces discussions ont graduellement souligné la nécessité d'effectuer une recherche exploratoire sur le mode de vie des délinquants autochtones qui sont devenus d'honnêtes citoyens. Au fil des discussions, le sujet du projet a fini par prendre forme et d'importants principes ont été établis. Le principe premier, c'est que les délinquants autochtones qui ont réussi à réintégrer la société et à ne plus commettre d'infractions ont un témoignage très important à livrer. Le défi de la recherche consisterait à consigner ces récits d'une manière systématique qui soit respectueuse, tienne compte de la nature très délicate de ces informations et soit culturellement pertinente. Nous voulions faire ressortir la richesse et l'émotion qui se dégagent de ces témoignages, tout en mettant en relief les qualités personnelles, les ressources communautaires, les relations familiales et les interventions correctionnelles qui peuvent avoir influé sur ces personnes.

Un autre principe s'est dégagé, à savoir que l'information réunie grâce à la recherche serait utile. Non seulement élargirait-elle les connaissances sur les Autochtones et le système de justice, mais on avait fortement l'impression que les constatations aideraient les personnes qui traitent avec les délinquants autochtones, c'est-à-dire les intervenants correctionnels dans les établissements et dans la collectivité, de même que les travailleurs des organismes autochtones et des services au sein du milieu autochtone, à planifier des programmes et à assurer la gestion des cas.

Il a également été décidé que la recherche porterait sur la façon dont les délinquants ont changé de vie et continuent d'être rangés. Pour que les délinquants et les chercheurs puissent mettre les récits en contexte, des données seraient recueillies sur leur enfance et sur les facteurs qui, à leurs yeux, les avaient incités au crime. Le projet mettrait principalement l'accent sur les facteurs ayant contribué à les faire rentrer dans le droit chemin et à les y faire rester.

Un autre principe directeur concernait l'administration du projet. Ce dernier serait réalisé sous la conduite d'un organisme autochtone faisant appel à du personnel autochtone, dans la mesure du possible. Au besoin, on engagerait à contrat des experts dans un domaine particulier, mais dans l'ensemble, ce projet sur les délinquants autochtones serait réalisé par un organisme autochtone doté de personnel autochtone.

Une fois définies les caractéristiques du projet, divers fournisseurs de fonds éventuels ont été sollicités, notamment diverses fondations établies en Alberta, le gouvernement de l'Alberta (ministère de la Justice) et le Gouvernement du Canada (ministère du Solliciteur général). On a obtenu des fonds de la Section des affaires correctionnelles autochtones, Secrétariat du Ministère, Solliciteur général Canada.

Le cadre général de la recherche serait le suivant

sélection de vingt ex-délinquants autochtones qui n'avaient plus de démêlés avec la justice;  
recours à des entrevues relativement peu structurées pour permettre aux participants de raconter leur histoire en ce qui a trait  
à leur enfance;  
à la façon dont ils se sont attiré des ennuis;  
aux facteurs qui les ont incités à reprendre le droit chemin;  
aux facteurs qui les ont incités à rester dans le droit chemin;  
enregistrement et transcription des entrevues; analyse du contenu des entrevues pour déterminer les facteurs qui ont influé sur l'adoption d'un mode de vie rangé.

## **MÉTHODES**

Cette section du rapport porte sur l'échantillon, les entrevues et l'analyse.

## ***PARTICIPANTS***

Vingt ex-délinquants autochtones ont été choisis pour ce projet. Ce nombre a été retenu en fonction des fonds alloués à la recherche. La désignation d'«Autochtone» s'appliquait aux personnes s'identifiant comme Indiens inscrits, Métis ou Indiens non inscrits.

Les deux critères suivants ont été utilisés pour choisir les participants parmi les ex-délinquants qui avaient réintégré la société avec succès :

1. Ils avaient eu des démêlés avec la justice. Pour les besoins du projet, il s'agissait de délinquants qui avaient manifestement représenté un risque élevé pour la collectivité, plutôt que de délinquants considérés comme «sources d'embétement» pour la société. Nous cherchions des délinquants condamnés pour des infractions criminelles graves, qui entraient dans deux catégories. L'une était celle des récidivistes graves, définis comme des personnes ayant été déclarées coupables au moins trois fois d'actes criminels commis à différents moments et ayant entraîné au moins une peine d'emprisonnement. L'autre catégorie était celle des délinquants qui avaient été condamnés à une peine d'emprisonnement de cinq ans ou plus pour une ou plusieurs infractions.

La définition de personnes ayant eu des démêlés avec la justice a été utilisée pour montrer que nous traitions avec des auteurs d'infractions graves qui avaient nettement menacé la sécurité de la collectivité. Pour ces personnes, le fait de devenir d'honnêtes citoyens aurait représenté un véritable défi et un exploit remarquable.

Un profil des participants, notamment en ce qui concerne le sexe, le statut d'Autochtone, l'âge et les infractions criminelles qu'ils ont déclarées d'eux-mêmes, figure à l'annexe III. Par souci de confidentialité, on a attribué un pseudonyme à chaque participant.

En ce qui concerne la liste des condamnations déclarées par les participants, on n'a pas tenté de vérifier ces condamnations auprès d'agents d'application de la loi ou de travailleurs correctionnels. On a supposé que les condamnations signalées par les participants étaient exactes. Certains avaient été accusés et condamnés à tant de reprises qu'ils ne pouvaient pas déclarer précisément à quel moment ces accusations et condamnations avaient eu lieu, ni quelles peines leur avaient été imposées. D'autres ont parlé avec beaucoup de précision de leurs démêlés avec la justice. Par exemple, un participant, Harry, avait été condamné à trois reprises au cours de sa carrière criminelle : il s'était vu mettre en probation pour balade dans une auto volée, imposer une amende pour avoir opposé de la résistance lors d'une arrestation et condamner à une peine d'emprisonnement à perpétuité pour meurtre non qualifié. Il est actuellement en liberté conditionnelle.

Un participant, Tony, est un bon exemple de criminel de carrière. Il a fait la déclaration suivante :

«Ainsi, sur une période de vingt-trois ans, de 1960 à 1983, j'ai purgé des peines ici et là, passant au total dix ans derrière les barreaux.»

Un autre participant, Richard, décrit ainsi sa carrière criminelle bien remplie :

«La plupart de mes condamnations ont été attribuables à des infractions mineures, par exemple, vols de 1 000 \$ ou moins, introduction par effraction, puis vols de véhicules. J'ai continué à voler des véhicules pendant longtemps, puis j'ai commencé à commettre des actes criminels de plus en plus graves. Par exemple, j'ai été accusé de voies de fait causant des lésions corporelles. Une autre fois, j'ai été accusé de vol qualifié avec violence. Cette accusation remonte à 1978 et m'a valu la plus longue peine de ma carrière : j'ai écopé de cinq ans d'emprisonnement. Sinon, j'ai purgé des peines de trois ans, de trente mois, de quatre ans, de deux ans, de trois ans de prison. J'ai ainsi vécu de façon intermittente en prison. Au total, j'ai été vingt-neuf ans derrière les barreaux.»

2. Selon l'autre critère de sélection, les délinquants ne devaient plus avoir de démêlés avec la justice, c'est-à-dire qu'ils ne devaient pas avoir eu d'ennui depuis au moins deux ans avant les entrevues. On a supposé qu'après deux ans, le degré de réinsertion sociale des ex-délinquants serait acceptable. On a également supposé que toute activité illégale grave survenue au cours des deux dernières années aurait très probablement été décelée par les organismes d'application de la loi. Ainsi, les délinquants choisis pour cette étude pouvaient avoir été en liberté conditionnelle, en liberté surveillée ou en probation, ou encore avoir fini de purger leur peine.

Les participants à cette étude qui avaient été condamnés pour meurtre étaient en liberté conditionnelle. Tous les autres avaient fini de purger leur peine.

Il a été difficile de trouver des participants. Lorsque le projet a été officiellement annoncé, des lettres ont été envoyées aux organismes correctionnels et aux organismes de services aux Autochtones pour les informer du projet, exposer les critères de sélection des participants et demander leur collaboration en proposant des candidats.

Seulement deux personnes ont été proposées, et une seule répondait aux critères de sélection. Plusieurs organismes correctionnels ont informé les responsables du projet qu'ils ne pourraient pas proposer de candidature pour des raisons de confidentialité ou parce qu'ils ne gardaient pas de dossier des délinquants qui ne relevaient plus de leur compétence.

Devant l'impossibilité d'exploiter cette source de candidats, les employés du projet ont commencé à dresser une liste des candidats éventuels qu'ils connaissaient personnellement et qui, à leur avis, répondraient aux critères de sélection. On a trouvé certains participants éventuels grâce à ce qu'ils avaient dit sur eux-mêmes au personnel du Poundmakers Lodge et

du Nechi Institute. Pour ces raisons, notre groupe de participants ne peut être considéré comme un «échantillon aléatoire» d'ex-délinquants autochtones.

On a communiqué discrètement avec les participants éventuels repérés de cette façon; on leur a présenté le projet et on les a invités à y participer s'ils répondaient aux critères. Parmi les candidats approuvés par les employés du projet, un seul a décliné l'invitation, expliquant à l'intervieweur qu'il n'était pas prêt à raconter son histoire.

La réaction des ex-délinquants à l'idée du projet a été très favorable. Plusieurs ont dit qu'il était à peu près temps qu'on les entende. La plupart ont exprimé l'espoir que ces renseignements servent à quelque chose, et qu'ils ne soient pas simplement classés sans avoir été utilisés. Quelques participants ont dit espérer que leur récit aiderait d'autres personnes à reconnaître leur innocence. Ils estimaient avoir été condamnés à tort et espéraient que d'autres personnes s'en rendraient compte.

Un participant, Tony, a résumé ainsi ses sentiments :

«Juste avant le début du projet, je me disais justement que c'était une excellente idée, pour toutes les personnes qui allaient raconter leur histoire et pour vous-mêmes. Ça doit être toute une expérience que de nous écouter individuellement et d'en connaître davantage... Je vous envie dans le bon sens du mot; c'est un peu une bénédiction d'entendre tant de personnes différentes et de les enregistrer. Peu importe la tournure du projet, je crois que ce sera utile et que ça aidera vraiment beaucoup de personnes... C'est formidable. Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de venir en parler. Ça a fait ressortir de l'émotion. J'en avais encore la gorge serrée. En y repensant, le plus difficile, pour moi, ça a été de parler des pertes que j'ai subies dans ma vie. Je suis aussi reconnaissant d'avoir trouvé la bonne voie et de m'être rendu si loin, et je me sens plein de gratitude pour les gens qui m'ont aidé jusqu'ici.»

Le groupe de vingt participants finalement sélectionnés était bien diversifié du point de vue du statut d'Autochtones de l'âge, du casier judiciaire et du lieu de résidence.

Dix-sept participants étaient des hommes et trois étaient des femmes. Nous avions prévu cinq participantes, mais il a été impossible d'en trouver autant. Les femmes proposées par les organismes correctionnels et les organismes de services aux Autochtones n'ont finalement pas pris part à l'étude, et les employés du projet n'ont pas eu le temps de faire des entrevues et de chercher d'autres participantes.

Quatorze Indiens inscrits, cinq Métis et un Indien non inscrit ont participé à l'étude.

Les participants étaient âgés de 32 à 53 ans. L'âge dominant était de 36 ans, l'âge médian était de 42 ans et l'âge moyen était de 42,9 ans.



Les casiers judiciaires des participants comprenaient des condamnations pour des infractions allant d'infractions mineures, comme la possession illégale d'alcool, aux crimes les plus graves, comme le meurtre. Plusieurs ont dit avoir négocié leur plaidoyer pour faire réduire leur accusation de meurtre en une accusation d'homicide involontaire. En ce qui concerne l'ensemble de leur casier judiciaire, certains ont indiqué qu'ils n'avaient aucune idée du nombre de fois où ils avaient été accusés, mais le nombre était élevé. Les casiers judiciaires autodéclarés figurant à l'annexe III indiquent clairement que l'échantillon comprenait une vaste gamme d'infractions, dont beaucoup représentaient un risque certain pour la collectivité. Compte tenu des antécédents criminels des participants, il est d'autant plus important de comprendre comment ces hommes et ces femmes se sont transformés, passant de citoyens très nuisibles et dangereux à des citoyens respectueux des lois qui apportent une contribution positive à la société.

Quinze participants ont déclaré qu'ils vivaient actuellement dans une ville. Cinq participants ont dit vivre en milieu rural, soit dans une très petite ville ou dans une réserve.

## ***ENTREVUES***

Les participants au projet ont d'abord été sollicités par les chercheurs s'ils semblaient répondre aux critères relatifs aux condamnations et à la période durant laquelle ils ne s'étaient pas livrés à des activités criminelles. Dans le cas de tous les participants, sauf un, les chercheurs connaissaient personnellement les antécédents criminels assez bien pour qu'ils méritent d'être pris en considération, ou encore les participants éventuels avaient révélé une partie de leurs antécédents criminels à d'autres employés de l'organisme parrainant le projet.

Deux intervieweurs ont été engagés à contrat pour aborder avec délicatesse et respect les participants éventuels, discuter de la nature générale du projet et les inviter à participer à une entrevue. Il est très délicat de demander à une personne de parler de son enfance et de sa vie criminelle. La nature de certaines infractions déclarées par les participants, comme le meurtre et l'homicide involontaire, rendent cela d'autant plus délicat. De plus, les mauvais traitements et l'oppression dont ont été victimes de nombreux Autochtones ne constituent pas un sujet qui puisse être abordé à la légère.

Compte tenu de ce qui précède, les deux intervieweurs retenus pour ce projet ont été choisis du fait de leur statut d'Autochtones (ils sont tous deux des Indiens inscrits), de leur travail antérieur au sein de la collectivité autochtone, de leur connaissance des conditions socio-économiques dans lesquelles vivent les Autochtones, de leur connaissance et de leur expérience des délinquants ainsi que de leur expérience d'intervieweurs. Cette dernière expérience n'avait pas directement rapport à la recherche en sciences sociales, mais les intervieweurs choisis possèdent une longue expérience des entrevues dans le cadre d'enquêtes dans le domaine de l'aide à l'enfance, de la gestion de cas des services correctionnels et des interventions dans le domaine de la toxicomanie.

Une fois qu'une personne avait accepté d'être interrogée, on fixait une date, un moment et un lieu pour l'entrevue. Chaque participant devait signer une formule de divulgation des renseignements autorisant les responsables du projet à présenter les renseignements sous la forme de rapports écrits, d'exposés à l'occasion de conférences, ou sous une autre forme.

Chaque participant a reçu 100 \$ et a signé une formule dans laquelle il reconnaissait avoir reçu cette somme.

Les entrevues ont eu lieu dans divers contextes : une s'est déroulée chez un participant, dix-huit ont eu lieu au Poundmakers/Nechi Centre, et une entrevue téléphonique a été réalisée avec une participante qui se trouvait à son domicile en Saskatchewan.

Chaque intervieweur a reçu un petit magnétocassette de haute qualité, un microphone à distance, une provision de piles et d'audiocassettes de 120 minutes.

La durée des entrevues a varié de une heure et demie à trois heures.

Après des entretiens avec le personnel du projet, avec les consultants et avec le personnel du fournisseur de fonds, on a élaboré un guide d'entrevue (voir l'annexe II). Dans l'ensemble, l'entrevue devait se dérouler de façon plus ou moins structurée pour permettre aux participants de raconter leur histoire à leur façon. Les intervieweurs devaient orienter la discussion pour que les participants parlent de leur enfance, de la façon dont ils s'étaient attiré des ennuis, des facteurs qui les avaient incités à reprendre le droit chemin et à y demeurer. On voulait ainsi permettre aux participants de décrire ce qu'ils considéraient comme des influences importantes, avec, au besoin, des rappels discrets de la part des intervieweurs.

Selon les intervieweurs, les entrevues ont été chargées d'émotion. De nombreux participants avaient les larmes aux yeux à certains moments. Certains se sont effondrés en se rappelant leur passé et en le racontant. On interrompait alors l'entrevue jusqu'à ce que le participant soit suffisamment remis pour poursuivre.

Un participant, Walter, a dit qu'il était soulagé d'avoir pu parler de ses crimes. Il a également fait l'observation suivante à l'intervieweur : «Je vous ai fait des confidences dont ma famille n'est même pas au courant».

Pendant qu'un autre participant, Gary, décrivait comment on l'avait emmené au pensionnat, il a ressenti à nouveau un peu de l'émotion qu'il avait éprouvée il y a plus de vingt-trois ans :

«... puis j'ai regardé par la fenêtre, et mon coeur a bondi dans ma poitrine; j'étais bouleversé. J'étais terrifié à cause de cette familiale bleue qui avait emmené mes cousins des mois auparavant. J'étais vraiment terrifié. Je me suis accroché à mon grand-père et je lui ai demandé de ne pas les laisser m'emmener. C'était dur. Mon Dieu, j'éprouve encore cette douleur maintenant! »

Les intervieweurs ont indiqué que le fait d'entendre ces récits a renforcé leur respect pour ces personnes qui avaient eu le cran de surmonter leur dysfonctionnement personnel, familial et culturel et de réussir leur réinsertion sociale pour devenir d'honnêtes citoyens.

Une fois les entrevues terminées, les enregistrements ont été transcrits mot à mot. Chaque participant a reçu un numéro de code (allant de 01.94 à 20.94) et un pseudonyme. Une feuille de couverture contenant le numéro de code du participant, le nom de l'intervieweur, la date de l'entrevue et le nom du projet (recherche du Nechi Institute sur les délinquants autochtones) accompagnait chaque transcription.

Les questions et les commentaires du chercheur ont été inclus dans les transcriptions. Ils figuraient en italiques et en retrait, de façon à démarquer nettement les paroles du participant de celles de l'intervieweur. Les commentaires de l'intervieweur visaient à clarifier ceux du participant ou à encourager ce dernier à poursuivre son récit.

Pour protéger davantage le caractère confidentiel des renseignements, l'opérateur de traitement de textes et le coordonnateur du projet ont relu attentivement chaque transcription. Des changements ont été apportés pour masquer les renseignements permettant d'identifier le participant, sans pour autant changer le contexte. Par exemple, si un participant parlait de sa femme en la nommant, on modifiait ce renseignement en remplaçant le nom par le mot «épouse». Le ou les mot(s) caché(s) étai(en)t mis entre parenthèses.

Certains mots ou expressions inaudibles ont été marqués par deux astérisques (\*\*).

Pour protéger la confidentialité des renseignements, on a notamment modifié le nom réel d'une ville ou d'une réserve (par ex., Edmonton, Morinville, Saddle Lake), qui devenait [une ville], [un village], [une réserve].

Un certain nombre de participants se sentaient plus à l'aise pour exprimer certaines pensées dans leur langue autochtone. Dans ce cas, la transcription comportait la mention [en cri].

Dans certains cas, lorsque l'on a estimé qu'il fallait apporter certaines explications, on a ajouté quelques mots entre parenthèses, par exemple : Fort Saskatchewan [centre correctionnel provincial].

## ***ANALYSE***

Une fois les transcriptions terminées, on a amorcé l'analyse. Une feuille d'analyse contenant les rubriques des quatre grands domaines de recherche a été créée pour chaque participant. (Voir l'annexe IV).

Chaque transcription a été examinée attentivement par le coordonnateur du projet, et le contenu en a été analysé pour relever les personnes et (ou) les événements qui, de l'avis du participant, auraient influé sur lui.

L'analyste a ensuite noté les faits saillants signalés dans chaque section, puis les a consignés sur la feuille d'analyse. Il a par la suite examiné les feuilles en cherchant des thèmes communs, des circonstances communes et les influences importantes relevées par les participants. À mesure que ressortaient les thèmes, l'analyste se reportait à nouveau aux transcriptions, cherchant les portions qui pourraient être citées en exemple.

On a tenté de quantifier certaines des grandes influences qui semblaient se dégager des récits. Le coordonnateur du projet a compté le nombre de fois où ces influences étaient mentionnées par les participants. Les influences qui leur paraissaient importantes étaient comptées, tandis que celles qui semblaient être des mentions au passage ne l'étaient pas. Cette mesure de la fréquence a été exprimée en pourcentage. On a voulu ainsi donner une idée de la force des influences signalées par les participants, même si cette mesure est imprécise.

Certaines transcriptions ont été mises à la disposition des consultants engagés pour le projet afin qu'ils les étudient et apportent leurs commentaires. On a ainsi cherché à contre-vérifier la profondeur de l'analyse et à faire un examen aussi minutieux que possible des influences.

## **CONSTATATIONS**

Cette section traite de l'enfance des participants, de la façon dont ils se sont attirés des ennuis, ainsi que des facteurs qui les ont incités à reprendre le droit chemin et à y rester.

Les constatations présentées ici sont fondées sur l'analyse du contenu des entrevues avec les participants. Les thèmes communs sont mis en relief, accompagnés de citations de certains participants, à titre d'exemples.

Les constatations seront présentées comme des thèmes communs entrant dans les quatre grandes rubriques qui figurent dans le guide d'entrevue.

Comme nous l'avons déjà mentionné, cette recherche porte surtout sur les facteurs qui ont incité les ex-délinquants à reprendre le droit chemin et à y demeurer. On s'est beaucoup moins attardé aux autres concepts, à savoir l'enfance et la façon dont les participants se sont attirés des ennuis.

## ***L'ENFANCE***

On a demandé aux participants de décrire les premières années de leur enfance. Ces premières années étaient soit heureuses, soit parsemées de moments heureux et de moments malheureux,

soit malheureuses. Une enfance heureuse était marquée par la stabilité familiale, le bonheur personnel et des relations communautaires positives. D'autres participants avaient eu une enfance au bonheur mitigé, où les circonstances personnelles, familiales et communautaires avaient été marquées par de bons et de mauvais moments. Les participants dont l'enfance avait été malheureuse étaient ceux pour qui le dysfonctionnement personnel, familial et communautaire était souvent la norme.

Bons moments, moments de bonheur mitigé, moments malheureux

Les souvenirs d'enfance variaient considérablement d'un participant à l'autre. La plupart d'entre eux ont dit avoir vécu de bons moments durant leur enfance, mais dans l'ensemble, leur enfance et leur jeunesse ont été difficiles et pénibles. Parmi les vingt participants, trois ont dit que leur enfance avait été heureuse, mais que le bonheur s'était éclipsé par la suite. Huit participants ont eu une enfance parsemée de bons moments et de moments moins heureux, et neuf participants ont eu une enfance nettement malheureuse. Dans l'ensemble, dix-sept participants ont donc eu une enfance peuplée de moments difficiles, tandis que trois seulement avaient eu une enfance heureuse.

Edward, Indien inscrit âgé de 49 ans condamné pour vol, introduction par effraction, voies de fait, vol qualifié et conduite avec facultés affaiblies, a eu une enfance heureuse. Sur une période de vingt-neuf ans, il estime avoir passé vingt années en prison. Il est maintenant en liberté depuis deux ans et travaille actuellement pour une organisation autochtone en tant que conseiller dans un centre résidentiel communautaire. Malgré le dur labeur et la discipline de la vie dans la réserve, qui l'ont forcé à prendre rapidement de la maturité, et en dépit du fait que ses parents buvaient passablement, Edward se souvient «qu'il y avait alors beaucoup d'unité, de convivialité et de plaisir dans la collectivité». En particulier, ses grands-parents ont contribué à un sentiment d'unité :

«D'aussi loin que remontent mes souvenirs d'enfance, j'avais cinq ans à l'époque, mes grands-parents étaient toujours vivants. Il y avait mon père et ma mère, et nous cinq. Il y avait moi, mon frère aîné et mes trois soeurs. Enfin, d'aussi loin que je me rappelle, nous étions proches les uns des autres, dans ma famille. Il y avait beaucoup d'unité. L'amour qui nous était manifesté nous servait d'exemple. J'ai senti l'amour dans ma famille, grâce à mes grands-parents. Ils s'occupaient de nous, nous ont élevés, parlaient avec nous et essayaient de nous montrer certaines choses. Même lorsque nous étions en bas âge, ils nous ont enseigné un peu la culture, la spiritualité et la prière autochtones.»

Malgré ces influences positives, Edward a commencé à boire, puis à voler des voitures durant son adolescence.

Un autre participant, Wilfred, a dit avoir vécu une période de stabilité relative durant son enfance. Wilfred est un Métis de 48 ans qui est né et a passé son enfance à cinq cent miles au nord-est d'une grande ville de l'Alberta. Il a des antécédents criminels très lourds : vols,

introductions par effraction, voies de fait, vol qualifié et conduite avec facultés affaiblies. à l'âge adulte, Wilfred a éprouvé un grave problème d'alcool, qui l'a amené à avoir des démêlés avec la justice pendant vingt-cinq ans. Il est sobre et n'a pas commis de crimes depuis cinq ans. Il continue de fréquenter les prisons, mais, cette fois, en qualité de conseiller et de chef spirituel. Il a passé son enfance dans une petite collectivité isolée, à travailler à la terre dans un climat de stabilité :

«J'ai grandi dans une famille où on ne buvait pas. Mon père et ma mère n'ont jamais bu. J'ai neuf soeurs qui sont toujours en vie. J'ai eu trois frères qui nous ont quittés. Ils sont passés dans le monde des esprits. Dès un très jeune âge, j'ai passé le plus clair de mon temps sur le territoire de piégeage. Je vivais dans (une petite collectivité) et j'y avais des amis. J'ai été dans un pensionnat pendant une brève période. Je m'y suis tenu avec les amis avec lesquels je grandissais.»

Ce n'est pas avant les environs de 16 ans, au moment où il a commencé à travailler avec des bûcherons beaucoup plus âgés que lui et qui «faisaient la fête», que Wilfred a commencé à boire et à avoir des démêlés avec la justice.

Les participants qui ont eu une enfance heureuse avaient habituellement une famille stable et avaient eu des liens étroits avec leurs grands-parents. Ils ont raconté leurs souvenirs des cérémonies traditionnelles, connaissaient une langue autochtone et avaient connu des liens cordiaux au sein de la collectivité.

Huit participants ont eu une enfance peuplée de bons moments et de moments moins heureux. Ils ont connu des bienfaits mitigés et des expériences négatives et positives.

Le récit de Harry nous en offre un bon exemple. Harry est un Indien inscrit de 48 ans actuellement en liberté conditionnelle. Après avoir été condamné pour meurtre, qui travaille comme conseiller dans un centre de traitement pour les Autochtones. Il a eu une enfance pauvre, mais heureuse, dans une réserve, où il vivait dans la même maison qu'une autre famille. Il raconte ses souvenirs :

«Même si nous étions pauvres, je crois que ça a été une époque assez heureuse pour moi. Bien sûr, j'ai passé aussi beaucoup de temps avec ma grand-mère. Je descendais la voir chaque fois que je le pouvais. Je crois que ça a été très instructif pour moi. Je me rappelle que je passais de longues soirées et de longues nuits assis à côté de ma grand-mère, à boire du thé à la menthe et à écouter toutes ces légendes anciennes. Je n'aime pas les appeler des légendes. C'étaient plutôt des sortes de contes. Ils étaient très beaux. Elle chantait et nous disait que c'était mieux que de regarder un film à la télévision. C'étaient de beaux moments.»

À 17 ans, Harry a été envoyé au pensionnat. Il a fait les commentaires suivants :

«Je pense que c'est à mon entrée au pensionnat que les choses ont commencé à se gâter, que ma vie a pris un mauvais tournant. J'avais le sentiment d'avoir été abandonné au pensionnat. Je m'y suis senti très seul. Je devais me tenir sur mes gardes, non seulement avec les surveillants, mais aussi avec mes propres camarades, et faire attention à différentes choses. Si on n'était pas capable de s'occuper de soi là-bas, on se faisait écraser et on se faisait malmener assez durement; alors il fallait savoir se défendre, se débrouiller tout seul... Le pensionnat avait sa réputation; les pensionnaires l'appelaient "Dumbo High". Si on était bon en sports et si on faisait partie d'une des grandes équipes, on ne se souciait pas de notre instruction. Non. Lorsque j'ai quitté le pensionnat, je devais avoir l'équivalent d'une troisième ou d'une quatrième année. Je savais à peine lire.»

Quand Harry est sorti du pensionnat, à 17 ans, la consommation d'alcool et les bagarres étaient devenues plus fréquentes dans la réserve, y compris dans la famille immédiate de Harry.

Gary, condamné pour introductions par effraction et utilisation dangereuse d'une arme à feu, a lui aussi vécu des expériences discordantes. Indien inscrit de 36 ans, Gary est sorti de prison il y a neuf ans et ne boit plus depuis dix ans. Aujourd'hui, il travaille au conseil tribal. Voici ce qu'il a déclaré :

«Je viens d'une famille très traditionnelle où les valeurs spirituelles sont importantes. Mes grands-parents étaient très respectueux des coutumes autochtones, des croyances; je pense que j'ai eu de la chance de naître dans cette famille. On se témoignait beaucoup de respect dans la collectivité. Je me souviens d'avoir assisté à des cérémonies lorsque j'étais enfant, et d'avoir aimé ces cérémonies. Je me rappelle aussi lorsque maman et papa étaient ensemble, lorsque nous étions tous réunis en famille ... »

Deux choses sont, semble-t-il, venues assombrir les expériences positives de Gary. L'une d'elles a été l'alcool :

«À mesure que je grandissais, il y avait de plus en plus de bagarres entre des membres de ma famille et dans les endroits de notre collectivité où il commençait à y avoir de l'alcool. Je voyais beaucoup de personnes qui ne pouvaient pas marcher droit et qui finissaient toujours par s'endormir. J'ai aussi vu grand-papa et grand-maman faire la même chose. Parfois ils me gardaient, mais ils se mettaient à boire et tombaient endormis. Il m'est arrivé d'avoir faim durant mon enfance et de ne pas savoir quoi manger ... »

L'autre influence négative a été la tuberculose :

«La tuberculose est arrivée et je l'ai attrapée. Ça a aggravé leur [ses parents] penchant pour l'alcool et ils ont commencé à se désintéresser de mon éducation. Ça s'est bien passé pendant un bout de temps, jusqu'à ce qu'il commence à y avoir de l'alcool dans notre collectivité et que les Blancs commencent à venir. On m'a alors envoyé d'urgence à l'hôpital. C'était très nouveau pour moi. Ils m'ont emmené dans un monde dont je ne comprenais pas les langues, leur langue.

J'aurais bien voulu leur parler, mais ils ne me comprenaient pas. La douleur que j'éprouvais, je ne pouvais pas la leur décrire. J'étais trop jeune. La seule personne avec qui je pouvais communiquer à cette époque, c'était ma mère, et elle était elle-même incapable de communiquer avec les médecins et les infirmières de l'hôpital. C'était difficile. Lorsque je l'ai vue partir, je me suis senti abandonné. Je ne pouvais pas comprendre alors pourquoi elle me laissait avec tous ces étrangers... J'ai passé au moins trois ou quatre ans dans cet hôpital.»

L'histoire de Ron offre un autre exemple d'une enfance marquée à la fois par des événements positifs et des événements négatifs. Métis de 42 ans, Ron a des antécédents de vol, d'introduction par effraction, de vol qualifié, de conduite avec facultés affaiblies, de possession et de trafic de drogues. Aujourd'hui, Ron est réhabilité; il a travaillé comme conseiller en toxicomanie. Il se rappelle avoir vécu sept années heureuses avec le couple de Métis qui l'a élevé, jusqu'à ce que sa mère biologique le reprenne, pour l'emmener malheureusement dans un environnement défavorable :

«... Ma mère, qui était parent unique, m'a abandonné quand j'avais trois mois. J'ai été confié à un couple de Métis âgés qui vivaient à [dans une autre province] et n'avaient pas d'enfant. Ils m'ont pris quand j'avais trois mois... Ces premières années de mon enfance ont probablement été parmi les plus belles dont je puisse me rappeler ... »

Puis, les choses ont changé du tout au tout pour Ron :

«Ils m'ont élevé jusqu'à ce que la femme que j'appelais ma mère, je pense que c'était celle qui m'élevait, jusqu'à ce que cette femme meure. J'avais environ six ans, six ans et demi. Je suis resté avec mon père, mon père d'adoption, qui était aveugle. Il a essayé de m'élever du mieux qu'il le pouvait. Environ un an après la mort de maman, ma vraie mère, dont on m'avait parlé mais que je ne connaissais pas — elle vivait là-haut [dans le Nord] — a soudainement décidé, je suppose, qu'elle voulait me reprendre avec elle. Malheureusement pour lui, le vieil homme qui m'avait élevé ne m'avait pas adopté. Vous savez, à cette époque, l'adoption, ce n'était pas vraiment compliqué. Lorsqu'une personne prenait un enfant, on considérait qu'il était à elle. C'était aussi simple que cela. Ça a été un choc pour lui et pour moi, parce que c'étaient les parents que j'avais toujours connus... Je suis parti quand j'avais sept ans, je crois, sept ans et demi. Ma mère voulait que je retourne [dans le Nord], et je n'avais pas le choix. Le vieil homme n'avait pas le choix, même s'il ne voulait pas me laisser partir et que je ne voulais pas partir. À partir de ce moment, ça a été pour moi comme un choc culturel total; je suis passé d'un milieu plein d'amour et d'affection, où je recevais une bonne éducation, une éducation positive, pour me retrouver en plein chaos. Il y avait de l'alcool; on buvait et on se bagarrait sans cesse, bien souvent sans raison, à cause de l'alcool. Ma mère m'a soûlé quand j'avais huit ans; la première fois qu'elle m'a soûlé, j'avais huit ans et demi. À partir de ce moment, lorsqu'on faisait la fête à la maison, je volais de l'alcool, je buvais et je courais un peu partout. Lorsqu'on est laissé sans surveillance, on se met dans le pétrin ... »



Pour la majorité des participants, les premières années de la vie n'ont pas été généralement marquées par des expériences agréables.

Stan est un participant dont les premières expériences ont été difficiles et douloureuses. C'est un Indien inscrit de 39 ans qui a été condamné pour voies de fait et conduite dangereuse, pour des infractions liées aux armes à feu et pour homicide involontaire. Il vient d'une famille très perturbée qui migrait de ville en ville. Son père travaillait pour des agriculteurs locaux. Quand il était petit, sa mère a fait une fausse-couche et est morte au bout de son sang. La majorité des personnes de l'entourage de Stan sont mortes assez jeunes. Les enfants ont été pris en charge par les services de protection de l'enfance et ont été placés dans un pensionnat. Stan a relaté les souvenirs suivants :

«Mon père venait et nous emmenait pour la journée dans les endroits où vivaient [des membres de la famille], puis il nous ramenait. Il nous a emmenés quelquefois [dans une ville], mais c'était dans des maisons de chambre. On nous a sortis de là. La GRC est venue nous chercher. Je pense que mon père essayait de nous ramener en douce, mais on lui mettait des bâtons dans les roues.»

Après le suicide de son père, Stan a connu différents foyers d'accueil. Il a raconté ce qui suit :

« ... Ils me battaient pour rien. Je ne sais pas comment vous appelleriez ça. Après un certain temps, je me suis aperçu que j'étais là probablement parce qu'ils avaient besoin d'argent. Personne ne me donnait d'affection, ne faisait quoi que ce soit avec moi ou n'essayait de m'aider à m'en sortir. Ils se contentaient de me réveiller et de m'envoyer à l'école. Quand le travailleur social, ou je ne sais pas trop qui, venait pour une visite, ils me lavaient et m'arrangeaient pour que j'aie l'air bien, même si j'avais des bleus dans le dos et sur les jambes parce qu'ils me battaient. Je devais cacher tout ça, alors je m'enfuyais constamment à la réserve, et un jour, ils ont laissé tomber.»

Même les participants qui estimaient avoir eu une enfance malheureuse avaient vécu certaines expériences positives. Plusieurs ont dit avoir été initiés aux valeurs spirituelles traditionnelles ou avoir reçu d'autres enseignements auxquels ils attachaient encore beaucoup d'importance. Dans bien des cas, l'éducateur était un parent ou un grand-parent. Bert, Indien inscrit de 42 ans, condamné pour voies de fait, vol, introduction par effraction, évasion et négligence criminelle, a été exposé au cours des premières années de sa vie familiale à l'abus d'alcool, à la négligence, à la faim, à la violence conjugale et à des mauvais traitements. Malgré tout, il a raconté les souvenirs suivants :

« ... mon grand-père est la personne qui a eu la plus forte influence sur moi. Même après toutes ces années, je me souviens de choses qu'il m'a dites quand j'étais enfant... Il m'a même dit ce que je ferais aujourd'hui, par exemple au sujet de la dynamique de la vie, du travail dans ce domaine; quand j'étais enfant, il m'a dit tout ça, que j'allais faire ça. Je me souviens, même lorsque je vivais dans les bas-fonds ou ailleurs et que je réfléchissais, je me demandais ce qu'il

en était de l'avenir que mon grand-père m'avait prédit, de tout ce qu'il avait dit sur que je ferais dans la vie.»

Au nombre des autres bons souvenirs que des participants ont dit avoir au sujet de leur enfance figuraient les liens étroits avec un ou plusieurs membres de la famille. Ces liens étaient parfois si manifestes qu'ils dissimulaient les mauvaises expériences, lesquelles ne seraient véritablement comprises que plus tard dans la vie. Prenons par exemple le cas de Mary. Cette Métisse de 36 ans estime avoir passé environ 11 ans et demi dans diverses prisons pour différentes infractions, notamment des vols qualifiés, des vols, des infractions liées aux drogues et la prostitution. Elle raconte ce qui suit :

«Toute mon enfance a été centrée sur ma famille; plus j'y pense, plus il devient clair pour moi que ce ne sont pas les liens avec mes frères et soeurs ou quoi que ce soit qui expliquent pourquoi ma vie était centrée sur ma famille, pourquoi j'étais proche de ma famille. C'était par nécessité. Mon père était alcoolique. Il était violent envers ma mère et soumettait les enfants à la violence psychologique, mais jamais d'une façon qui nous ait semblé violente... Je n'avais jamais pris conscience de la nature de cette violence jusqu'à il y a deux ou trois ans... Nous vivions constamment dans la violence. Très jeune, j'ai été agressée sexuellement; mon souvenir le plus ancien remonte à l'époque où j'avais cinq ans; c'est le mari d'une de mes tantes qui m'a agressée. Lorsque j'y repense aujourd'hui, ça explique beaucoup de choses au sujet de ce que je suis devenue, des raisons pour lesquelles ma famille s'est désagrégée et aussi de ce que sont devenus les filles, mes soeurs, ainsi que mes frères.»

Mary est devenue fugueuse, a fait une très grande consommation de drogues intraveineuses et a vécu de nombreuses relations avec des hommes qui ont été marquées par la violence. Aujourd'hui, elle dirige des programmes pour les jeunes et agit comme consultante auprès d'organismes correctionnels.

Walter offre un autre exemple d'une personne dont la vie, heureuse les premières années, est ensuite devenue atroce, pour finalement déboucher sur la sobriété et le succès. Walter est un Indien inscrit de 50 ans qui a été condamné pour voies de fait, vol, méfait et vol qualifié. Les huit premières années de sa vie ont été, à son dire, «magnifiques». Le père et le grand-père de Walter ont été gardiens du calumet. Pendant ces années, il a vécu heureux dans une ferme, recevant les enseignements traditionnels au sein d'une famille unie. Par la suite, les choses ont mal tourné :

«À la mort de mon père, ils nous ont emmenés et nous ont placés dans un couvent [un pensionnat]. Ces années ont été les pires de ma vie. J'ai, beaucoup souffert parce que j'avais perdu ma mère. Je n'ai pas revu ma mère pendant deux ans après la mort de mon père. Ça a été très douloureux.. Ça a été une période pénible dans ma vie... Lorsque je suis revenu à la maison, à l'âge de dix ans, j'ai constaté que je continuais à éprouver autant de douleur qu'au couvent. Je suis resté à la maison tout l'été. Je m'habituais tranquillement à la liberté, mais nous avons finalement dû retourner au couvent. Encore une fois, ça a fait mal. Je pense que le fait

d'avoir été seulement un numéro dans un univers exclusivement masculin m'a amené très jeune à être violent. Si quelqu'un me faisait quelque chose, je lui faisais quelque chose en retour. Si quelqu'un me frappait avec un objet, je le frappais aussi avec un objet, plus fort si je le pouvais. C'est ainsi que j'ai grandi. J'ai grandi dans le silence; on ne pouvait rien dire, on ne pouvait pas parler. J'ai grandi et j'ai appris qu'il ne faut dénoncer personne, sinon quelqu'un d'autre nous fera notre affaire.»

Tom, Indien inscrit de 36 ans qui a été condamné pour voies de fait, introductions par effraction et meurtre, a parlé d'une autre dimension de l'enfance. Tom est actuellement en liberté conditionnelle. Il a grandi dans une réserve, où il a reçu les enseignements traditionnels. Ses valeurs spirituelles étaient bien ancrées. Il a signalé qu'il était le seul enfant de sa famille à avoir eu des démêlés avec la justice. Ses difficultés auraient, semble-t-il, trouvé leur origine dans une série d'incidents qui se sont produits lorsqu'il a essayé ou qu'il a été obligé de s'adapter au monde dominé par les Blancs. La première fois qu'il a vu un Blanc, c'est lorsqu'un agent de la GRC est venu parler à son père au sujet des territoires de piégeage. Par la suite, son père est décédé et sa mère a eu du mal à faire face à la situation. Il raconte ses souvenirs :

«Des personnes habillées en blanc sont venues et ont tiré en direction de notre cabane sans raison... nous avons dû nous cacher dans la forêt pendant deux ou trois jours, jusqu'à ce que le calme revienne, puis nous avons déménagé encore une fois... à partir de ce moment, j'ai commencé à aller à l'école; c'était une petite école, et je ne pouvais pas parler anglais. Je ne pouvais même pas écrire mon nom. Je ne pouvais même pas comprendre ce que disaient les enfants qui parlaient anglais à l'école. C'était la même chose avec les enseignants; les seules personnes à qui je parlais étaient mes frères et soeurs. Certains d'entre eux parmi les plus vieux, parlaient anglais, mais pas nous les plus jeunes. Les enseignants ont donc commencé à nous malmenner parce que nous n'arrivions pas à apprendre ce qu'ils essayaient de nous enseigner... Je vois maintenant que beaucoup de choses ont changé, mais c'est encore là. Nous avons l'habitude de travailler pour des agriculteurs. Il fallait préparer les champs pour eux, enlever des racines, brûler des broussailles, enlever des roches. Je pense que mon père s'est bien souvent fait avoir par des agriculteurs. Je n'ai jamais oublié ça... Quand j'ai grandi, vous savez, je me suis dit, eh bien, ça c'est pour mon vieux père, et j'ai démolé la grange. J'ai pris tout ce qu'il y avait à l'intérieur, les poules et les vaches, et j'ai simplement détruit la ferme. Après, je me suis senti bien parce que mon père avait travaillé comme un esclave pour ces gens, et pour le remercier, ils lui avaient craché au visage. Alors ils ont eu ce qu'ils méritaient. Je pense que c'était une vengeance... J'ai grandi, et vers 12 ans, j'ai quitté l'école. Nous sommes allés dans une autre école où il y avait beaucoup de racisme. Je me bagarrais sans arrêt avec les enfants blancs, et les enseignants blancs me donnaient toujours des raclées. J'encaissais toujours des coups. À cette époque, mon père n'était pas là; il y avait seulement ma mère. Elle n'arrivait pas à nous élever; nous étions trop nombreux. Je suis parti sur le pouce. J'ai pris la route; je voyageais seul. Les services sociaux n'ont pas tardé à me ramasser et à me placer dans un foyer d'accueil.»

Après plusieurs fugues, on a placé Tom dans un établissement spécialisé pour les jeunes.

Nous avons déjà parlé du cas de Mary, qui a été agressée sexuellement dans sa petite enfance et est devenue fugueuse. Elle aussi a dû faire face, lorsqu'elle était enfant, aux réactions que suscitait dans la société son statut d'Autochtone :

«J'éprouvais des sentiments très étranges, non seulement à cause de la violence dans ma famille et de ce que cela m'avait amené à accepter, mais aussi à cause de la violence dans la société. À l'époque, on nous appelait les Métis ou les Sang-Mêlé, mais ça n'avait pas d'importance pour les non-Autochtones. Nous restions de sales petits Indiens. Je détestais cette étiquette de sale petite Indienne. Je n'ai jamais voulu être une sale petite Indienne; alors quand je voyais qu'on harcelait mes frères ou mes soeurs ou qu'on les maltraitait, je me mettais habituellement dans une telle colère que je me lançais à corps perdu dans des bagarres. J'avais sept ans lorsque j'ai commencé à passer ma colère sur les gens, et neuf ans lorsque j'ai commencé à voler et à consommer de la drogue.»

Amanda, Indienne inscrite de 45 ans qui a été condamnée pour voies de fait, prostitution et trafic de drogues, a été élevée dans un foyer relativement stable, mais où l'atmosphère était stricte et froide. On y buvait, et le foyer était marqué par la violence conjugale. Amanda a elle-même commencé à consommer de l'alcool et des drogues intraveineuses. Aujourd'hui, elle réussit bien comme consultante spécialisée en formation du personnel. Elle a relaté une expérience similaire :

«J'ai vraiment commencé à me demander qui j'étais, ce qui n'allait pas chez moi, quand je suis arrivée à l'école et que je l'ai entendu [le terme Sang-Mêlé]de la bouche d'enfants blancs, que j'ai entendu différents qualificatifs comme «squaw» ou «Cochise» et que des gens faisaient avec leur bouche des bruits comme ceux que font les Indiens dans les films.»

Sur les 20 participants, 11 ont mentionné qu'il se consommait de l'alcool dans leur famille d'origine et qu'ils considéraient cette consommation d'alcool comme terrifiante, excessive, non maîtrisée ou problématique d'une façon ou une autre. Un douzième participant a mentionné que l'on consommait de l'alcool dans sa famille, mais il ne semblait pas considérer cela comme un problème. Pour la majorité de ces 12 personnes, d'autres problèmes importants s'étaient également posés, ou encore une suite d'incidents et de difficultés leur avaient fait prendre une mauvaise pente durant leur enfance.

Il a déjà été question de Stan, homme de 39 ans qui a tué quelqu'un en conduisant avec des facultés affaiblies. Deux ans plus tard, il aurait tué un autre homme, un ami, à un moment où il ne savait plus ce qu'il faisait. Ses deux parents sont décédés à moins d'un an d'intervalle, lorsqu'il avait sept ans. Son frère s'est suicidé. Il a dit qu'il buvait pour essayer d'oublier la mort :

«En fait, la peine pour homicide involontaire a été de 30 mois au total, c'est-à-dire 20 mois, (10 mois en prison et 10 mois en centre de détention provisoire), puis 10 mois à Bowden,

après quoi on m'a remis en liberté. Pendant cette période, ma principale préoccupation a été d'essayer, en supposant que je continuerais à vivre ou que je continuerais d'être là, d'essayer de me rendre utile pour mes enfants, pour mes enfants et pour moi-même. J'ai fait du mieux que j'ai pu pour me comprendre. Ce que j'ai découvert, c'est que j'ai pris un mauvais tournant lorsque j'avais dû faire face à la douleur que j'ai éprouvée à l'égard de [la personne qu'il a tuée en conduisant avec des facultés affaiblies] et probablement à la suite de la mort de mon père, de celle de ma mère et de quelques autres amis intimes. Je pense que ça m'a vraiment démoli et que je ne savais pas comment faire face à la douleur. Je ne le sais probablement pas encore aujourd'hui.»

Nous avons fait la connaissance d'Amanda, qui vient d'une famille où la mère était battue, où les deux parents buvaient et où elle a senti peu d'amour. À six ans, on l'a envoyée dans un pensionnat situé à 50 kilomètres de sa ville d'origine, en Saskatchewan. Elle aussi a relaté qu'elle s'était isolée et que dans une certaine mesure, elle était incapable de communiquer, par suite de son séjour au pensionnat, même si cela comportait un avantage :

«Mon père buvait, et ma famille a vraiment tiré le diable par la queue pendant un certain temps. Alors, lorsqu'ils ont pu envoyer leurs enfants à l'école là-bas, ça a été, je crois, comme une bénédiction... J'ai trouvé le temps long parce que c'était l'été de mes six ans et je n'avais jamais laissé maman et papa... Lorsque [mes soeurs et mes frères] sont arrivés à l'école, je suis simplement restée froide. Je savais que c'étaient mes soeurs, et une partie de moi aurait voulu être avec elles, mais il y avait aussi une autre partie de moi qui les tenait à distance, qui ne voulait pas les voir s'approcher de moi. Je connais la cause de cette réaction; elle est attribuable à l'abandon, au rejet et au fait qu'en me voyant dans cette situation, je me suis dit que cela ne m'arriverait plus jamais.»

Les pensionnats ont, eux aussi, exercé une forte influence sur les personnes qui y ont vécu. Pour les huit participants qui ont dit y avoir été envoyés, cette période de leur vie a été difficile, voire très douloureuse. Au nombre des réactions observées figuraient des sentiments de colère et de solitude, la rébellion et des comportements bagarreurs. Le fait de se rebeller dans un pensionnat ou une autre école a marqué pour certains le début de conflits avec l'autorité qui ont duré des années. Même si certains ont dit que l'expérience avait comporté des aspects positifs (deux participants ont parlé de l'apprentissage d'un sport), personne n'a dit avoir aimé le pensionnat.

Certaines données permettent d'affirmer que le séjour dans un pensionnat prépare le jeune au placement en établissement. En font foi les observations faites par Harry, qui a passé dix ans dans un pensionnat :

«Je travaillais dans la réserve comme [un employé]. Un soir, je me suis soûlé; j'ai tiré sur un gars et je l'ai tué. J'étais tellement soûlé que je ne savais plus ce que je faisais, et quand je suis entré en prison, je ne me suis pas senti dépaysé. Je n'avais jamais été en prison auparavant, mais quand je suis entré dans la grande maison à Prince Albert, en Saskatchewan, ça a été

simplement comme si je retournais au pensionnat. Tous ces anciens, ces gars avec qui j'étais allé au pensionnat, certains de ces gars étaient déjà là. J'ai repris en prison une routine que je connaissais déjà.»

Les expériences ambivalentes vécues au pensionnat et l'incidence de ce dernier sur l'adaptation ultérieure à la vie en prison sont également illustrées par les propos de «Richard». Originaire des Territoires du Nord-Ouest, Richard a été atteint de tuberculose à l'âge de deux ans et a séjourné quatre ans et demi dans un hôpital du Sud. Là-bas, il a noué des liens solides et positifs avec une infirmière qui s'est occupée de lui pendant une bonne partie de cette période. Toutefois, ces liens ont été coupés lorsqu'il s'est rétabli et qu'il a été renvoyé dans sa collectivité d'origine, laquelle lui a paru tout à fait étrangère. Le séjour au pensionnat a apporté son lot de souffrances. Toutefois, à l'âge de 16 ans, Richard était devenu un bon athlète qui nourrissait des rêves pour l'avenir. Puis, dès son premier contact avec la loi, sa vie a changé à tout jamais :

«J'allais passer en dixième année, j'avais 16 ans et j'allais à [une ville du Nord]. J'étais déjà dans le pétrin à 16 ans. Comme je l'ai déjà dit, le jour de mon anniversaire, je me suis soûlé et je me suis fait ramasser; ça a été une vraie honte. J'ai senti à ce moment non seulement que j'avais honte de moi-même, mais aussi que je faisais honte à mes parents et à ma collectivité parce que j'étais un athlète remarquable, j'étais un bon athlète, un bon joueur de hockey, un bon boxeur; j'étais un joueur de basket exceptionnel, un maître de l'athlétisme et un marathonien, et à 16 ans, je me suis fait ramasser. C'était la première fois que j'allais en prison. J'ai vraiment senti que c'était la fin de mes rêves, que j'avais gâché une carrière de boxeur professionnel, ou même une carrière de joueur de hockey dans la LNH, parce qu'on m'avait amené à croire qu'une fois qu'on est allé en prison, on perd tout, on n'est plus qu'un détenu, on n'est plus que poussière; c'est ça que je croyais. C'est à ce moment, comme je l'ai déjà dit, que j'ai commencé à faire de la prison...

J'ai vraiment éprouvé un sentiment de perte jusqu'à ce que j'aie dans cet établissement; j'ai compris que beaucoup de ces gars avaient les mêmes problèmes que moi; je m'y suis senti le bienvenu. Ils m'ont accueilli dans cet établissement comme un frère, en me disant : «Eh!, comme ils ne veulent pas de nous dans la société, tu pourrais aussi bien rester avec nous”. Pendant les 25 années qui ont suivi, c'est ce que j'ai fait... Une fois au pénitencier, j'ai compris et je me suis dit : «Eh bien, c'est comme au pensionnat, sauf qu'ils ont une clé”. Il y a un grand nombre de personnes qui sont enfermées et qui peuvent faire du sport. J'ai vraiment aimé ça, j'ai vraiment aimé être en prison; je m'y suis vraiment amusé, parce que je m'y sentais chez moi. Je sentais que ces gens, ou plutôt ces gars, m'acceptaient comme j'étais, alors que la société ne m'acceptait pas.»

Onze participants ont dit avoir été maltraités sous une forme ou une autre dans leur famille d'origine, laquelle pouvait inclure des membres de la famille élargie. Dans le présent contexte, nous entendons par «mauvais traitement» quelque chose d'objectivement très grave, par exemple, des coups ayant entraîné une rupture de tympan ou un incident ayant été très

douloureux ou effrayant pour le participant. Il peut donc s'agir de choses aussi graves qu'un «passage à tabac» ou une «raclée», une agression sexuelle ou le fait d'être le témoin de violence conjugale. Il peut s'agir aussi de choses «objectivement» moins graves, mais que les participants se remémorent avec une douleur particulièrement vive, par exemple la violence verbale, le fait de ne pas se sentir aimé ou d'avoir eu peur de son père quand il avait bu.

Plusieurs participants avaient eu de grands chagrins dans leur enfance, soit après la perte ou le décès d'un membre de la cellule familiale, soit en raison de l'effet cumulatif de plusieurs décès survenus dans leur collectivité. Deux participants ont dit avoir été affligés par le décès d'une personne qu'ils avaient tuée. Aucun n'a dit savoir comment composer avec la douleur, et tous ont continué à éprouver de la colère et de l'amertume à ce sujet jusqu'à un âge adulte avancé. Comme nous le verrons plus loin, certains participants ont dit avoir l'impression qu'ils avaient commencé à boire pour essayer de faire face à la douleur.

### *Résumé*

Pour la majorité des participants, l'enfance n'a pas été une période agréable. Ceux qui ont connu un début d'enfance heureux ont rapidement vu leur situation se dégrader. Au fil des années, les participants formant l'échantillon ont dû affronter différents problèmes : décès des parents et de frères et soeurs; abus d'alcool par les parents, bagarres et séparations, séjours dans des pensionnats et des foyers d'accueil, collectivité perturbée, agressions sexuelles, violence physique et psychologique, racisme et discrimination, chagrin et toxicomanie. Ils ont perdu confiance en eux-mêmes, ont perdu leur estime de soi et se sont sentis attaqués dans leur identité d'Autochtones.

Pour la majorité des participants, c'est un ensemble de facteurs, plutôt qu'un facteur unique, qui les a amenés à s'attirer des ennuis. L'examen de l'échantillon a révélé que leurs premières années avaient été très perturbées.

### ***COMMENT ILS SE SONT ATTIRÉ DES ENNUIS***

On a demandé aux participants de préciser, au moment où ils relataient leur passé, quels avaient été, selon eux, les facteurs qui les avaient incités à s'attirer des ennuis. Les explications qu'ils ont fournies étaient aussi variées et comportaient autant de dimensions que les expériences qu'ils avaient vécues dans leur enfance. Un seul participant, Harry, a attribué ses ennuis à un facteur principal, soit l'alcool. Les expériences qu'il avait vécues au pensionnat n'avaient pas été particulièrement heureuses, mais il avait été dans les Forces canadiennes et occupait dans la réserve un poste en vue et fort respecté. Comme nous l'avons déjà mentionné, un soir où il avait bu, il a tiré sur un homme et l'a tué.

Tous les autres participants inclus dans l'échantillon semblaient estimer que plusieurs facteurs expliquaient pourquoi ils s'étaient mis dans le pétrin. Tous les participants ont cité parmi ces facteurs la consommation d'alcool, soit dans leur vie, soit comme un facteur primordial dans

des événements ayant débouché sur une infraction criminelle grave, par exemple un meurtre. Sept participants ont indiqué que la violence qu'ils avaient vécue avait eu un effet marqué sur leur vie et avait été à l'origine de leurs activités illégales, puis de leur emprisonnement. Huit participants étaient d'avis que la colère et la rébellion avaient eu une influence déterminante. Quatre ont attribué leurs activités criminelles principalement au racisme et à l'oppression. Quelques participants ont mentionné qu'ils s'étaient livrés à des activités illicites pour tromper l'ennui de la vie dans les réserves. L'effet conjugué de ces principaux facteurs s'est révélé extrêmement puissant, incitant chacun des participants à se livrer à des activités criminelles importantes.

### *Consommation d'alcool*

Tous les participants ont dit que la consommation et l'abus de l'alcool figuraient parmi les principaux facteurs qui les avaient amenés à s'attirer des ennuis. Les effets de la consommation d'alcool variaient considérablement selon les participants, et ces derniers ont invoqué diverses raisons pour justifier leur consommation d'alcool.

Mary, dont il a déjà été question dans ce rapport, est âgée de 36 ans et vient d'une famille où régnait la violence. Son père était violent envers sa mère, et ses parents ont fini par se séparer. Elle a été victime d'agressions sexuelles, mais personne ne l'a crue lorsqu'elle l'a signalé. Plus tard dans la vie, Mary a vécu plusieurs relations marquées par la violence avec des hommes. Elle consommait de l'alcool et des drogues pour essayer de surmonter la douleur. Voici ce qu'elle a dit :

«Nous avons appris très tôt à faire ça, à faire abstraction de tout. L'alcool et les drogues nous évitaient d'avoir à y faire face... J'étais plutôt perdue; je n'avais rien pour m'accrocher, à part les drogues et l'alcool... Rien ne marchait pour moi, alors je savais à cette époque, j'avais déjà compris alors, que l'un des principaux facteurs qui m'auraient aidée à rester sobre, ça aurait été que la violence, qu'elle soit physique, affective ou psychologique, cesse... Toute forme de violence que je subissais était de la violence, et c'est ce qui m'a démolie.»

Toutefois, elle a commencé à comprendre, après de nombreuses années, que les drogues et l'alcool ne constituaient pas une solution aux mauvais traitements qu'elle continuait de subir :

«Alors, j'ai dû trouver un moyen pour rester forte malgré la violence, l'alcool et les drogues me permettaient d'oublier la violence, mais ne faisaient rien pour l'enrayer. Je continuais d'être maltraitée, et je le savais, mais je ne savais pas comment mettre fin à tout ça.»

La consommation d'alcool ne servait pas uniquement à lui faire oublier la douleur causée par la violence. Mary a été envoyée au pensionnat lorsque sa famille s'est disloquée, et elle a eu l'impression que les mauvais traitements n'avaient pas cessé, qu'ils avaient simplement pris une autre forme :



«On nous obligeait à fréquenter des écoles catholiques, à manger la nourriture des Blancs, à nous habiller comme eux, à nous comporter comme ils le voulaient pour que nous ne soyons plus de sales Indiens. Ça n'a jamais marché. J'étais plutôt perdue. Je n'avais rien pour m'accrocher, à part les drogues et l'alcool, qui me permettaient au moins, à cette époque de ma vie, d'oublier la douleur et la violence. L'alcool et les drogues faisaient disparaître tout cela. Alors, lorsque j'ai perdu mon père à 11 ans, je n'ai tout simplement pas pu le prendre.»

Un autre participant a relaté des expériences comparables, disant s'être jeté dans l'alcool parce qu'il ne trouvait pas sa place dans son milieu. Dans son enfance, Tom a souvent déménagé, car ses parents chassaient et travaillaient pour des agriculteurs. Son père est mort lorsqu'il avait 13 ans. Il a relaté ce qui suit :

«Elle [sa mère] n'était pas capable de nous élever; nous étions trop nombreux. Je suis parti, et j'ai fait du pouce, tout seul. Les services sociaux n'ont pas tardé à me ramasser et à me placer en foyer d'accueil [après sa fugue]. On m'a envoyé directement dans un établissement spécialisé pour les jeunes [en Saskatchewan]... Il y avait là d'autres enfants autochtones. Beaucoup d'entre eux étaient régulièrement enfermés. Ils m'ont finalement permis de me joindre aux autres pensionnaires, à l'étage du dessus, et un jour ils m'ont laissé rentrer à la maison. Je ne savais pas ce qui se passait. Personne ne venait me rendre visite ou ne s'occupait de moi. C'était de la ségrégation pure et simple. Lorsque je suis parti de là, je suis retourné à la maison. À ce moment, j'avais aussi appris à voler et à boire, mais je ne me suis jamais vraiment lancé dans les drogues. Je ne suis jamais vraiment tombé là-dedans. J'ai appris à boire comme un trou.»

Tony a donné une description saisissante des effets de l'alcoolisme sur certaines familles autochtones. Aujourd'hui âgé de 52 ans, Tony étudie à l'université. Son enfance a été marquée par les séparations. Il a dû faire le deuil de choses importantes pour lui. Ses parents se sont séparés. Il a lui-même été séparé de sa famille pendant les neuf années et demie qu'il a passées dans un pensionnat, et l'alcool lui a fait perdre tous les membres de sa famille, sauf un. Tony pense que s'il a commencé à boire à 14 ans, c'était pour noyer la douleur causée par le départ de sa mère :

«Par chance, j'étais alors un vrai bon joueur de hockey; j'ai eu la chance de jouer au hockey: J'ai été invité à deux camps d'entraînement de niveau junior, mais le directeur n'a pas voulu nous laisser y aller; nous étions trois du pensionnat à avoir été invités. Je suis rentré à la maison. Un soir, mon père avait apporté deux gallons de vin, et il m'a dit, comme ça : “Tiens, prends un verre”; c'est comme ça que j'ai commencé à boire. C'est du vin dans une tasse de fer blanc que j'ai bu pour la première fois. Le vin était dehors, sous le banc du canot; il était froid. J'ai pris un verre, et tout d'un coup, j'ai senti cette chaleur qui descendait et se répandait en moi, tout simplement; et soudain la lune est devenue brillante, et je me suis senti léger. Jusque-là, jusqu'à ce premier verre, je n'avais pas senti que ma mère me manquait à ce point, et la première chose à laquelle j'ai pensé, c'est qu'elle ne me manquait pas. Je me suis soulé et je me suis rendu malade, mais je venais de découvrir quelque chose; j'avais découvert quoi faire pour

que ma mère cesse de me manquer, pour que cette vie ne me fasse pas souffrir. Sur un coup de tête, j'ai quitté l'école. J'avais 15 ans, presque 16. J'ai décroché aux vacances de Noël, et à partir de ce moment, je n'ai pas dessoûlé pendant 24 ans.»

Pendant ces années, de 1960 à 1983, Tony a fait plusieurs séjours en prison. Il est resté à peu près dix ans en détention, obsédé par l'idée de la mort et l'alcool :

«Tout ça était lié à l'alcool; je suis resté soûl pendant toutes ces années. Tout a commencé avant mon premier séjour en prison, et ça a duré jusqu'à ma dernière peine d'emprisonnement. Tout ça était lié à l'alcool. Beaucoup d'autres choses aussi; les morts dans la famille et d'autres drames. Mon père et ma mère, mes frères et mes soeurs, c'est-à-dire mes deux frères et quatre de mes cinq soeurs, tous sont morts des suites de l'alcoolisme. Huit membres de ma famille, puis moi. J'ai fait des tentatives de suicide et d'autres choses du genre.»

Tony a donné un aperçu de certaines des pressions qui, dans sa famille et sa collectivité, l'avaient incité à boire :

«Il [son père] avait travaillé dur pour nous garder ensemble. Pour une raison ou une autre, [son père et sa mère] ont craqué. Vous savez, il y a beaucoup de jalousie dans les réserves. Je me rappelle que des personnes venaient autour de notre maison, 20, 30 personnes, qui frappaient sur les murs la nuit, faisaient fuir nos chevaux, coupaient les harnais et brisaient des choses; ils essayaient de nous terroriser, vous comprenez. Mes parents tenaient le coup. Finalement, comme ils ne pouvaient trouver de soutien nulle part je crois, ils ont commencé à s'en prendre l'un à l'autre, et tout a éclaté. Ça a été la catastrophe. En grandissant, j'ai eu beaucoup de ressentiment à ce sujet. Parfois, parce que nous avons perdu dans la transaction foncière, j'aurais voulu incendier les récoltes, faire brûler les bâtiments, des choses du genre. Mon ressentiment s'est amplifié.»

Pour d'autres participants, la consommation d'alcool a été à l'origine d'expériences différentes. Tous les participants ne se sont pas tournés vers l'alcool pour faire face à des événements troublants. Wilfred a été élevé dans une famille où il n'y avait pas de problèmes d'alcoolisme et qui vivait sur un territoire de piégeage et dans des camps forestiers. À l'âge de 17 ans, Wilfred a commencé à sortir et à boire. Il travaillait et il buvait, sans arrêt. Il estime avoir passé 16 ans en prison, toujours pour des peines de moins de deux ans. Il a relaté ce qui suit :

«Je n'aimais pas la GRC et je n'aimais pas la police municipale. Lorsque je buvais et qu'ils commençaient à parler avec moi, ça débouchait toujours sur une dispute et une bagarre; lorsqu'ils voulaient m'arrêter, je résistais et je finissais par me battre avec eux. C'est comme ça que j'ai abouti en prison bien des fois, pour des questions de violence. Tout ça était lié à l'alcool.»

Il a fallu 29 ans à Wilfred pour se sortir de l'alcool et d'une vie criminelle. Wilfred est maintenant réhabilité et travaille comme agent d'escorte; il accompagne des détenus

autochtones lorsqu'ils sortent des établissements pour participer à des programmes communautaires, par exemple des programmes universitaires ou des réunions des AA et des cercles de guérison.

Edward a amorcé sa descente dans l'alcoolisme de la même façon que Wilfred, c'est-à-dire qu'il a commencé à boire à l'occasion de rencontres sociales avec ses copains adolescents. Il se rappelle qu'il allait à des soirées de danse dans sa réserve, qu'il regardait les couples danser, mais qu'il était trop timide pour essayer :

« ... J'aimais vraiment les regarder; je trouvais ça très excitant. Ils étaient vraiment heureux; ils faisaient vraiment des choses ensemble. J'aurais tellement voulu faire pareil, mais ça me faisait peur. Je savais que je n'étais pas capable, et je voulais apprendre. Je me décourageais moi-même avec ces pensées, et je croyais que je ne serais pas capable, de toute façon. Je me disais "Au diable!, il devrait bien y avoir un moyen." J'ai pensé que si je buvais, je me sentirais bien et je ne me soucierais plus de ce que les autres pensaient ou disaient. Alors, avant les soirées de danse, j'allais boire avec les gars, puis nous y allions, et j'oubliais la danse. Finalement, je buvais, et lorsque j'étais à sec, j'achetais d'autres bières, une autre caisse, puis je revenais. C'est devenu une habitude sans que je m'en rende vraiment compte.»

Ralph a également commencé à boire de façon apparemment normale à l'occasion d'activités sociales dans son milieu. Ralph est un Sioux inscrit qui a grandi au Manitoba. Vers 11 ans, il a commencé à boire avec des amis et des parents. On buvait pour passer le temps en compagnie d'autres personnes et pour chasser l'ennui :

«... Mon grand-père a acheté une maison pour ma mère dans cette ville, et c'est là que nous avons grandi. Nous étions tous réunis à la maison. À cette époque, j'avais déjà commencé à boire, surtout la fin de semaine. Il y avait beaucoup d'enfants dans cette ville, des enfants blancs de mon âge. Ils savaient tous que je pouvais me procurer de l'alcool, alors ils me donnaient de l'argent et nous faisons la fête toutes les fins de semaine. À 14 ans, j'ai pris l'habitude de retourner à la réserve la fin de semaine et de boire avec mes parents. C'est à cette époque que j'ai commencé à avoir des démêlés avec la justice. Ils étaient tous trop jeunes. Je ne m'inquiétais pas, parce que je savais qu'on me mettrait en probation. Tous me disaient : "Vas-y, tu paieras pour les pots cassés. On te mettra seulement en probation pour un bout de temps". Je n'avais pas peur, ou quoi que ce soit du genre. Je volais des autos, je cornmettais des introductions par effraction, n'importe quoi pour nous désennuyer. Nous tirions sur les autos de police dans la réserve avec des lance-pierres. Ils ne pouvaient pas nous attraper, parce que nous connaissions toutes les cachettes, et d'autres choses comme ça... J'ai commencé à travailler, n'importe où, pour avoir de l'argent et boire. J'ai pris l'habitude de boire avec mon père. Il venait me chercher parce que j'avais de l'argent pour acheter de l'alcool.»

La consommation d'alcool a finalement débouché sur des actes de violence. À 22 ans, Ralph a purgé une peine de six mois pour conduite avec facultés affaiblies :

« ... Après ça, j'ai commencé à boire un peu plus. Lentement, je me suis mis à boire avec ma famille. Ils sont tous devenus violents. Lorsqu'ils buvaient, les membres de ma famille avaient tendance à se battre. Ils avaient des accrochages avec d'autres personnes; je prenais leur défense et les aidais à se sortir des bagarres... [à la maison], ça n'allait pas bien parce que mon père buvait pas mal. J'étais témoin de ça; il battait ma mère, pas tout le temps, mais des fois ... »

Gary, qui travaille maintenant comme conseiller en toxicomanie, a commencé à boire parce que c'était un bon moyen de prouver qu'il était un «homme». Il a grandi dans une famille où les valeurs spirituelles et traditionnelles étaient très importantes. Atteint de tuberculose, il a été hospitalisé pendant quatre ans. Après de nombreuses années dans des foyers d'accueil, on l'a renvoyé dans sa collectivité, chez ses grands-parents. À 15 ans, on lui a dit que s'il voulait devenir un homme, il devrait travailler.

Il a quitté l'école et a commencé à travailler, il voulait travailler davantage. Gary voyait dans l'alcool une tentation dangereuse; c'est ce qu'on lui avait appris dans un foyer d'accueil où il avait vécu :

«Plus j'en apprenais sur ce que je pouvais faire avec de l'argent, plus j'avais de tentations, et c'est à ce moment que je suis devenu alcoolique. Vous savez, j'avais l'habitude de me dire au sujet de ce liquide qui me soûlait : "Peut-être que je devrais essayer une fois encore, maintenant que je suis un homme". Tous les hommes buvaient; c'était une affaire d'hommes.»

### *Violence*

La violence a joué un rôle important dans la vie des participants. Comme on peut le constater à la lecture de l'annexe III, tous ont commis des crimes de violence. Il s'agissait dans certains cas de voies de fait sans gravité, mais dans d'autres cas, les voies de fait avaient entraîné la mort.

Pour bon nombre, la violence faisait partie intégrante d'un mode de vie; il ne s'agissait pas simplement de l'aboutissement d'un cheminement, sous la forme d'une infraction criminelle. Une partie des participants adhéraient d'une certaine façon à une sous-culture de la violence.

Walter était jeune lorsqu'il a appris à être violent :

«Lorsque je suis revenu à la maison, à l'âge de dix ans, j'ai constaté que je continuais à éprouver autant de douleur qu'au couvent. Je suis resté à la maison tout l'été. Je m'habituais tranquillement à la liberté, mais nous avons finalement dû retourner au couvent. Encore une fois, ça a fait mal. Je pense que le fait d'avoir été seulement un numéro dans un univers exclusivement masculin m'a amené très jeune à être violent. Si quelqu'un me faisait quelque chose, je lui faisais quelque chose en retour. Si quelqu'un me frappait avec un objet, je le frappais aussi avec un objet, plus fort si je le pouvais. C'est ainsi que j'ai grandi. J'ai grandi dans le silence; on ne pouvait rien dire, on ne pouvait pas parler. J'ai grandi et j'ai appris qu'il

ne faut dénoncer personne, sinon quelqu'un d'autre nous fera notre affaire. C'est le système dans lequel j'ai grandi, au couvent. J'ai été élevé dans ce genre d'environnement, en me faisant tirer les oreilles et en subissant d'autres mauvais traitements du genre. J'ai donc commencé à 12 ans. Déjà, je m'enfuyais du couvent. Je suis allé dans un camp forestier pour travailler à l'âge de 12 ans. J'y ai travaillé tout l'hiver. Au printemps, je suis sorti de la forêt, et la GRC m'a ramassé. Un prêtre est venu me chercher et m'a ramené au couvent. Ça a été une autre période douloureuse dans ma vie. J'étais encore un enfant, mais je pensais que j'étais dû . À un homme. En fait, je n'étais encore qu'un petit enfant. Je ne sais pas contre quoi je me rebellais, mais je me rebellais tout le temps. Je m'attirais constamment des ennuis avec les religieuses, les prêtres, les frères, la police, pour des riens. Je pense que j'avais le don de me faire passer pour ce que je n'étais pas.»

À l'âge adulte, Walter était devenu un buveur et un bagarreur. A maintes reprises, on l'a arrêté et jeté en prison. Walter a constaté que la violence se perpétuait :

«Dans les prisons, je ne ressentais rien; je veux dire que ça ne me faisait pas souffrir d'être derrière les barreaux. Ce n'était pas vraiment pire que dans les couvents. Après, quand je sortais, je me mettais toujours à boire beaucoup. Chaque fois que j'en avais l'occasion, je buvais, puis je finissais par écoper de quelques jours, puis je me retrouvais en dedans. Ça ne me dérangeait pas du tout. Je faisais n'importe quoi, je frappais quelqu'un, juste pour retourner en prison. Ce n'était pas un gros problème pour moi.»

Certains participants avaient été témoins de bagarres un peu partout autour d'eux, dans leur famille et dans leur collectivité. Allen est un Indien inscrit de 53 ans qui a dû sortir de l'enfance rapidement. Il a travaillé à la terre jusqu'à l'âge de 10 ans, puis il a commencé à fréquenter l'école. À la mort de sa mère, quand il avait deux ans, Allen a dû s'occuper de son petit frère. Ensemble, avec leur père, ils ont vécu successivement avec divers membres de leur famille. Allen a dû s'être impliqué dans des bagarres dès l'âge de 11 ans pour protéger son frère. On buvait et on se bagarrait beaucoup dans la réserve :

«Mon milieu était déjà perturbé, avec toutes les bagarres et la violence. Mon père avait souvent des accrochages avec la plus âgée de mes tantes et ses autres frères et soeurs. Il y avait beaucoup de bagarres entre les oncles et les tantes. C'est ce que je voyais, et je le voyais partout dans la réserve; tout le monde se bagarrait. On m'a appris tout jeune que si je recevais une raclée, je devais aller battre celui qui m'avait fait ça. Si je revenais à la maison en pleurant parce que j'avais reçu une raclée, j'en recevais une autre à la maison. Ils m'ont appris à me battre. Toute ma vie, je n'ai fait que ça : me battre, toujours me battre.»

Ron a été abandonné par sa mère quand il avait trois mois. Il a été élevé par un couple âgé. Sa mère a demandé à le reprendre quand il avait sept ans. Il est passé d'un foyer plein d'amour et d'affection à un foyer marqué par l'alcool, la violence et les mauvais traitements. Il a relaté ce qui suit :

«Je ne sais pas. Quand je pense à ma vie, je vois que c'était difficile pour un enfant. J'ai parfois pensé à me suicider durant mon enfance, quand j'avais huit, neuf, dix ans. J'ai pensé au suicide. Parfois, si j'avais pu mettre la main sur un fusil, j'aurais probablement tiré sur ma mère. Ce sont des pensées du genre qui me traversaient habituellement l'esprit, car j'avais en moi beaucoup de colère, de haine et d'autres sentiments du genre. Même après, une fois qu'on a grandi, on a encore tellement de colère, et tout, et on ne sait pas comment s'en débarrasser. J'avais pris l'habitude, nous avions pris l'habitude, de battre certains gars; nous étions malades. J'ai eu de la chance; je suis heureux que nous n'ayons jamais tué quelqu'un quand nous vivions dans les bas-fonds, que nous tombions sur des gens pour les voler et les laisser à moitié morts. C'était stupide, mais je pense que c'était un moyen pour moi de me débarrasser d'une partie de ma colère.»

Les actes violents auxquels se sont livrés certains des participants étaient liés à des sentiments de colère, de rage et d'amertume. Par exemple, Harold a dit avoir connu 28 foyers d'accueil avant l'âge de 16 ans. Il a eu des démêlés avec la justice à six ans. Il se sentait toujours différent des autres; il s'enfuyait souvent. À l'âge de cinq ans, il a été placé dans un foyer où la violence physique était monnaie courante. Il y a été victime d'agression sexuelle. Quand il a commencé à purger des peines d'emprisonnement, il débordait de rage : «Je rendais toujours les coups». Il a fait un premier séjour au pénitencier à l'âge de 16 ans : «Je n'avais pas du tout l'intention de reprendre le droit chemin; je voulais tuer quelqu'un.»

«Henry», aujourd'hui âgé de 45 ans, a grandi dans une collectivité de Métis. Son père est devenu de plus en plus violent à mesure qu'augmentait sa consommation d'alcool. La famille a perdu une bonne partie de ses biens. Henry dit avoir été bagarreur toute sa vie. La colère et le ressentiment qu'il éprouvait à l'égard de son père, il les déversait non seulement sur ce dernier, mais aussi sur de nombreuses autres victimes. Il maîtrisait tellement mal sa colère qu'un jour, à l'adolescence, il a failli s'en prendre à la personne qu'il respectait le plus, sa grand-mère. Il s'est rappelé ce qui suit :

«Quand j'étais enfant, mon père me maltraitait beaucoup. Il me battait, comme ça, pas parce qu'il était cruel, seulement parce que c'était sa façon de nous discipliner. C'était ce qu'on lui avait enseigné, je suppose. C'est comme ça que je le comprends aujourd'hui, mais à l'époque, je lui en voulais. Mon frère et moi, nous n'étions pas très âgés, et nous nous disions que nous allions le faire tomber et le battre avec un béton de base-ball. Ça vous donne une idée du ressentiment que nous avions à son endroit. Il avait l'habitude de me donner de bonnes raclées pour des riens, seulement parce qu'il était fâché. J'ai continué d'éprouver le même ressentiment à l'âge adulte, du ressentiment à l'égard de l'autorité ... J'ai été bagarreur toute ma vie; je veux dire que je me suis bagarré toute ma vie d'une façon ou une autre. Quand ce n'était pas avec mon père, c'était avec quelqu'un d'autre. Je me suis toujours battu. C'était un mode de vie qu'on nous avait enseigné. Il croyait que si je restais fort et dur, querelleur et violent, on ne me ferait pas de mal ... J'ai appris qu'on pouvait taper sur quelqu'un et le maintenir dans la peur. Tant qu'on était capable de faire ça, on pouvait se permettre n'importe quoi ... Je commençais

à être vraiment enragé. Je ne maîtrisais plus ma colère; je m'en suis même pris à ma grand-mère.»

Malgré tout, Henry éprouvait de vifs remords lorsqu'il s'était laissé emporter par la violence :

«Je n'ai jamais vraiment fait de prison pour voies de fait, parce que ce n'était pas vraiment grave. Je me retenais toujours, je me sentais toujours vraiment mal. Dès que j'avais assommé quelqu'un, je me sentais vraiment mal, mon cœur commençait à me faire mal. J'allais même jusqu'à pleurer après avoir battu quelqu'un.»

La sous-culture de la violence se manifestait aussi dans les prisons. Bon nombre de participants estimaient que les séjours dans les pensionnats les avaient bien préparés à la vie en prison. Harry a parlé des trois années qu'il a passées à Prince Albert, avant d'être transféré dans un établissement à sécurité minimale :

«Il y avait de la violence; on ne savait jamais, d'un jour à l'autre, ce qui allait se passer. J'ai quand même aimé mon séjour à Prince Albert ... Je n'avais peur de personne, je veux dire que j'aurais été prêt à tuer quelqu'un d'autre en prison. Je m'en suis aperçu seulement un an plus tard environ, quand je me suis calmé. J'ai alors compris ce qui m'arrivait. Ça m'a vraiment fait peur, de voir comment le cerveau peut agir sur une personne, de voir qu'on n'a simplement pas le contrôle.»

Henry, aujourd'hui âgé de 45 ans, a décrit comment il s'y est pris pour tirer son épingle du jeu dans une prison pendant les dix années qu'a duré sa peine :

«Après être passé devant un tribunal, je suis allé au pénitencier de la Colombie-Britannique. Ça m'a pris beaucoup de temps. Durant les trois ou quatre premières années de ma peine, je suis simplement devenu fou parce que j'étais petit et maigre et que j'avais peur des colosses de 280 livres, tout en muscles, qui allaient et venaient dans la prison. Je n'étais qu'un enfant apeuré dans ce pénitencier ... [surnom] était là aussi. C'était un gars qui avait tué une famille entière. Il avait éviscéré une fillette de huit ans et mangé le contenu de ses tripes; on l'appelait [surnom]. J'étais là avec lui. C'était un environnement très particulier. Je pense que je suis passé d'un certain stade à un stade extrême, et j'ai simplement perdu la carte pendant un certain temps. Je suis devenu dangereux, car là-bas, il fallait penser à sa survie. Je devais survivre. J'ai appris à jouer du couteau, à remettre les gens à leur place et à leur faire faire ce que je voulais, sinon je les poignarderais ... Tout le monde a compris le message assez rapidement : "Ne faites pas l'imbécile avec ce jeune, sinon il vous poignardera". J'ai survécu.»

Comme nous l'avons déjà laissé entendre, bon nombre des participants qui avaient commencé à faire des séjours répétés en prison avaient développé une accoutumance à la vie en établissement. Certains étaient indifférents à l'idée d'être envoyés en prison. D'autres n'aimaient pas ça, mais n'en continuaient pas moins à commettre des infractions. Le cycle des incarcérations à répétition était difficile à briser selon Allen, Indien inscrit de 53 ans qui été

condamné pour voies de fait, introductions par effraction et homicide involontaire. Il avait quitté la maison à 15 ans :

«J'ai trouvé un nouveau foyer à la prison de Regina quand j'avais 15 ans. J'ai passé plusieurs années de ma vie dans les environs de Regina. J'ai commis beaucoup d'introductions par effraction. Vous savez, je faisais des introductions par effraction, je me bagarrais et je faisais d'autres choses du genre. J'avais le sentiment que ma place, c'était là [à la prison]. J'avais peur de sortir. J'avais peur de rester dans la collectivité.»

### *Relations entre les Autochtones et les Blancs*

Bon nombre des participants estimaient que s'ils s'étaient attiré des ennuis, c'était non seulement à cause de la consommation d'alcool et de la violence, mais aussi parce que leur statut d'Autochtones originaires de collectivités autochtones avait eu une influence négative sur eux. Ils ont dit qu'ils connaissaient leur place dans la société, qu'ils étaient influencés par leur appartenance à un groupe minoritaire distinct au sein de la population en général. Ils ont dit avoir vécu des relations négatives avec les non-Autochtones. Ils voyaient là un autre facteur qui les avait amenés à s'attirer des ennuis avec la justice. Ce facteur n'avait pas agi seul, mais en combinaison avec leurs problèmes de consommation d'alcool et de violence.

Un participant, Henry, a grandi dans un foyer où régnait la violence. Il est devenu un buveur excessif. C'était un jeune homme violent qui éprouvait du ressentiment envers l'autorité. Il a souvent eu affaire à la police, comme le montre bien le témoignage suivant :

«Quand j'avais 15 ans, ils m'ont chassé de [une petite ville]. Nous nous sommes installés là après un bout de temps. La police ne voulait pas me voir là parce que je commençais à être violent et que je les battais. Un jour, je les ai attaqués. Il y avait un jeune flic dans l'auto. Je sortais de la salle de billard ou j'allais de l'hôtel à la salle de billard. C'était le soir, vers huit heures. Il a dit quelque chose comme : "Eh toi, petit vaurien, tu devrais rentrer chez toi". Ce n'était pas grave, mais je me suis senti personnellement visé parce que j'étais un enfant. J'avais déjà cet âge. Je l'ai attaqué, comme ça. La portière était ouverte, et une de ses jambes était à l'extérieur de l'auto. Je me suis jeté sur la portière de tout mon poids. Sa tête a frappé le cadre de la portière et sa jambe a été écrasée. Il est tombé et a appelé du renfort. Ils m'ont donné une raclée.»

Henry a relaté un autre incident qui s'est produit quelques années plus tard :

«Un autre gars et moi avons commencé à boire dans un bar, et deux femmes étaient là, elles aussi. Un gars, un Blanc, était très grossier. Je détestais les Blancs alors pour bien des raisons, à cause des flics. Ils me faisaient toujours sentir inférieur à eux, et d'autres choses du genre, quand j'étais enfant.»



Les tensions raciales entre les collectivités autochtones et non autochtones ont été exposées par Tom, qui, comme nous l'avons déjà dit, a vu mourir durant son enfance de nombreuses personnes de son entourage, et qui a aussi été victime d'actes de terrorisme commis par des racistes blancs. Voici ce qu'il a relaté au sujet de ce qui a suivi :

«Lorsque je suis revenu à la maison [après un séjour dans un établissement spécialisé pour les jeunes], je me suis à nouveau mis dans le pétrin à cause de l'alcool. J'ai écopé d'une peine de six mois d'emprisonnement pour voies de fait ayant causé des lésions corporelles. L'alcool avait joué un rôle là-dedans. Cette fois-là, j'avais à peu près 16 ans. J'ai eu une peine de six mois, et mon frère, une peine de neuf mois. On nous a accusés tous les deux d'avoir bu et de nous être bagarrés, avec des gens de la ville. Après six mois, je suis sorti et je me suis encore une fois mis dans le pétrin. Cette fois, j'étais dans de sales draps, parce qu'un de mes cousins avait tiré sur un homme à [nom de ville], un Blanc. Il y avait eu une histoire avec ses soeurs. Les filles avaient subi un genre d'agression sexuelle. Alors il s'est mis en colère; il se moquait de ce qui allait lui arriver. Il était du type plutôt militant. Il n'aimait pas les Blancs et il n'aimait pas les lois, alors il a tiré sur le gars, dans l'épaule, avec un calibre 30.30. Il l'a descendu. J'étais avec lui, mais je n'ai pas vu ce qui s'était passé ... Nous nous sommes enfuis, vous pensez bien. Nous avons défoncé une quincaillerie ... Vous comprenez, nous étions encore soûls au moment de ce vol. Et puis j'ai été poignardé cette nuit-là. Il y a eu une grosse bagarre, en ville, avec des Blancs de la ville. Ils battaient toujours les Indiens. Ils agressaient toujours les Indiens, même la police. Vous savez, nous avons eu des réunions, les Métis et les Indiens non inscrits, nous étions toujours en réunion avec la police de cette ville, mais jamais rien ne se réglait. En d'autres mots, je pense que nous avons voulu nous faire justice nous-mêmes. Nous disions que nous en avions assez. Au diable! Nous allions faire ce que nous avions à faire ... »

Nous avons déjà mis en lumière dans ce rapport des problèmes de racisme et de discrimination qui se manifestaient à l'école en particulier. Pour les jeunes, il était difficile de sur-monter ces problèmes; bien souvent, ils se tournaient vers l'alcool et la violence en réaction au harcèlement dont ils faisaient l'objet, du fait de leur statut d'Autochtones.

Sheila a donné une description frappante du sentiment d'oppression qu'elle éprouvait. Aujourd'hui âgée de 32 ans, Sheila est une Indienne inscrite de la Saskatchewan. Elle a grandi dans un foyer marqué par la violence verbale et les problèmes d'alcool, un foyer où les manifestations d'amour étaient interdites. À 14 ans, Sheila a quitté la maison pour la ville, où elle est restée pendant 11 ans, consommant des drogues intraveineuses. Elle a des antécédents de voies de fait, de sollicitation et de vol qualifié. Elle en est actuellement à sa quatrième année d'études universitaires. Elle raconte ses souvenirs :

«... je me tenais avec des Indiens, mais l'oppression était présente. Elle l'était parce que je n'aimais pas être une Indienne, parce que la société méprisait les Indiens. Je n'ai pas vraiment les traits d'une Indienne, je veux dire que je pourrais passer pour une non-Autochtone, mais l'oppression se faisait sentir, je ne voulais pas dire que j'étais Indienne, sauf si j'étais entourée, si je me sentais forte, et tout.»

Le racisme se manifestait non seulement dans la collectivité, mais aussi dans les prisons. Voici ce qu'a dit à ce sujet Tom, condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour meurtre

«Alors, en d'autres mots, c'est comme si j'avais simplement été promu de l'école des garçons à l'établissement correctionnel [provincial], puis au pénitencier fédéral. J'avais connu les gars avec qui je purgeais ma peine à l'école. Ils étaient au centre correctionnel et ils purgeaient eux aussi des peines d'emprisonnement à perpétuité. En d'autres mots, j'étais comme à la maison. De toute façon, il y avait tellement de racisme en prison à cette époque, vous savez. C'était comme si je me moquais de tout. J'ai passé près de trois ans dans le trou pour un paquet de conneries. Beaucoup de racisme, vous savez. Par exemple, un jour ils nous ont alignés, les 24 Indiens, nous ont déshabillés et nous ont mis des fusils sur la nuque pendant que les détenus blancs nous battaient. C'était aussi grave que ça en prison. Un jour, ils ont changé de tactique. Nous avions des tambours, des calumets, des objets très sacrés pour nous; ils les ont fait brûler. Ils ont fait brûler la suerie; ils ont tout fait brûler, sans aucun scrupule.»

Un autre participant a décrit la relation qu'il entretenait avec la société dominante des Blancs. Il s'agit de Stan, dont nous avons déjà parlé. Aujourd'hui âgé de 39 ans, Stan a eu une enfance difficile. Il a souvent déménagé. Il a perdu sa mère, puis son père. On l'a envoyé dans des foyers d'accueil où il n'y avait pas d'amour. À 13 ans, il a commencé à fréquenter une école dans une nouvelle ville. Il raconte ses souvenirs :

«Lorsque je suis arrivé là, je suis entré dans un univers de cow-boys et d'Indiens. Comme nous venions de la réserve, on nous considérait comme des bons à rien. On nous appelait les BS. À cette époque, peut-être parce que c'était vrai ou parce que je n'avais pas beaucoup d'estime de moi, ou pour une autre raison, je savais réagir d'une seule façon, vous savez; je les rouais de coups. Je me suis fait une réputation de bagarreux à cette école. Je me bagarrais parce que je ne connaissais pas d'autre façon de faire taire ces gens qui se moquaient de moi.»

Dans un contexte plus général, William a parlé des autres conditions qui existaient dans les réserves indiennes, dans les années 1950 et 1960. À cette époque, on faisait rarement mention des notions d'autonomie gouvernementale des Autochtones et de prise en main par les Autochtones des services fournis dans leur collectivité. Les agents des Indiens et d'autres personnes à l'emploi du gouvernement fédéral régissaient presque tous les aspects de la vie dans les réserves. Omniprésents dans les réserves, les problèmes de pauvreté, de toxicomanie et de violence laissaient peu de place à l'espoir. William raconte ses souvenirs :

«J'ai fréquenté l'école dans la réserve seulement, jusqu'à l'âge de 14 ans environ, probablement parce que j'aimais l'école. Je faisais vraiment des efforts, je veux dire que j'essayais d'arriver à l'heure, d'être ponctuel et de me comporter du mieux que je pouvais. Toutefois, ce sont mes introductions par effraction dans le magasin qui m'ont attiré des ennuis. Si j'essaie de m'analyser, de me rappeler pourquoi je faisais ça, de me demander pour quelle raison j'ai fait tout ça, la seule réponse qui me vient à l'esprit, c'est que j'avais faim. J'avais faim

et j'étais seul. Je voulais quelque chose, quelque chose comme un divertissement. Ce que je veux dire, c'est que j'avais envie de faire quelque chose, mais que je n'avais rien pour me divertir. Je ne voyais rien dans la réserve, alors.»

Pour William et ses jeunes amis, les balades dans des voitures volées et les cambriolages étaient des activités d'autant plus excitantes qu'il n'y avait rien d'autre à faire.

### *Résumé*

Au sujet des facteurs qui les avaient amenés à s'attirer des ennuis, bon nombre de participants ont dit avoir éprouvé une terrible colère à l'endroit de leur famille, des pensionnats et de la société dominante des Blancs. Tous ont abusé de l'alcool, des drogues ou des deux, et tous sont devenus violents à divers degrés. Pour certains, les pressions exercées par les camarades avaient figuré parmi les facteurs qui les avaient incités à boire et à se livrer à des activités criminelles. La majorité des participants ont eu des modèles de comportement qui les ont initiés aux toxicomanies, à la violence et à la criminalité et qui ont renforcé ces comportements chez eux.

Par ailleurs, les participants ont eu peu de modèles de comportement positifs. Ils ne connaissaient pas beaucoup d'Autochtones dont la vie pouvait être qualifiée de prosociale et de fonctionnelle. La société dominante, et parfois aussi les membres de la collectivité autochtone, entretenaient à leur endroit des stéréotypes négatifs. Bien souvent, ils modelaient leur comportement sur ces stéréotypes dysfonctionnels. Bon nombre des participants inclus dans l'échantillon éprouvaient du chagrin à la suite du décès de membres de leur famille et d'amis, ou avaient la nostalgie d'une époque qui avait été marquée par des valeurs culturelles et spirituelles positives. Ils luttèrent contre la tyrannie dont ils estimaient avoir été les victimes de la part des employeurs blancs, des enseignants blancs et des policiers blancs. Une forte proportion des participants se sont accoutumés à la vie en établissement pendant des séjours dans des pensionnats et se sont facilement adaptés à la discipline excessive qui caractérise la vie en prison. Pour beaucoup d'entre eux, le fait d'être envoyé en prison n'a été ni un choc, ni une source de honte. La prison est devenue un mode de vie; elle faisait simplement partie de ce qu'ils avaient appris à attendre de l'existence.

Un des facteurs que l'étude a permis de mettre en évidence est la perte d'estime de soi subie par les participants. Que ce soit en raison des mauvais traitements dont ils avaient fait l'objet durant l'enfance, des rebuffades qu'ils avaient essuyées en tant qu'Autochtones ou des dégâts que leurs activités criminelles avaient causés dans la société, les participants avaient une piètre opinion d'eux-mêmes. Ils estimaient que peu d'options s'offraient à eux et ils avaient peu d'espoir d'arriver à adopter un mode de vie différent. Ils n'avaient plus de sentiment d'identité en tant que personnes et en tant qu'Autochtones. Leur identité propre était disparue derrière des étiquettes de buveurs, de batailleurs ou d'escrocs rusés.

Les diverses influences qui ont été décrites dans cette étude ont été à l'origine d'une suite de crimes très graves ou de longs antécédents d'activités criminelles. Un examen des infractions énumérées à l'annexe III met en évidence le risque que ces hommes et ces femmes ont représenté pour la collectivité pendant de longues périodes. Un regard sur leur mode de vie, et plus particulièrement sur celui des femmes, fait ressortir le risque que ces personnes représentaient pour elles-mêmes. En effet, plusieurs ont songé au suicide ou ont même fait des tentatives de suicide.

Pour le système de justice pénale et le système correctionnel, les rapports avec ces hommes et ces femmes se sont révélés très difficiles.

### ***COMMENT ILS SONT RENTRÉS DANS LE DROIT CHEMIN***

Cette partie traite des facteurs et influences que les participants ont cités pour expliquer pourquoi leur vie a changé. Comme nous avons déjà pu le constater, ils menaient le plus souvent une existence marquée par les toxicomanies, la violence et la criminalité. Ils étaient de véritables fauteurs de troubles, soit parce qu'ils commettaient des infractions extrêmement graves, comme des meurtres, soit parce qu'ils avaient accumulé de lourds antécédents criminels qui leur avaient valu de multiples séjours en prison. Il est vraiment étonnant que ces personnes soient arrivées, d'une manière ou d'une autre, à mettre un terme à leurs activités illégales, à se sortir de leurs habitudes de vie en établissement et, finalement, à suivre des études collégiales et universitaires, ou encore à devenir des travailleurs estimés, tels que conseillers, formateurs et intervenants auprès des jeunes. La présente partie de l'étude met l'accent sur les chemins que les participants ont empruntés pour passer de criminels à citoyens respectueux des lois. Comment ces personnes qui représentaient un risque pour elles-mêmes et pour la collectivité sont-elles devenues des modèles de comportement positifs?

Comme dans les parties précédentes du rapport, les récits des participants ont mis au jour des combinaisons complexes d'influences. Dans tous les cas, des influences variées se sont conjuguées pour produire de puissants effets positifs dans la vie des participants. Dans leur cheminement, ces derniers ont toutefois été en butte à des obstacles, à des sentiments de découragement, à des rechutes et à des revers. Comme nous le verrons, il n'a pas été facile pour eux de devenir d'honnêtes citoyens. Ils ont fait preuve de courage et de persévérance dans leur cheminement et dans les expériences qu'ils ont vécues. Ce cheminement a été marqué par la guérison, la force de caractère et le rétablissement. Au nombre des influences qui, au dire des participants, les ont aidés à reprendre le droit chemin, citons le renoncement à l'alcool et aux drogues, la présence des aînés, les valeurs spirituelles et culturelles, le fait d'en avoir assez de la prison, le désir de mener une existence meilleure, les fraternités d'Autochtones, le personnel de correction et le soutien offert par d'autres personnes.

## *Renoncement à l'alcool et aux drogues*

Nous avons déjà constaté que tous les participants avaient abusé de l'alcool, des drogues, ou des deux. Ces abus avaient été à l'origine d'habitudes de vie centrées sur l'alcool ou d'épisodes d'ivresse ayant débouché sur des accusations très graves. Progressivement, l'alcool avait fini par exercer une puissante influence sur leur vie. Les participants avaient pris conscience des effets dévastateurs de leur consommation de drogues et d'alcool, et ils en étaient arrivés à la conclusion que des changements s'imposaient.

Quinze participants ont dit avoir cessé de consommer de l'alcool ou des drogues pour reprendre le droit chemin. Bon nombre d'entre eux ont dû pour cela assister aux réunions des Alcooliques anonymes dans les prisons.

Sheila avait consommé de l'alcool et des drogues et s'était prostituée pendant 11 ans. Elle avait abandonné ses deux enfants parce qu'elle ne pouvait pas s'en occuper. Elle a constaté que son mode de vie axé sur la criminalité avait graduellement cessé de lui procurer du plaisir et de l'exaltation. Voici la conclusion à laquelle elle est arrivée :

«... Je me suis rendu compte qu'il devait bien y avoir moyen de mener une existence meilleure. Je me disais que quelque chose n'allait pas quand je me voyais assise sur le siège de toilette à quatre heures du matin, le pantalon baissé, à la recherche d'une veine dans ma cuisse ou dans la paume de ma main.»

Par la suite, après avoir été condamnée à une peine de deux ans d'emprisonnement, elle a eu la possibilité de réfléchir à ce qu'elle voulait faire. Elle a commencé à assister aux réunions des Alcooliques anonymes :

«Il y avait des réunions des AA. Je me souviens des conférenciers qui venaient à ces réunions; ils avaient l'air si heureux. J'avais trouvé la solution. Au début, je n'y ai pas cru vraiment, mais une fois de retour dans ma cellule, j'y ai beaucoup réfléchi. Ma soeur venait elle aussi à ces réunions ... Elle vivait dans la collectivité et venait assister aux réunions avec d'autres personnes dont je me souviens encore aujourd'hui. Je savais, alors, qu'il existait quelque chose qui pouvait nous inciter à ne plus boire. Il y avait aussi mon père qui avait commencé à fréquenter les AA à une certaine époque parce que ma mère lui avait demandé de partir, alors il avait apporté de la documentation à la maison. Je m'en souviens vaguement; il est arrivé à la maison avec ce livre en nous disant qu'on l'aiderait à régler son problème d'alcool. Il y a donc eu deux ou trois petits facteurs qui ont renforcé l'influence qui m'a aidée à changer mon existence.»

Amanda, aujourd'hui âgée de 45 ans, est consultante. Elle aussi a mené une existence marquée par la toxicomanie, la violence, la prostitution et d'autres activités criminelles. Le jour où on l'a condamnée à sa première longue peine d'emprisonnement, le choc qu'elle a ressenti l'a incitée à se demander ce qu'elle pourrait faire pour être remise en liberté le plus rapidement possible. Voici ce qu'elle s'est dit :

«... "Il n'est pas question que je fasse trois ans et demi!" Je veux obtenir une libération conditionnelle. J'ai commencé à participer à tous les programmes, à toutes les activités; j'allais marcher, je jouais au volley-ball. Je participais à toutes les activités récréatives et à tous les programmes : les AA, les églises, les pentecôtistes, les catholiques, tout ce qu'on peut imaginer.»

Amanda a poursuivi :

«Je n'avais pas pris la décision de reprendre le droit chemin. J'avais décidé d'obtenir une libération conditionnelle. Je savais ce que je devais faire, et l'adhésion aux AA en faisait partie. Je suis allée aux réunions des AA et j'ai fait toutes les autres choses que je devais faire pour obtenir une libération conditionnelle et, je ne sais trop comment, ils m'ont eue. J'ai commencé à penser autrement. Je suis devenue honnête. J'ai commencé à faire des choix. J'ai décidé, par exemple, de ne plus me tenir avec les personnes avec qui je prenais de la drogue. J'ai commencé à les voir tels qu'elles étaient. Vous savez, on dit que si on n'aime pas une personne, c'est probablement parce qu'on voit en elle quelque chose qu'on ne peut pas supporter de voir en soi. Au contact de certaines personnes, j'ai compris que j'étais en prison à cause de choses que je n'aimais pas. Je me suis dit : "Je ne veux pas ça", et j'ai décidé de ne plus me tenir avec ces personnes. J'ai beaucoup prié. J'allais à l'église. J'ai commencé à réfléchir à ma famille, à mes enfants. Je me suis aperçue que, d'aussi loin que remontaient mes souvenirs, j'avais toujours voulu être une bonne mère. Je pensais à mes jeunes enfants, séparés de moi. C'est certainement un facteur qui m'a motivée. Il y a eu aussi les personnes qui venaient aux réunions des AA. Elles étaient différentes de toutes les autres personnes que j'avais connues jusque-là. Leur regard, leur rire; je parle toujours des étincelles dans leur rire. Ces personnes riaient de bon coeur. Elles ne riaient pas de moi. Elles étaient très authentiques, et elles avaient eu une existence comparable à la mienne. Pas tout à fait comparable, mais elles avaient certainement vécu beaucoup d'expériences que j'avais moi-même vécues. Un jour, j'ai entendu un gars qui disait : "Je sais que certains ex-détenus sont venus à la prison". Il y avait un autre gars, et quelqu'un a dit : "Oh, tu sais, il a purgé une peine pour homicide involontaire". J'ai pensé : "Eh bien, s'ils peuvent le faire, je peux le faire, moi aussi". Ça m'a influencée. Il y a eu aussi une personne qui a dit, à une réunion des AA : "Si vous voulez ne plus jamais revenir en prison, tout ce que vous avez à faire, c'est d'arrêter de boire, et le meilleur moyen que je connaisse pour arrêter de boire, c'est de rester avec les Alcooliques anonymes." Alors j'ai simplement continué d'aller aux réunions.»

Bien souvent, les participants ont eu besoin de l'aide d'un centre de traitement pour arriver à cesser de consommer des drogues et de l'alcool. Bon nombre des participants ont fréquenté un centre de traitement de la collectivité dans le cadre du plan qu'ils avaient arrêté pour renoncer aux drogues et à l'alcool. Dans bien des cas, un seul traitement n'a pas suffi à amener le participant à s'abstenir complètement de l'usage des drogues et de l'alcool. Certains ont dû participer à plusieurs programmes avant d'avoir une connaissance suffisante de la toxicomanie et une détermination assez forte pour mettre un terme à leurs habitudes de consommation.

Harold est âgé de 35 ans. Il a grandi dans des foyers d'accueil. Il en a connu 28 en 14 ans. Des foyers d'accueil, il est passé aux établissements spécialisés pour les jeunes, puis aux prisons. Il a fini de purger sa dernière peine à l'âge de 24 ans. Il n'en pouvait plus de mener ce genre d'existence. Il raconte ses souvenirs :

«Je me rappelle que ma dernière peine a pris fin le 31 décembre 1981. Ils m'ont remis en liberté. J'étais au centre correctionnel de [nom de ville], et je me souviens de m'être dit que je n'y retournerais jamais. Je n'en pouvais plus. Je n'étais plus capable d'accepter ça, d'accepter ce mode de vie. C'est à ce moment que j'ai commencé à comprendre que je devais faire quelque chose de ma vie. Je me suis rendu au centre [de traitement] de l'alcoolisme pour les Autochtones de [nom de ville], en janvier 1982. C'était la première fois que je suivais un traitement, mais quelque chose m'a fait tenir le coup jusqu'à la fin. Je me souviens que certains jours, pendant le traitement, je me sentais très bien, mais vraiment très bien par rapport à moi-même, et je n'ai jamais oublié ce sentiment par la suite.»

Aujourd'hui âgé de 50 ans, Walter a de longs antécédents de violence et de consommation abusive d'alcool. Il se rappelle que cela lui a valu de longs séjours en prison. Il a toutefois souligné ce qui suit :

«Dans les prisons, je ne ressentais rien. Je veux dire que ce n'était pas vraiment pire d'être derrière les barreaux que dans les pensionnats.»

Les personnes qui ont décidé de cesser de boire en participant à un programme comme celui des AA ou d'un centre de traitement ont obtenu des résultats encourageants. Elles ont commencé à se sentir bien par rapport à elles-mêmes. Elles ont commencé à discerner certains aspects positifs dans leur vie. Elles ont commencé à percevoir comme moins omniprésentes certaines des influences qui avaient, selon elles, été à l'origine de leurs démêlés avec la justice. En cessant de regarder la vie au travers des vapeurs de l'alcool et des drogues, elles ont vu s'ouvrir devant elles un nouveau chemin.

Walter a attribué son changement de style de vie aux aînés, au travail et au traitement, trois facteurs qui l'ont aidé à commencer à voir le bon côté des choses :

«Le traitement a une très grande importance dans ma vie. J'ai commencé il y a seulement deux ans, mais je ne m'étais jamais senti bien par rapport à moi-même avant le traitement, avant que je commence à travailler sur moi-même, petit à petit, que je continence à lutter contre cette toxicomanie. Voir, être capable d'ouvrir les yeux, de regarder autour de soi et de voir la beauté, plutôt que de toujours voir l'aspect négatif des choses. Je pense qu'avant, je voyais toujours l'aspect négatif des choses. Toute ma vie, j'ai cherché ce qui était négatif. Tout ce qui était négatif était excitant. Plutôt que de m'intéresser à la beauté, je n'avais d'yeux que pour tout ce qui était négatif. Le traitement m'a permis de comprendre tout ça.»

Cette nouvelle vie n'a pas été facile. Six des 20 participants ont connu des rechutes en cours de rétablissement. Ces rechutes ont parfois entraîné de nouvelles infractions. Harry avait été condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour meurtre. Le personnel des différentes prisons où il a été incarcéré a vu les possibilités que présentait Harry; on lui a accordé une libération conditionnelle. Il s'est vu offrir des emplois stimulants et exigeants comme conseiller, mais il continuait à être peu sûr de ses capacités. Après cinq années de liberté conditionnelle marquées de progrès apparemment admirables, son employeur lui a demandé de changer de poste au sein de l'organisme. On lui suggérait un changement de poste tout à fait normal, mais Harry ne l'a pas perçu ainsi. Voici comment il a réagi :

«Sur le coup, j'ai tout foutu en l'air. J'ai dit : "Merde, vous n'avez fait que m'utiliser, et maintenant vous voulez vous débarrasser de moi." Je lui ai dit qu'il pouvait aller chez le diable. J'en avais ras le bol. On voulait me faire changer ma sacrée carrière. J'ai démissionné, et je me suis mis au chômage. Bien sûr, j'avais un tas de comptes à payer, et ces comptes me collaient à la semelle. Très vite, je n'ai plus eu de revenu pour payer ces gros comptes. Les créanciers me couraient après; je leur disais qu'il leur faudrait attendre parce que j'étais au chômage. Ils étaient aussi après [mon épouse]. De 1988 à 1992, ça a été un véritable enfer. En 1990, j'ai fait une rechute. Je crois que c'était à cause de toute la pression et des comptes. Nous avons déménagé et nous nous sommes installés [dans une autre ville]. J'ai commencé à prendre quelques bières. J'ai complètement négligé ma vie spirituelle. J'avais le sentiment d'avoir été abandonné et je me demandais pourquoi toute la planète était contre moi, encore une fois. Enfin, un soir je me suis soûlé et j'en ai fait voir de toutes les couleurs à [mon épouse] et aux enfants. Ils ont appelé la police. J'ai eu une grosse bagarre avec les policiers. J'étais couvert de bleus de la tête aux pieds. Ils m'ont donné une bonne raclée, et en plus, ils ont déposé cinq accusations avoir proféré des menaces de mort, avoir résisté à l'arrestation, avoir troublé la paix, et j'ai oublié les deux autres. Toute cette affaire m'a coûté 4 500 dollars. Mon avocat a pu négocier le plaidoyer pour la résistance à l'arrestation.»

On a immédiatement resserré les conditions dont était assortie la libération conditionnelle de Harry. De toute évidence, il avait d'excellentes chances de devenir un citoyen respectueux des lois, mais il représentait encore un risque pour la collectivité.

Ron a lui aussi connu plusieurs rechutes. L'alcool, la violence et le crime ont exercé une forte influence sur sa vie. Il a purgé de nombreuses peines. Il a obtenu une libération conditionnelle à l'égard d'une d'elles. Voici ce qu'il a dit au sujet d'un rendez-vous que lui avait donné un représentant d'un organisme autochtone qui lui avait promis un emploi :

«Je suis entré dans le bureau et j'ai vu deux ou trois gars qui jouaient au cribbage, et il y avait deux ou trois flasques d'alcool sur la table. Je me suis dit : "Comment est-ce que ces gars vont bien pouvoir m'aider à m'en sortir?". Ça m'a plutôt découragé, vous savez. Je pense que je n'aurais pas dû me servir de ça comme prétexte, mais c'est ce que j'ai fait. Je me suis dit : "Oh, et puis merde!" J'ai simplement laissé tomber, et je suis retourné en dedans. C'est à ce moment que j'ai commencé à me droguer, à [cette ville].»



Par la suite, Ron a été accusé de vol, et on a révoqué sa libération conditionnelle. Il a obtenu une autre libération conditionnelle, a de nouveau commis une infraction, puis a encore une fois été envoyé en prison. À sa remise en liberté, il n'a pas tardé à reprendre sa consommation d'alcool et de drogues. La peine suivante a été de 15 mois.

Il n'était pas facile pour Ron de continuer à mener une vie rangée, et il suffisait de peu de choses pour qu'il se jette à nouveau dans l'alcool, la drogue et le crime. À l'instar de Harry, Ron a fait une rechute après avoir mené une existence convenable dans la collectivité, du moins en apparence. Dans les faits, Ron et Harry n'étaient pas encore assez solides pour résister aux pressions que subissent la majorité des citoyens respectueux des lois.

La majorité des participants ont appris progressivement à contrôler leur consommation d'alcool. Lorsqu'ils ont cessé de boire pour de bon, ils ont aussi cessé de commettre des crimes.

### *Aînés*

Dix-neuf participants sur vingt ont dit que les aînés les avaient aidés à reprendre le droit chemin. Certains des hommes et des femmes qui ont participé à cette étude avaient connu, pendant une partie de leur enfance, un style de vie traditionnel qui accordait une place importante aux aînés au sein de la collectivité. Graduellement, les aînés avaient cessé de jouer un rôle dans leur vie, remplacés par d'autres pôles d'attraction tels que l'alcool, la drogue et le crime. D'autres participants avaient grandi dans des milieux extrêmement perturbés et savaient peu de choses des aînés.

C'est après beaucoup de temps et au milieu de la controverse que les autorités correctionnelles ont décidé d'autoriser les aînés à entrer dans les prisons. Le personnel des prisons avait du mal à comprendre ou à accepter le rôle des aînés en tant que chefs spirituels. Aujourd'hui, les aînés qui travaillent dans les prisons ou s'y rendent en visite doivent être traités de la même façon que les autres chefs spirituels, par exemple les prêtres et les pasteurs. Une fois réglée la question de la présence des aînés dans les établissements correctionnels, on a constaté que les aînés avaient une influence remarquable. Gary, qui avait passé la plus grande partie de son enfance dans des hôpitaux et des foyers d'accueil, est devenu au sortir de l'adolescence un bagarreur et un buveur. Pour survivre en prison, il a continué de se bagarrer et d'être violent. Avec les détenus autochtones, toutefois, il se sentait à l'aise. Gary s'est fait de nouveaux amis, a participé à différents programmes, comme le programme de dynamique de la vie, et a commencé à s'intéresser aux aînés qui venaient à la prison de temps à autre. Lorsqu'on l'a transféré dans un établissement à sécurité moyenne, il a remarqué que les aînés y étaient très actifs :

«Je pense que [le pénitencier de] Bowden a marqué un point tournant dans ma vie parce que les aînés y venaient ... Eh bien, ils venaient chaque fin de semaine, chaque Semaine de la

fraternité. Ils venaient à chaque réunion, et je me sentais attiré par eux. Plus je leur écrivais souvent, plus ils venaient souvent. J'ai organisé un pow-wow en prison. J'ai rapidement appris à tirer profit de la présence des aînés. J'ai commencé à leur poser des questions et à leur parler. C'était super; ils me nourrissaient d'informations ... Il y avait tous ces aînés qui m'encourageaient; je réapprenais tout, les choses que mes grands-parents m'avaient enseignées. Mes valeurs spirituelles refaisaient surface. Je me disais : "Oui, c'est ça que je cherchais" ... J'ai cessé de me droguer, et j'ai commencé à vraiment parler avec les aînés. Dieu qu'ils m'ont aidé! Ils ont ramené à la surface tout ce qu'on m'avait enseigné quand j'étais enfant. Je reprenais des forces. Je voulais de nouveau être bon. J'en avais assez de la vie en prison.»

Les aînés ont joué dans ce cas leur rôle traditionnel d'enseignants; ils ont aidé les délinquants dans l'apprentissage de leur culture. Plus précisément, les aînés ont ranimé la sensibilisation des participants à leur culture. Ils ont aidé bon nombre des participants à se remémorer les règles de conduite, les valeurs et les croyances qui leur avaient été enseignées dans leur enfance, mais qu'ils avaient oubliées. Bon nombre des participants ont parlé de l'influence que leurs grands-parents avaient exercée sur eux pendant leur enfance. Voici ce que Tom a dit à ce sujet :

«J'étais vraiment attaché à mes grands-parents. Ils étaient plein de vie. Ils m'ont enseigné beaucoup de choses. Ils m'ont montré qui je suis, ils m'ont enseigné la signification de mon nom. J'ai appris avec eux comment vivre de la terre. Ils m'ont montré quoi faire, surtout dans le domaine spirituel. Ils m'ont enseigné des choses sur les plantes. Ils m'ont montré à prier et à chanter. Ils m'ont montré à raconter des légendes, des histoires et des choses du genre. J'étais attentif à ce qu'ils me disaient parce que je les comprenais, car je maîtrisais assez bien ma langue.»

Malgré les perturbations qu'ils avaient connues sur les plans personnel et familial ainsi que dans leur collectivité, malgré leur toxicomanie et en dépit du fait qu'ils s'étaient accoutumés à la vie en établissement à la suite de longues périodes d'emprisonnement, les participants se rappelaient toujours de l'influence que leurs grands-parents avaient eue sur eux.

Les aînés ont joué un rôle important en ranimant des forces qui sommeillaient chez les participants. Pour certains de ceux-ci, cela s'est d'abord manifesté par le sentiment qu'un aîné était capable de voir en eux, de les toucher, de les atteindre d'une façon directe et intime. Harry explique comment un aîné l'a aidé à changer sa façon de penser :

«C'est grâce à l'aîné que j'ai changé ma façon de penser. C'est toujours comme ça que je l'ai vu; je sais et je comprends aujourd'hui ce qui s'est passé. Je suppose qu'il devait y avoir — comment le dire simplement? — il devait y avoir une petite crevasse au fond de laquelle mon âme se cachait; il l'a vue, s'en est approché, y a touché et a changé certaines choses. Peu de temps après, je suis allé dans le Nord. J'y ai rencontré pour la première fois une aînée qui m'a véritablement pris sous son aile et m'a traité comme un fils. C'était très fort. Je crois que je me suis simplement imprégné de cette richesse associée à notre vie spirituelle. Les choses se sont améliorées, tout simplement. Si j'en suis là aujourd'hui, je le dois en grande partie à ce que

j'appellerais le Créateur, à Dieu ou à la Puissance suprême. Il doit y avoir quelqu'un là-haut qui m'aime et qui me guide dans toutes ces choses; c'est grâce à lui que je suis ici aujourd'hui.»

Dans ce cas, le participant parlait de l'aîné dans son rôle de guide, de conseiller et d'enseignant.

Allen a 53 ans. En grandissant, il est devenu un bagarreur et un buveur, et il a abouti en prison. Il a bien résumé en quelques mots l'attitude qu'il avait adoptée à l'égard de la vie et des personnes qui l'entouraient :

«Je pensais que tout le monde se foutait de tout.»

Allen a certes montré par son comportement qu'il ne se souciait pas des autres et qu'il se moquait vraiment de tout. Toutefois, à une époque où il purgeait une autre peine, Allen a commencé à changer et à avoir de l'espoir :

«À un moment donné, il y a eu un changement; je ne pourrais pas dire aujourd'hui ce que c'était. Peut-être était-ce simplement le fait de participer au programme Stepping Stones et d'en apprendre davantage sur la culture. Je ne participais pas; je me contentais d'apprendre quelques petites choses de l'aîné au sujet de la culture, de nos traditions. Je l'écoutais. Je crois que ça m'a ramené à mon enfance, quand j'apprenais à respecter les aînés. J'ai peu à peu appris à respecter quelqu'un d'autre, et je suppose que ça a déteint sur moi, je veux dire que j'ai appris à me respecter moi-même aussi. Ça éveillait des émotions très pénibles. Pendant la période où j'ai purgé ma peine, je n'ai pas eu la possibilité de faire face à cette douleur que j'avais ressentie durant mon enfance. Toutefois, ça a créé une ouverture, un espoir. Tout petit qu'il était, cet espoir était là quand je suis sorti et qu'on m'a autorisé à fréquenter l'école de l'établissement.»

### *Spiritualité et culture*

À l'influence des aînés est venue s'ajouter celle des valeurs spirituelles autochtones. Pour 19 des participants, la spiritualité constituait un mode de vie. Bon nombre des participants utilisaient, semble-t-il, les mots «culture» et «spiritualité» de façon interchangeable. Wilfred, qui pendant 26 ans s'était bagarré, avait bu et avait purgé des peines d'emprisonnement, a déclaré ce qui suit :

«Quand je suis sorti [d'un centre de traitement], je n'ai pas recommencé à boire. J'ai commencé à participer à des programmes; je ne veux pas parler nécessairement des AA, mais j'ai commencé à m'instruire au sujet de ma culture et de la spiritualité autochtone.»

La notion de spiritualité ou de culture a aussi été associée à la notion de chemin ou de cheminement. Walter a reçu les enseignements traditionnels dans son enfance, mais il est devenu violent et s'est rebellé après la mort de son père et le remariage de sa mère. Aujourd'hui, il mène une vie rangée. Voici ce qu'il avait à dire :

«Aujourd'hui, je parle aux enfants ou aux jeunes adultes et aux adolescents; je leur parle dans les termes que l'aîné utilisait pour me discipliner et pour me faire prendre le droit chemin.»

Pour la majorité des participants, la notion de spiritualité renvoie à la capacité de donner une orientation à sa vie. Edward a 49 ans. Il a passé 29 années dans divers établissements. Il a délibérément décidé de chercher de l'aide, et s'est tourné vers la spiritualité autochtone :

«J'étais tout seul dans la cellule; je mettais mes mains sur le mur, je regardais par la fenêtre et je pleurais, sans retenue, parce que j'étais seul. Je me disais : "Il doit bien exister quelque chose de mieux que ça; il doit bien y avoir mieux que ça. En quoi est-ce que je peux croire? Qu'est-ce que je peux faire? Vers qui me tourner? Aidez-moi. Aidez-moi tout de suite!" Puis je me suis souvenu d'une personne que j'avais rencontrée dans un des établissements où j'avais séjourné. Des aînés venaient à la prison à cette époque. Les aînés avaient déjà commencé à venir pour organiser des suées, des cérémonies du calumet et d'autres activités en rapport avec la spiritualité autochtone ... Je vais consacrer ma vie à la spiritualité autochtone; c'est la voie à suivre. Je dois trouver mon esprit; une fois que je l'aurai trouvé, je le nourrirai, je prendrai soin de lui et je l'aiderai de mon mieux.»

Gary a dit que le fait d'avoir pu donner une orientation à sa vie l'avait aidé dans ses efforts pour cesser de boire :

«Ce qui m'a aidé à cesser de boire, ça a été la partie spirituelle du programme, c'est-à-dire la suerie, le foin d'odeur et les histoires que l'aîné me racontait. J'avais déjà entendu certaines de ces histoires de la bouche de mon grand-père, qui est décédé depuis. J'étais tout étonné de voir que ces histoires s'étaient transmises jusque-là [en prison]. Tout le monde doit les connaître, et je dois dire que ça m'a redonné beaucoup de force. J'avais été élevé dans la spiritualité et j'étais heureux que cette spiritualité me soit rendue. C'est tombé pile. Je sentais que j'avais trouvé mon identité sur le plan spirituel. Ça correspondait à moi. J'ai également su à ce moment que je ne boirais jamais plus.»

Mary a décrit son cheminement spirituel de la façon suivante :

«Je devais faire ce cheminement. Je devais vivre ainsi. Ils [les aînés] m'ont enseigné que mes traditions ne sont pas une religion, qu'elles ne sont pas simplement un élément de ma vie spirituelle. Elles constituent un mode de vie. C'est une chose que j'essaie d'intégrer à ma vie, pour moi-même, mes enfants, mes pensées, ma famille, toutes les personnes que j'ai connues.»

À ce mode de vie, ce cheminement et ce sentiment que la vie a un sens, vient s'ajouter un sentiment d'identité personnelle. Richard a 40 ans; il a passé 25 ans dans des établissements (hôpitaux, pensionnats, foyers de groupe et prisons). Lorsqu'on l'a envoyé en prison, il a cru qu'il n'avait plus aucune chance d'être accepté sur le plan social dans la collectivité. En prison, il s'est senti le bienvenu; il a senti que les autres détenus l'acceptaient. Il se sentait vraiment chez

lui. Par la suite, pendant un séjour dans un établissement d'Edmonton, il a commencé à s'intéresser à ses racines culturelles et spirituelles, ce qui l'a aidé à découvrir sa véritable identité :

«Je me plongeais dans la culture elle-même; j'en tirais vraiment un agréable sentiment d'appartenance, un agréable sentiment de sécurité et d'identité. Par-dessus tout, j'ai pu comprendre que je suis un homme doué, que je ne suis pas un vulgaire criminel, un minable sans force d'esprit. En effet, je me suis rendu compte que ma force d'esprit se raffermissait de jour en jour, à chaque lever de soleil. L'arôme du foin d'odeur est toujours le même, qu'on soit dans un établissement ou à l'extérieur. Ça sent bon; c'est une odeur qui me rajeunit ... Plus je me sentais rajeuni et plus je participais à des programmes, plus je commençais à voir les autres sous un angle différent. J'ai commencé à voir les autres comme des personnes, des individus. La couleur de la peau n'avait plus d'importance. Ça n'avait plus d'importance que les autres aient la peau blanche, noire, jaune ou rouge; je les voyais tous comme des personnes. À mesure que l'aîné me donnait de l'information, je me sentais grandir. Je me rends compte que je me démarquais des autres détenus, vous savez, que j'étais hors de danger. Je ne me soûlais plus, je faisais brûler du foin d'odeur et je jeûnais. Je jeûnais, je priais et je devenais un homme heureux. **Je commençais à devenir moi-même...**

«J'allais régulièrement aux suées, et je faisais des jeûnes. Très vite, avant même de sortir de prison, j'ai reçu mon nom autochtone. J'étais vraiment surpris, vous savez; je veux dire que c'est le nom qui m'a surpris; parce qu'il m'allait si bien. Après que j'ai eu reçu mon nom, les gars me disaient : "On dirait que tu n'es plus jamais seul, maintenant", et c'était vrai. Je n'étais plus seul ... Alors je suis sorti, et j'ai fait un jeûne à l'extérieur. Quel sentiment exaltant! ... Je me sentais vraiment bien. Ça a vraiment revigoré mon esprit et ranimé mes croyances et ma foi, car quand je fais un jeûne, je remets en fait ma vie entre les mains de Dieu, ça revigore mon esprit. J'arrive vraiment à comprendre que c'est ainsi que les Autochtones vivaient, qu'ils mettaient cette culture en pratique et que ça les faisait sentir entiers et vivants.»

Pour la majorité des participants, le processus d'assimilation des influences culturelles et spirituelles a été progressif. Lentement, ces influences ont pris une place de plus en plus importante dans leur vie, qu'ils se soient trouvés en prison ou dans la collectivité. Voici ce qu'a raconté Henry :

«Je devais m'exercer à faire ce que j'essayais de faire, et plus je m'exerçais, plus les deux se tenaient, vous voyez. J'ai compris que plus je m'exerçais, plus je guérissais. Je voulais tellement guérir que je m'exerçais beaucoup. Plus je m'exerçais, meilleur je devenais.»

Toutefois, pour certains, la conversion au mode de vie autochtone a été soudaine et entière. Mary avait grandi dans une famille où régnait la violence affective et l'alcoolisme. Elle s'est enfuie de chez elle à 11 ans, et pendant de nombreuses années, s'est livrée à la prostitution, a vécu différentes relations marquées par la violence avec des hommes et a fait une forte consommation de drogues intraveineuses pour oublier sa douleur. Pendant qu'elle se trouvait

en prison, Mary a rencontré une conseillère autochtone qui l'a initiée à la culture et à la spiritualité autochtones :

«C'était la première fois que j'étais en contact avec la foi, une foi aveugle. J'ai cru que ça marcherait pour moi, et ça a marché. Je priais, et mes prières étaient exaucées.»

Plusieurs participants ont utilisé le terme «guérison» pour décrire l'effet de l'éveil aux valeurs spirituelles et culturelles. Henry était de ceux-là :

«Je suis heureux; j'ai découvert la foi en prison, à la suerie. Je n'oublierai jamais cette suerie. J'y retourne souvent. Je me souviens que j'y allais seul et que je restais assis à l'intérieur; je me rappelle ce qui m'est arrivé, ce qui m'a changé. Tout ce que j'ai fait, ça a été de prier, de mettre mes mains sur le sol et de demander pardon; tout ce que j'avais de mauvais en moi, tout ce qui me dévorait vivant, j'ai laissé la Terre, notre mère, le reprendre, l'absorber. J'ai demandé au Créateur de puiser pour moi de l'énergie dans les roches et les choses, de parler aux aïeux, et différentes choses du genre. C'est comme ça que j'ai commencé à guérir.»

Un seul des 20 participants n'a pas mentionné les valeurs spirituelles et culturelles autochtones comme une influence importante. Ce participant a toutefois signalé qu'une église chrétienne avait joué un rôle important pour l'aider à reprendre le droit chemin.

Les participants ont parlé en termes passionnés du rôle important que les valeurs spirituelles et culturelles avaient joué dans le processus qui leur avait permis de reprendre le droit chemin. Cependant, certains d'entre eux ont fait quelques mises en garde et exprimé des inquiétudes. Tony, dont l'essentiel de la vie adulte a été marqué par des séjours répétés en prison, fait aujourd'hui des études universitaires et est consultant. Il anime des ateliers et des séminaires dans des collectivités autochtones. Il a une vie spirituelle très active. Réfléchissant à son cheminement spirituel, notamment pendant qu'il se trouvait en prison, il a souligné l'importance que revêtent la sincérité et la crédibilité des personnes qui participent aux cérémonies et de celles qui les animent :

«Quand je pense aujourd'hui aux cérémonies du calumet, aux suées et aux autres choses du genre, je ne peux pas dire si c'est bon ou mauvais. J'espère seulement que les personnes qui animent ces cérémonies sont en paix avec elles-mêmes, parce qu'on ne peut pas donner ce qu'on n'a pas, vous savez. Pour moi, c'est une partie très importante de la vie que j'aborde comme quelque chose de sacré.»

Se fondant sur son expérience d'ex-détenu et d'animateur de certaines cérémonies, il a poursuivi sa mise en garde :

«Je le sais; je suis déjà allé quelques jours dans un établissement pour faire du travail. Beaucoup de gars voulaient me parler seul à seul. Ils avaient presque tous eu un rêve étrange. J'avais de la difficulté à distinguer la réalité de l'imaginaire parce que je me souvenais de mes

premières expériences, qui remontaient à l'époque où je purgeais encore une peine ... Je ne sais pas, parfois j'ai des doutes au sujet des suées parce que j'ai vu des gars qui en sortaient en disant que la culture était ce qui leur avait permis de sauver leur peau, qu'ils allaient s'accrocher à la culture. Par exemple, un gars suit un traitement. Une fois le traitement terminé, il flanche de nouveau, après quoi il revient à cet endroit en demandant ce qui s'est passé. Je ne sais pas; il dit : "Eh bien, où est la culture maintenant?" Ça se passe simplement comme ça. J'observe ces choses, je me pose des questions et je me dis : "Y aurait-il une autre façon de communiquer ces choses?" C'est ce que je me demande.»

Harry a exprimé des inquiétudes comparables. Il travaille actuellement comme conseiller en alcoolisme dans un centre de traitement :

«Cependant, la seule chose que les gens utilisent, surtout ceux qui sortent de prison, ce sont les coutumes autochtones. Ils exagèrent. Ils font perdre leur sens à ces coutumes dans les prisons. Ils les utilisent mal. Ils déforment toute cette pensée spirituelle pour arriver à leurs fins. Ils l'utilisent mal. Bien sûr, certaines des personnes qui enseignent ces choses ont découvert leurs racines autochtones il y a cinq ou six ans à peine. [Ils disent] : "Regardez-moi, je suis un gardien du calumet sacré". Ce n'est qu'une mascarade; ils ne connaissent même pas les principes qui sont à la base de ce mode de vie. Certains d'entre eux ne connaissent même pas leur propre langue. C'est dans la langue que se trouve la force. Sans la langue, il n'est pas possible d'avoir la force. J'espère simplement, je prie pour qu'ils ne ridiculisent pas trop ce mode de vie, pour qu'ils n'en abusent pas. S'ils continuent de l'utiliser comme ils le font aujourd'hui, le gouvernement, et plus particulièrement le Solliciteur général, va dire : "Mais, c'est de la foutaise!", et il va tout jeter par la fenêtre, faire sortir tout ça de l'établissement. Ce que je veux dire, c'est qu'il ne peut pas y avoir de respect. C'est ça qui me fait peur. En tant qu'être humain, je crois que ça devrait m'inquiéter. Oui, je pense que le gars en haut a les choses en main. Comme on dit, il faut avoir confiance dans le processus.»

### *Le point de saturation*

Cinq participants sur 20 ont dit qu'à un certain moment, ils en ont eu assez de la prison et de leur style de vie axé sur l'alcool. Bon nombre des participants avaient fini par accepter et anticiper la routine des beuveries, des bagarres, des vols et des séjours en prison. Pendant de longues années, ils s'étaient adaptés sans difficulté à ce mode de vie, tant au sein de la collectivité qu'en prison. Toutefois, ce style de vie avait fini par perdre de son attrait. Les participants avaient de plus en plus souvent le sentiment qu'ils perdaient leur temps en se comportant et en pensant comme ils l'avaient fait jusque-là. Des pensées et des sentiments montaient en eux, les rongeaient, les amenaient à remettre en question ce qu'ils avaient fait jusque-là. Les aînés ont fait réfléchir certains des participants. Pour d'autres, ce sont leurs familles qui les ont fait réfléchir. Certains ont commencé à s'inquiéter de leurs enfants, qu'ils voyaient si rarement. La notion de «fond du baril» a revêtu, semble-t-il, de l'importance pour les participants, dans la mesure où ceux-ci pouvaient entrevoir un style de vie différent. Gary a raconté ce qui suit :

«J'ai cessé de fumer de la drogue, j'ai tout arrêté, et j'ai vraiment commencé à parler aux aînés. Dieu qu'ils m'ont aidé! Ils ont ramené à la surface toutes les choses qu'on m'avait enseignées lorsque j'étais enfant; mes forces revenaient. Je voulais redevenir bon; j'en avais assez de la vie en prison. J'en avais assez de boire parce que ça me ramenait constamment en prison, et j'en avais assez de la mari et du hasch.»

Grâce aux aînés qui venaient à la prison, Gary avait beaucoup entendu parler du Poundmakers Lodge, centre de désintoxication pour alcooliques autochtones situé près d'Edmonton. Il était motivé par l'espoir qu'éveillait en lui le Poundmakers Lodge. Il a ajouté, aussi, qu'un autre facteur avait ajouté à sa motivation :

«C'était un endroit où on pouvait trouver une femme; on pouvait trouver une épouse là-bas. Il y avait aussi des filles là-bas. Ce sont ces deux choses qui m'ont attiré à Poundmakers.»

Gary a franchi avec succès certaines étapes, puis a obtenu la semi-liberté, ce qui lui a permis de s'installer dans une maison de transition pour Autochtones avant d'aller au Poundmakers Lodge. Il voyait qu'un style de vie différent s'offrait à lui, et il a commencé à faire de petits pas dans cette direction.

Certains des participants à l'étude s'étaient fortement accoutumés à la vie en établissement, étaient devenus des détenus endurcis, mais avaient fini par en avoir assez après un certain temps. Voici ce que Tom a dit à ce propos :

«Vous savez, je voulais essayer de me tenir loin de toutes ces conneries qui se font dans les prisons, parce que ça n'en vaut pas la peine. Ça ne vaut plus la peine de se faire passer pour un détenu endurci; tout ce que ça donne, c'est qu'on aboutit dans une unité spéciale de détention et qu'on y reste 24 heures sur 24 pendant cinq ans, ou même plus. Ça dépend du comportement qu'on a, de notre attitude. Vous savez, j'en ai eu ma claque. J'ai changé mon comportement parce que je veux pouvoir croire en moi-même. Je veux que ma vie ait un sens, qu'elle ne soit pas remplie de choses négatives ou, comme je dis, de conneries.»

Harold est âgé de 35 ans. Il a un lourd casier judiciaire faisant état de vols, de vols qualifiés et de voies de fait graves. Jeune, il est devenu un gros buveur et un gros consommateur de drogues. À sa sortie d'un établissement de détention provisoire, il est allé dans un centre de désintoxication. Cependant, voici ce qu'il a dit à ce sujet :

«... J'étais dépendant du haschich. Ça me restait dans le sang. L'alcool me restait dans le sang un peu plus longtemps que d'habitude, et le sevrage était vraiment très difficile. De plus, pour une raison ou une autre, lorsqu'on a ça dans le système, ça ralentit l'absorption, semble-t-il, ou ça ralentit le sevrage de l'alcool, ou quelque chose du genre. J'étais vraiment, mais vraiment malade, aussi bien physiquement qu'émotivement, mentalement et spirituellement. J'étais très malade sur le plan physique. J'avais des rêves terrifiants. C'est à ce moment que j'ai frappé le



fond, que j'ai été soûl pour la dernière fois. Je n'avais rien. Après ça, je ne pouvais plus descendre; je pouvais seulement remonter.»

### *Désir d'une vie meilleure*

Sept des participants ont mis en évidence par leurs observations une attitude comparable à celle des participants qui en avaient eu assez. Ils exprimaient des doutes quant à la valeur de l'existence qu'ils avaient menée jusque-là et montraient qu'ils cherchaient sciemment une vie meilleure. Voici ce qu'a raconté Gary :

«J'ai découvert [qu'un cours] prenait beaucoup de mon temps, que je ne faisais que réfléchir à ce que je faisais. "Je ne veux pas passer le reste de ma vie ici, à perdre mon temps", me suis-je dit.»

Stan a purgé une peine d'emprisonnement de 30 mois à la suite d'une condamnation. Il a déclaré ce qui suit :

«Pendant cette période, ma principale préoccupation a été d'essayer, en supposant que je continuerais à vivre ou que je continuerais d'être là, d'essayer de me rendre utile pour mes enfants, pour mes enfants et pour moi-même. J'ai fait du mieux que j'ai pu pour me comprendre ...»

Sheila a quant à elle raconté ce qui suit :

«... Je me suis droguée pendant 11 ans, et c'est probablement seulement durant la dernière année que je me suis rendu compte qu'il devait bien y avoir moyen de mener une existence meilleure. Je me disais que quelque chose n'allait pas quand je me voyais assise sur le siège de toilette à quatre heures du matin, le pantalon baissé, à la recherche d'une veine dans ma cuisse ou dans la paume de ma main... J'ai commencé à me demander : "Ce n'est pas mieux que ça, la vie?" C'est exactement ce que je me disais.»

Ce que ces participants voulaient dire, c'est qu'ils avaient atteint un moment dans leur vie où ils avaient eu une vision, si vague soit-elle, d'une vie meilleure. En règle générale, l'alcool et les drogues étaient absents de cette vision. Ils en avaient appris suffisamment sur eux-mêmes et les autres styles de vie possibles pour en vouloir davantage. Ils avaient eu un avant-goût d'une existence meilleure, avaient aimé ce qu'ils avaient vu et ressentaient le besoin d'en savoir davantage. Pour la majorité des participants, la prise de conscience s'était faite progressivement. Elle avait été associée à un lent éveil aux enseignements reçus des grands-parents, à l'établissement de rapports avec les aînés et à la constatation que des amis ou des membres de leur famille réussissaient. De nombreux facteurs et conditions avaient progressivement conjugué leurs effets et donné lieu à un changement de style de vie, dans un processus qui s'est parfois échelonné sur plusieurs années.

## *Fraternité des Autochtones*

Trois participants ont dit que la Fraternité des Autochtones avait joué un rôle important pour eux pendant qu'ils purgeaient leur peine. Ils ont présenté la prison comme un milieu où les détenus autochtones étaient à l'aise les uns avec les autres, à l'abri des tensions raciales qui existent dans les prisons. Certaines fraternités ont joué un rôle utile en parrainant ou en soutenant des programmes comme le programme Toastmasters, ou encore des programmes de recyclage et de dynamique de la vie. Les participants s'entendaient sur l'utilité de ces programmes.

Ron a mis en évidence le rôle important que les fraternités ont joué en invitant des aînés et d'autres personnes dans les établissements :

«Quand j'y repense aujourd'hui, je constate que le point tournant pour moi a probablement été le moment où nous avons accueilli des aînés dans notre groupe de la Fraternité autochtone. À l'époque, peu de personnes étaient admises dans les prisons, mais nous recevions parfois la visite d'un aîné qui venait nous parler ... ça nous a vraiment aidés, ça et le fait que d'autres Autochtones viennent à la prison et nous parlent de ce qui était possible, de ce que les Autochtones pouvaient trouver à l'extérieur.»

## *Personnel des services correctionnels*

Peu importe l'endroit où les participants avaient été incarcérés (centres de détention provisoire, pénitenciers fédéraux, centres correctionnels provinciaux ou maisons de transition), ils partageaient une perception uniforme et claire du personnel qui les avait aidés et de la façon dont il les avait aidés. Il n'a pas été possible d'établir de distinction dans ce rapport entre les rôles des divers employés des services correctionnels (sécurité, traitement des cas, libérations conditionnelles, gestion, services de counseling, etc.) concernant la nature de l'aide fournie aux participants.

Harry avait été condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité. Au début, on l'a incarcéré dans un pénitencier à sécurité maximale. Il s'est habitué à la routine du pénitencier. Après plusieurs années, on l'a soudainement transféré dans un établissement à sécurité moyenne, puis dans un foyer de transition à sécurité minimale. Il était très reconnaissant aux employés de lui faire confiance et de montrer qu'ils avaient de l'espoir pour lui :

«Dieu merci, ces personnes ont été très patientes et tolérantes avec moi ... On aurait dit qu'elles sentaient que nous avions de l'espoir et que nous n'allions pas détourner notre regard de la petite lumière au bout du tunnel. Il s'en sortira...»

Plutôt que de s'intéresser uniquement à l'infraction qu'avait commise Harry (meurtre) ou à la peine qui lui avait été imposée (emprisonnement à perpétuité), les employés ont mis l'accent sur ses capacités. Ils se sont intéressés à ce qu'il pouvait faire, et non pas uniquement à ce qu'il

avait fait. Par-dessus tout, ils ont montré à Harry qu'ils ne l'abandonneraient pas et qu'ils croyaient qu'il arriverait à s'en tirer.

L'enfance de Ron avait été marquée par des problèmes d'alcool, des vols et des virées. Il a eu peu de modèles de comportement positifs jusqu'à ce qu'il rencontre certains conseillers qui n'avaient de cesse de l'inciter à s'améliorer :

«L'alcool était partout autour de moi. Je n'ai jamais vraiment reçu d'éducation positive, comme nous disons aujourd'hui. Je n'avais pas de modèle de comportement positif, je ne connaissais que des ivrognes. Tous les gens que je connaissais se bagarraient et volaient tout le temps. À 10, 11, 12 ans, puis à 13 et 14 ans, je me tenais avec un gang; nous buvions, nous faisons la fête et nous partions en virée. Ces camarades étaient des sortes d'idoles pour moi. À l'âge adulte, après que j'ai eu arrêté de boire, je rencontrais parfois des gars qui étaient très engagés dans les activités des AA et qui travaillaient [dans un organisme de counseling autochtone]. Je suppose qu'ils ont vu du bon en moi; ils ne me lâchaient pas d'une semelle. Chaque fois qu'ils venaient pour la fermeture, ils me voyaient là et, en secouant la tête, me demandaient à quel moment je me déciderais à changer... J'ai pensé, simplement : "Au diable!, je dois m'en sortir et trouver quelque chose." Je savais qu'une existence meilleure était possible.»

Ron a commencé à apprécier la présence des employés, notamment les employés autochtones, qui voyaient ses capacités. Ces employés ne le sermonnaient ou ne le réprimandaient pas. Ils ne le laissaient pas tranquille pour autant, le mettant constamment au défi de faire le pas qui l'amènerait à apporter de véritables changements dans sa vie.

Le personnel peut se rendre utile également en encourageant l'initiative et en reconnaissant les situations où un délinquant s'intéresse à quelque chose de positif. Henry a été élevé dans un foyer où régnait la violence. Il buvait beaucoup, avait du ressentiment à l'égard des Blancs qui occupaient une position d'autorité et avait de lourds antécédents de vols, de voies de fait et aussi de meurtre. Il a passé beaucoup de temps dans des établissements à sécurité maximale et en isolement. Un jour, un gardien d'un établissement à sécurité minimale a non seulement autorisé Henry à reprendre une pratique traditionnelle, mais a lui-même participé activement à son projet :

«Deux semaines plus tard, quand je suis sorti du trou, on m'a envoyé à un camp [forestier à sécurité minimale]. C'est là que ma guérison a commencé. Il y avait là un gardien autochtone, et j'ai vu qu'il y avait une suerie qui avait été bénie, mais que personne n'utilisait vraiment. Une fois là-bas, j'ai demandé si quelqu'un utilisait la suerie. On m'a répondu que non. J'ai demandé si je pourrais y apporter quelques pierres, du bois et des choses du genre. J'ai demandé au gardien s'il m'aiderait. Il a répondu : "Bien sûr; comme ça, je pourrai faire des suées avec toi." Il était diabétique. Il a commencé à faire des suées avec moi. C'est de cette façon que s'est enclenché pour moi tout le processus d'abandon, de pardon, et tout le reste.»

Les employés peuvent également faire oeuvre utile en mettant en évidence les capacités et les forces des détenus. Lorsque des employés agissent ainsi, certains délinquants s'interrogent au début quant à leurs motivations, mais cela finit par donner des résultats. Harold n'a pas connu la stabilité dans son enfance parce qu'il a été placé successivement dans des dizaines de foyers d'accueil. Il n'a jamais appris à aimer ou à avoir confiance. Après de nombreuses peines d'emprisonnement, il avait abandonné l'idée de reprendre le droit chemin :

«Je me disais que j'allais me faire tuer en prison, que j'allais tuer quelqu'un ou que j'allais me suicider.»

À sa (dernière) remise en liberté, il a décidé de réduire sa consommation de drogues et de suivre quelques cours pour s'améliorer :

«En 1986, je suis venu en Alberta et je me suis inscrit à un programme de dynamique de la vie. Ils m'ont dit des choses : "Tu as tellement de bonnes qualités, tu pourrais devenir un excellent avocat, ou autre chose. Tu pourrais devenir ce que tu veux. Tu as une grande intelligence." La première fois qu'ils m'ont dit ça, je n'ai pas pu m'empêcher de penser : "Qu'est-ce qu'ils me veulent?", car personne ne m'avait jamais dit des choses du genre auparavant. Je n'avais rien. Je me suis renfoncé dans ma chaise, je leur ai souri et j'ai dit "Ouais, ouais". C'est à ce moment qu'ils ont jeté la semence, qu'ils ont commencé à me faire voir que je pourrais faire quelque chose de ma vie, et c'est ce que j'ai fait ...»

Les employés peuvent également aider en montrant que le travail correctionnel ne représente pas simplement un gagne-pain pour eux, mais quelque chose qui leur tient à coeur. Amanda avait consommé des drogues et de l'alcool pendant de nombreuses années. Pendant qu'elle purgeait sa plus longue (et dernière) peine, elle a participé à de nombreux programmes de formation personnelle. Comme elle avait entendu dire que le programme des AA donnait de bons résultats, elle s'est présentée aux réunions qui avaient lieu dans l'établissement. Elle y a rencontré des employés qui faisaient partie des Alcooliques anonymes et qui ne se limitaient pas à accomplir les tâches inhérentes à leur poste :

«Une des gardiennes de la prison donnait de son temps. J'allais à des réunions [des AA] qui se tenaient à la prison le mardi soir et le vendredi ou le samedi soir. Cette femme venait à la prison, en dehors de ses heures de travail, et elle nous emmenait aux réunions. Ainsi, je pouvais assister à deux réunions par semaine. Ça a vraiment fait une différence dans ma vie.»

Amanda a montré qu'il est important que les employés présentent des modèles de comportement positifs et manifestent de l'intérêt pour les détenus. Elle a mis en évidence l'impact que cela peut avoir sur certains délinquants.

Amanda s'est aussi souvenue d'une expérience qu'elle a vécue peu de temps après sa remise en liberté. Un travailleur lui avait montré qu'il la considérait comme une personne, non pas comme une «délinquante», et a souligné le fait qu'elle avait des capacités :

«Dans l'intervalle, j'ai perdu mon emploi parce que j'avais recommencé à boire, et j'ai fini par m'inscrire à un cours de services sociaux d'une durée de trois mois. Encore une fois, c'est arrivé à point, parce que jusque-là, j'avais toujours pensé que je n'étais pas capable de faire quoi que ce soit d'utile. J'ai réfléchi à mon passé, et je me suis dit : "Eh bien, comment vais-je faire pour écrire un curriculum vitae? Qu'est-ce que je vais bien pouvoir y mettre, que j'ai fait le trottoir pendant dix ans?" En tout cas, je parlais de ça avec [l'animateur de groupe]. Il m'a demandé combien de fois j'étais allée en prison. J'ai répondu que j'y étais allée trois fois; il m'a alors demandé combien d'années s'étaient écoulées entre chacune de mes peines d'emprisonnement. J'ai dit cinq ans; il a alors répondu : "Eh bien, tu dois bien avoir un peu de jugement. Qu'est-ce qui a joué en ta faveur et t'a permis de rester en liberté?" En tout cas, je n'avais jamais vu les choses de cette façon. J'ai dit : "Ouais, tu dois avoir raison." J'ai commencé à penser à ça, et mon estime de moi est revenue. Il a été tout simplement fantastique. Il m'a considérée simplement comme un être humain, et non pas comme quelqu'un qui avait fait de la prison ou qui avait mené l'existence que j'avais menée. Ça a fait une grande différence ... »

Amanda a attaché beaucoup d'importance à certaines capacités dont le personnel a fait preuve, par exemple, percevoir les aspects positifs, plutôt que de s'arrêter aux aspects négatifs, lui transmettre cela et mettre l'accent sur ses réussites, plutôt que sur ses échecs.

Amanda a également indiqué quelles qualités le personnel devrait posséder, selon elle, pour être le plus efficace possible dans le milieu correctionnel. À son avis, le respect de soi et des autres, y compris des condamnés, était une qualité primordiale :

«Je pense que les personnes qui travaillent dans le milieu doivent être ce que j'appelle «branchées sur la personne», c'est-à-dire qu'elles doivent croire en la personne, comprendre leur propre condition d'êtres humains, être capables de pardonner et de ne pas considérer comme des perdants ceux qui font un séjour en prison.»

Edward a formulé des observations similaires au sujet de la capacité des intervenants correctionnels de montrer et de communiquer du respect et de l'humanité. Edward a de lourds antécédents de vol et d'abus d'alcool. Dans ses rapports avec les travailleurs correctionnels, il a cerné une attitude et une façon d'agir qui peuvent soit aider, soit nuire :

«Il y a une chose qui m'a vraiment agacé pendant des années : je fais une distinction quand je parle des personnes chargées des libérations conditionnelles et de la probation et des agents chargés des cas. Beaucoup nous parlent, plutôt que de parler avec nous. Lorsqu'on nous parle, on nous dit quoi faire. Parler avec nous signifie négocier. "Alors, qu'est-ce qui convient le mieux pour toi et pour moi? Comment pouvons-nous y arriver? Comment pouvons-nous régler ce problème? Comment pouvons-nous nous aider mutuellement? Quelles sont les options? Quelles sont les règles et les étapes à suivre?" C'est une des choses qui ont fait défaut pour moi.» (c'est nous qui soulignons)

Tony a relaté une situation où un employé lui avait montré d'une façon tout à fait personnelle qu'il s'intéressait à lui. Âgé de 52 ans, Tony avait été condamné pour homicide involontaire. Pendant qu'il purgeait sa peine, il s'est intéressé de très près à la vie en établissement, organisant des activités récréatives et y participant. Cela lui a permis d'utiliser de façon constructive une partie de son temps libre.

Cela a également permis au personnel d'apprendre à le connaître, pas uniquement comme un meurtrier, mais comme une personne. Tony a raconté le souvenir suivant :

«J'avais fait ma valise, j'étais assis et je me disais : "Eh bien, c'est le temps de partir." Soudain, j'ai entendu un bruit de clés, et je me suis dit qu'on venait me chercher. Des yeux, j'ai fait le tour de ma cellule. Un des gars qui s'occupait des activités récréatives est venu à ma porte, et il m'a tendu la main à travers les barreaux. Il a dit : "Je voulais juste te voir et te saluer avant que tu partes. Si tu te débrouilles aussi bien en dehors que tu l'as fait ici, tu vas t'en sortir." Il était assez ému. Il n'est pas resté. Il a retiré sa main, s'est retourné et est parti. Je me souviens de ce gars. Je pense à lui. Un jour, j'aimerais retourner à la prison et lui dire qu'il avait raison et que je me suis assez bien débrouillé dans la vie. Ce gars m'a vraiment montré que certaines personnes s'intéressent réellement aux autres ... »

Si les participants avaient des opinions tranchées au sujet des employés qui les avaient aidés, ils en avaient également au sujet de ceux qui ne les avaient pas aidés. Mary a grandi dans un milieu violent. Elle a été une jeune délinquante tellement active qu'on l'a envoyée devant un tribunal pour adultes quand elle avait 15 ans. Pendant des années, on a tenté diverses interventions correctionnelles (psychiatres, psychologues, AA et centres de traitement, par exemple), sans grand résultat. Mary a changé à partir du moment où elle a pu rencontrer une aînée autochtone. Elle a commencé à comprendre que certains choix s'offraient à elle. Mary a découvert que le personnel autochtone pouvait lui être plus utile que le personnel non autochtone. Elle s'est souvenue de s'être présentée à un organisme autochtone réputé pour s'intéresser aux Autochtones qui avaient des démêlés avec la justice :

«... Je suis entrée. Il y avait des gens. J'ai rencontré un Autochtone qui avait connu le système. Il m'a dit ce que je devais faire pour rester dans le droit chemin. Je l'ai revu le soir même; il était soûl. Je lui ai dit : "Tu m'as menti. Comment peux-tu me faire des sermons au sujet de ce que je devrais faire pour rester dans le droit chemin si tu n'es pas capable de le faire toi-même?" Mes aînés m'ont enseigné qu'il faut vivre par l'exemple et montrer par l'expérience. Si je veux enseigner la vie à mes enfants ou à n'importe qui d'autre, je dois faire ce que je dis; je ne peux pas me contenter de le dire ou de le penser. Je ne peux pas simplement dire que je suis une Autochtone ou aller à un pow-wow, puis dire, parce que je l'ai fait, que je suis une Autochtone traditionaliste. Ce ne serait pas vrai.»

Mary a parlé ici de l'importance d'une participation active des organismes autochtones et du personnel autochtone à la prestation des services correctionnels. En outre, elle a souligné qu'il

ne suffit pas d'avoir le statut d'Autochtone; il faut éprécher par l'exemple. De plus, les organismes et le personnel doivent fournir des modèles de comportement positifs en transposant dans leurs actions ce qu'ils préconisent.

Ron a fait des observations comparables en parlant de l'expérience qu'il a vécue au contact d'un autre organisme autochtone :

«Ce type me dit : "Ne t'inquiète pas; j'ai tout arrangé pour toi." Je suis sorti quand j'ai obtenu ma libération conditionnelle. J'étais vraiment emballé par le cours que j'allais suivre et par le fait que j'irais à l'école. Je suis d'abord allé voir ce type. Il m'a dit différentes choses, mais au bout du compte, il n'avait rien fait. À l'association (politique), d'autres personnes m'ont dit : "Oh, ne t'inquiète pas; nous te trouverons un emploi quand tu sortiras. Aucun problème. Viens nous voir; nous t'aiderons." Je suis entré dans le bureau et j'ai vu deux ou trois gars qui jouaient au cribbage, et il y avait deux ou trois flasques d'alcool sur la table. Je me suis dit : "Comment est-ce que ces gars vont bien pouvoir m'aider à m'en sortir?". Ça m'a plutôt découragé, vous savez. Je pense que je n'aurais pas dû me servir de ça comme prétexte, mais c'est ce que j'ai fait. Je me suis dit : "Oh, et puis merde!" J'ai simplement laissé tomber».

Ces observations de Mary et de Ron font ressortir l'importance que revêt la participation des organismes et du personnel autochtones. Les délinquants ont des attentes très élevées à l'égard des organismes et du personnel. Lorsque ces attentes sont déçues, les avantages possibles pour les délinquants ne se matérialisent pas. Les observations des participants montrent bien l'importance que revêt la sélection minutieuse et le perfectionnement continu des employés des organismes autochtones qui jouent un rôle dans la prestation des services correctionnels.

### *L'influence d'autres personnes*

Les participants ont parlé d'un certain nombre d'autres personnes qui les ont aidés à reprendre le droit chemin. Sheila a parlé de sa soeur :

«Ma soeur aînée avait cessé de boire. C'était plus tard. Elle exerait encore une forte influence sur moi parce que je savais qu'elle avait eu des difficultés et qu'elle avait réussi. Je réfléchissais à la façon dont elle s'y était prise pour arrêter de boire; je me disais que si elle avait réussi, je le pourrais moi aussi.»

Tom a décrit deux réactions qui sont fréquemment observées chez les détenus Après l'emprisonnement. Il s'agit du rejet et de l'isolement :

«Il y a eu une période où je ne voulais vraiment voir personne. Je rejetais tout le monde; je ne voulais vraiment rien savoir d'eux, surtout la première fois que j'ai été condamné. C'est vraiment une grosse épreuve, non seulement pour la personne qui est incarcérée, mais aussi pour la famille. Toutefois, ma mère a été présente pendant toute, la durée de ma peine. Elle m'a fourni un soutien spirituel pendant que j'étais en prison ... »

Harry était marié et élevait une famille lorsqu'il a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour meurtre. Voici quelle a été sa première réaction :

«Je voulais mourir. J'ai même pensé à la façon dont je me suiciderais. Je ne voulais plus vivre, je vous le dis. S'ils avaient voulu me pendre, j'aurais eu peur, mais j'aurais été soulagé. ça vous montre toute la honte que je ressentais.»

Sa vie de famille, plus particulièrement la relation avec son épouse, a été anéantie. Les liens ont toutefois été rétablis par la suite, Après qu'il eut commencé à fréquenter un centre de traitement :

«... Nous nous sommes séparés vers la fin de ma deuxième année au [pénitencier]. Elle a poursuivi sa route. Je m'attendais à ce qu'elle le fasse. Je ne voulais pas qu'elle subisse les conséquences de ma folie. Nous nous sommes réconciliés. J'ai eu cette chance. J'ai eu aussi la chance de vivre ce que les gens appellent un éveil spirituel; je veux parler des coutumes autochtones.»

Stan avait été incarcéré plusieurs fois pour des infractions graves. Cela était source de conflit et de stress dans son mariage. Il a raconté le souvenir suivant

«Même si je le savais déjà, lorsque j'ai été incarcéré pour la première fois, j'ai pensé qu'à ma sortie, je ne retrouverais pas une épouse qui ne couche avec personne, ou d'autres choses du genre, une épouse qui ne boit pas et ne fait pas la fête avec d'autres personnes. Mais ce qui m'a incité à retourner vers mon épouse, ce sont les souvenirs que j'avais de notre relation, mes souvenirs de la personne avec qui j'avais vécu à l'origine. Ce que je veux dire, c'est qu'à partir du moment où elle s'est installée avec moi, elle a vraiment fait de son mieux; elle a été extraordinaire. Elle restait à mes côtés, peu importe ce que je faisais, même quand je buvais. En restant à mes côtés, elle voulait m'aider à m'en sortir.»

Les enfants ont joué un rôle en aidant certains des participants à se sortir du pétrin, non par ce qu'ils ont fait, mais par leur simple présence. Ralph avait mené une existence de buveur et de bagarreur. Après plusieurs peines d'emprisonnement, il a commencé à envisager de changer:

«Je devais vraiment faire le point, je veux dire me demander où je m'en allais. J'ai pensé à mes deux enfants, mes deux fils; je me suis dit qu'ils dépendraient bientôt de moi, et je ne voulais pas qu'ils suivent mes traces.»

Mary a elle aussi commencé à réfléchir aux effets que son comportement pourrait avoir sur sa fille :

«Je me droguais la fin de semaine pour m'amuser; c'était une forme de divertissement. Mais je me suis aperçue que quand je me droguais et je me soûlais, je ne m'occupais pas de ma famille



comme j'aurais dû. Ça a été un vrai choc pour moi. J'ai pensé que c'était ainsi que je me sentais quand ma mère et mon père buvaient, quand tout le monde autour de moi faisait toutes ces choses, et je faisais subir la même chose à ma fille ... »

Quand Amanda s'est vu imposer sa dernière peine, elle a pris certaines décisions :

«Je n'avais pas pris la décision de reprendre le droit chemin. J'avais décidé d'obtenir une libération conditionnelle. Je savais ce que je devais faire... [Entre autres choses], j'ai beaucoup prié. J'allais à l'église. J'ai commencé à réfléchir à ma famille, à mes enfants. Je me suis aperçue que d'aussi loin que remontaient mes souvenirs, j'avais toujours voulu être une bonne mère. Je pensais à mes jeunes enfants, séparés de moi. C'est certainement un facteur qui m'a motivée.»

Harold a dit lui aussi que ses enfants l'avaient aidé dans ses efforts pour devenir un citoyen respectueux des lois :

«Comme j'avais déjà reçu un traitement, je savais que si je voulais aller de l'avant dans la vie, si je voulais devenir productif, ce n'était pas parce que je me souciais du bien de la société. En ce qui me concernait, la société pouvait bien aller au diable. C'étaient mes fils qui me préoccupaient. Je ne voulais pas mourir, me suicider, et que mes fils grandissent en pensant que leur père avait été un pauvre type. C'est ça en réalité qui m'a fait reprendre le droit chemin; je ne voulais pas que mes fils grandissent en pensant que leur père était un pauvre type.»

### *Moments déterminants*

Un certain nombre de participants ont relaté des moments ou des expériences qui les ont influencés à l'époque où ils ont repris le droit chemin. Pour ces participants, il s'est produit un «décliv», souvent soudain, quoique d'autres facteurs les aient amenés, semble-t-il, à attribuer une signification particulière à ces expériences ou moments déterminants.

Wilfred, qui est âgé de 48 ans, a passé environ 25 ans de sa vie (dont 16 en détention) à se bagarrer, à boire et à faire de la prison. Il travaille aujourd'hui comme agent d'escorte dans des établissements correctionnels :

«J'ai travaillé pendant 27 mois dans le système carcéral sans jamais me rendre compte que je pourrais retourner un jour en prison autrement que pour purger une peine. Je n'avais jamais prévu ça. J'ai dû obtenir une autorisation qui valait partout au Canada, car j'avais un casier judiciaire. Jamais je n'aurais rêvé de changer un jour de style de vie.»

Wilfred a changé de style de vie, et de façon très marquée :

«Un jour, un médecin, mon médecin ici à (nom de ville) m'a dit : "Tu sais, un de ces jours, on te mettra à l'hôpital et je ne pourrai rien faire pour toi; il sera trop

tard." J'ai compris ce qu'il voulait dire. Une fois encore, j'ai cessé de consommer des drogues pendant un bout de temps. C'était comme ça. J'arrêtais de consommer pendant un certain temps, mais je finissais toujours par recommencer. Ce qui m'a vraiment ouvert les yeux, c'est quand ma femme m'a quitté, je crois, quand nous nous sommes séparés. Ça m'a vraiment fait mal. Vous savez, j'ai pensé que je ne pourrais pas vivre sans elle.»

Henry a lui aussi vécu un moment déterminant. Tout ce qui représentait l'autorité lui inspirait du ressentiment dans son enfance. Pendant cinq ans, il a essayé d'arrêter de boire sans obtenir de résultats concluants. Du jour au lendemain, il s'est vu confier la garde de son fils :

«J'avais un petit garçon; j'avais fini par avoir un petit garçon. Sa mère et moi avions un petit garçon. Elle est venue et m'a mis l'enfant sur les genoux; je suppose que c'est parce qu'elle voulait devenir agente de police. Nous avons rompu. Nous avons convenu de rompre parce qu'elle voulait faire carrière dans la police, parce qu'elle voulait devenir gardienne de la paix. Comme j'étais un criminel, ça n'aurait pas pu marcher. Nous avons convenu de rompre pour le bien de notre garçon. Il nous a fallu environ huit mois pour consommer la rupture, mais finalement, elle a décidé de me laisser le petit garçon. Je restais chez ma mère. J'étais malade à crever. C'était parce que j'essayais de me défaire de mon accoutumance à la drogue et à l'alcool. J'avais ce bébé de huit mois avec moi. Il m'a remis sur la bonne voie. Je l'ai gardé pendant huit mois, et pendant tout ce temps, j'ai marché droit. Lorsqu'il a eu 18 mois, sa mère est venue et l'a repris. Elle aurait pu aussi bien m'arracher le coeur de la poitrine. Cet enfant signifiait tant pour moi. "Eh bien, il était temps que je reprenne le droit chemin", me suis-je dit.»

Mary a elle aussi vécu un moment déterminant. Pendant son enfance et à l'âge adulte, elle a maintes fois été victime de violence grave. Mary a décrit deux événements marquants qui se sont produits à 16 années d'intervalle :

«J'avais à peu près 17 ans; j'ai eu une conversation franche avec ma première conseillère autochtone. C'était une femme qui venait du centre d'accueil autochtone ... Jusque-là, les méthodes non autochtones n'avaient pas marché avec moi ... Comme je l'ai dit, j'avais 17 ans quand j'ai rencontré cette femme. J'ai eu l'impression que quelque chose avait changé. J'ai vu qu'il existait une autre voie, mais quand je suis sortie de prison, je n'ai plus eu de contact avec cette femme parce qu'elle travaillait seulement dans la prison. J'étais de nouveau perdue, alors je suis simplement retombée dans mes vieilles habitudes ... »

Après une série de vols qualifiés, Mary s'est vu imposer une peine de quatre ans d'emprisonnement :

«Environ quatre jours après mon arrivée au pénitencier de Kingston, j'ai rencontré deux aînées. L'une d'elles m'a dit qu'elle faisait des bains de cèdre. Je n'étais jamais allée à une suée. J'avais entendu parler du foin d'odeur, des pow-wows et d'autres choses du genre, mais je n'étais jamais allée à un pow-wow et je ne m'étais jamais intéressée de près à ma culture autochtone. L'aînée m'a dit : "Tu vas m'aider; tu seras mon assistante." Quand je lui ai répondu que je ne savais pas quoi faire, elle a dit : "Si, tu le sais", et j'ai su. Je l'ai assistée pendant deux jours. Elle aidait les femmes victimes d'agression sexuelle. Je suis devenue son assistante. À cette époque, une fois que ça a été terminé, j'en ai retiré un extraordinaire sentiment de réussite. J'ai vu des changements se produire chez certaines femmes que j'avais connues en prison des années auparavant. Je me suis dit : "Si ça donne autant d'effet en deux jours pour ces femmes, qu'est-ce que ce doit être si on le fait toute sa vie?" Je me suis dit : "Très bien, je vais me plonger là-dedans." Je suis allée à des suées, à des cérémonies du calumet. J'ai appris le plus de choses possible au sujet des remèdes. J'ai écouté les enseignements et j'ai écouté mes aînés. Plus j'en apprenais, plus je voulais en apprendre, et plus j'avais l'impression que c'était ce qu'il me fallait. Ce n'est pas une religion. Ce n'est pas strict. Personne ne me dit que je dois aller à une suée, que je dois croire tel aîné ou penser que ceci ou cela est bien ou mal, mais ça a du sens pour moi. J'ai pensé que ces choses avaient toujours été là. C'est ça que je savais, et plus j'en apprenais au sujet des enseignements et des traditions, au sujet de ce que les aînés me transmettaient, plus je trouvais que tout s'enclenchait dans ma vie.»

## *Résumé*

Ce qui semble ressortir de cette partie, c'est que les participants ont pour la plupart connu un moment dans leur vie où ils en ont eu assez des séjours répétés en prison, conjugués aux abus d'alcool ou de drogues. Ceux qui purgeaient de longues peines ont commencé à éprouver des doutes quant à leur statut de détenus endurcis. En règle générale, ils en avaient assez de la toxicomanie et de la prison.

À leur désir d'abandonner leur style de vie axé sur la criminalité était venu s'ajouter le sentiment que la vie pouvait offrir mieux que ce qu'ils avaient connu jusque-là. Ils étaient hantés par l'idée qu'il devait être possible de mener une existence meilleure.

Était associée à ce que nous venons de décrire une sensibilisation de plus en plus vive aux valeurs culturelles et spirituelles autochtones. Dans la majorité des cas, le processus de ressourcement a été progressif, mais puissant. Avec le temps, les participants ont découvert un nouveau mode de vie qui leur a permis de surmonter des dysfonctions personnelles, familiales ou communautaires. Ils ont découvert un sens à leur vie et des moyens pour entretenir des relations positives avec autrui. Ce mode de vie a, semble-t-il, ouvert la voie à une réinsertion réussie au sein de la société.

En outre, les participants ont mentionné que le soutien, les encouragements et les renforcements positifs fournis par des membres de leur famille, des amis et des employés des organismes correctionnels avaient eu une incidence positive dans leur transition du statut de criminel à celui de citoyen respectueux des lois.

Pour la majorité des participants, différents facteurs et conditions ont graduellement conjugué leurs effets et les ont amenés à changer leur style de vie en abandonnant une vie criminelle active au profit d'une existence rangée. Toutefois, pour quelques participants, un déclic s'est produit, et ils sont devenus assez rapidement des citoyens respectueux des lois.

### ***COMMENT ILS SONT RESTÉS DANS LE DROIT CHEMIN***

Comme dans la section précédente, certains thèmes se dégagent des récits des participants quant aux facteurs qui ont contribué à les maintenir dans le droit chemin. Comment réussissent-ils à garder le comportement et les attitudes qui les ont aidés à changer de vie? Tous ont mentionné diverses influences, dont les effets conjugués les ont aidés à rester dans le droit chemin. Au nombre de ces facteurs figuraient le maintien de la sobriété, la spiritualité et le développement culturel, l'identité personnelle, l'aide à autrui, l'emploi, l'éducation, la thérapie et le traitement des problèmes, la famille, la capacité de composer avec la rechute et avec d'autres facteurs.

#### *Maintien de la sobriété*

Huit participants ont dit s'être appliqués à rester sobres, ce qui demeure pour eux une lutte de tous les instants, souvent difficile à mener. Ils y ont réussi en assistant aux réunions des AA, en participant à des programmes de traitement et en nourrissant leur vie spirituelle. Gary a déclaré ce qui suit :

«Je suis sobre depuis déjà huit ans; ce sont les valeurs spirituelles qui me permettent de rester sobre... Si je peux passer à travers tout ça et tenir le coup, c'est grâce à la vie spirituelle. Quand je me suis tourné vers elle, j'y suis resté accroché, parce que je savais que c'était la réponse qu'il me fallait. Sans cela, je crois que je serais encore dans le pétrin, que je continuerais de boire, et tout.»

Sheila, qui est aujourd'hui étudiante et est âgée de trente-deux ans, a affirmé :

«La première fois que je suis vraiment restée un bon moment sans consommer de drogue, je suis revenue à (une ville) et j'ai commencé à prendre du valium. Je ne pensais pas que c'était vraiment de la drogue, parce que je n'en avais jamais pris. Je n'aimais pas beaucoup le valium. Je ne pensais pas que c'était une drogue dangereuse, alors j'ai fait un faux pas et j'ai commencé à prendre des pilules. C'était pendant que nous montions les spectacles, et je lisais le grand

livre. J'avais reçu le grand livre, le grand livre des AA, en cadeau de mariage de ma soeur, et je l'apportais partout. Je ne l'avais jamais lu, mais cette nuit-là, au motel, je l'ai feuilleté. J'étais en bonne voie de rechuter. J'ai donc pris ce livre et je l'ai lu. Il y avait l'histoire d'un grand chef indien qui racontait comment il était demeuré sobre. Je l'ai lu et je me suis mise à pleurer. Et j'ai dit à mon mari que je devais aller chercher de l'aide.»

Sheila s'est inscrite à un programme de traitement et s'est jointe aux AA :

«J'ai assisté régulièrement aux réunions des AA. Ça m'a beaucoup aidée.»

Le soutien des AA a été une influence importante qui a aidé les participants à demeurer sobres. Tony a déclaré :

«J'y suis allé, et ils parlaient de trouver un parrain; j'ai donc eu ce bon vieux (nom) pendant cinq ou six ans. C'était mon parrain. Il a été vraiment important dans ma vie en me montrant qu'un gars pouvait aimer un autre homme. Il m'a enseigné ça, sans réserve. Il avait ses défauts. Il avait ses défauts, mais il m'a accompagné pendant un bon bout de chemin. J'ai appris de lui une bonne part de ce que je sais aujourd'hui. Il m'a vraiment aidé.»

Harold a parlé de l'influence de la vie spirituelle sur la sobriété :

«La fréquentation de la suerie a été l'un des facteurs qui m'ont vraiment aidé à rester sobre.»

Walter, qui est maintenant conseiller en alcoolisme, a fait la déclaration suivante :

«Le traitement est très très important dans ma vie. C'est arrivé il y a seulement deux ans, mais je ne me suis jamais senti aussi bien dans ma peau avant de suivre un traitement et de commencer à travailler petit à petit sur moi-même, à combattre sans cesse cette accoutumance. Voir, pouvoir s'ouvrir les yeux et regarder autour de soi, et voir ce qui est beau, plutôt que de toujours chercher des aspects négatifs.»

### *Spiritualité et développement culturel*

Comme nous l'avons déjà signalé, l'influence de la spiritualité et de l'identité culturelle a beaucoup contribué à transformer les participants en honnêtes citoyens. Il semblerait que ce soit le facteur le plus important et le plus influent. Il n'est donc pas surprenant que 18 participants sur 20 aient mentionné le développement de l'identité spirituelle et culturelle comme un facteur très important qui les a aidés à demeurer dans le droit chemin. Tom a souligné :

*«Je vais tout le temps à la suerie parce que je m'y sens bien. Je n'y vais pas pour essayer de bien paraître devant mon surveillant de liberté conditionnelle ou devant un représentant de l'autorité. J'y vais pour moi.»*

William, qui suit actuellement des cours de recyclage, a déclaré ce qui suit :

*«Je vais à la suerie et aux cérémonies. Au Manitoba, il y a une cérémonie du printemps près d'une montagne. Il y a aussi deux sueries, deux ou trois sueries et un groupe de personnes assistent aux cérémonies. J'y suis allé, et c'est bien. J'ai aimé ça et je continue d'y retourner pour en apprendre plus, pour écouter. C'est ce que j'aime le mieux : m'asseoir pour relaxer et écouter ce que d'autres ont à dire.»*

Edward, qui travaille maintenant dans un centre correctionnel communautaire dirigé par des Autochtones, a parlé de l'importance de retrouver son esprité :

*«Aujourd'hui, là où je travaille, il y a une suée toutes les semaines. C'est une bénédiction, et je peux aller à (une réserve) le dimanche, quand c'est possible, pour assister à une suée; je me garde toujours du temps pour ça. Si je ne peux pas y assister ici ou là-bas, je m'arrange toujours pour trouver quelqu'un de spirituel à qui parler. Qu'on soit ou non Autochtone, il faut avoir des valeurs spirituelles; il faut croire en quelque chose de positif. Comme je l'ai dit, mes professeurs ont été et sont encore les aînés. Aujourd'hui, ils me disent que pour fonctionner, il faut trouver ses valeurs, son identité, son esprit. Quand on a trouvé son esprit, on chemine sur une voie beaucoup plus agréable qu'avant.»*

Stan a déclaré ce qui suit :

*«Je joue du tambour, j'ai un tambour à main, et je chante. Je chante parfois aux danses en rond avec mon frère. Mes filles s'exercent toujours avec son groupe de joueurs de tambour; elles dansent, et tout. (Une fille) est une excellente danseuse. Ma nièce aussi. J'aime ça, ça garde (mon frère) en vie. Nous l'accompagnons et nous allons toujours le voir au pow-wow et à tout ça, partout où nous allons.»*

Pour Walter, conseiller en alcoolisme âgé de trente-neuf ans, qui a eu de nombreuses condamnations pour voies de fait, y compris l'homicide involontaire, la spiritualité est très importante :

*«Je crois au calumet. J'aime à dire que c'est un mode de vie pour moi. Je crois que la prière est l'une de mes valeurs. J'aime prier. Je n'avais jamais prié en public avant de venir à (un centre de formation). Je n'avais jamais prié en public avant. J'ai toujours prié, mais toujours en silence, et c'étaient des prières adressées à Jésus. J'ai prié le Créateur (en cri). Je l'ai prié. J'ai toujours prié. C'est une de mes valeurs. Je crois en la culture autochtone. Je crois au mode de vie autochtone, je crois aux suées, aux cercles*

*bénéfiques, à tout ça. Ça fait partie des valeurs auxquelles je tiens.»*

Deux participants n'adhéraient pas fermement à la spiritualité autochtone. Ils avaient toutefois été actifs au sein de communautés chrétiennes et ont dit que cela les avait beaucoup aidés.

### *Identité personnelle*

Durant l'étape précédente, (comment ils sont rentrés dans le droit chemin), les participants ont parlé de l'influence de la spiritualité et de la façon dont elle les avait aidés à acquérir un sentiment d'identité personnelle. À la dernière étape (comment ils sont restés dans le droit chemin), ils semblaient parler davantage de l'importance et de l'incidence de ce qu'ils avaient fait pour gérer leur propre vie.

Gary a indiqué que le fait d'être exposé à la spiritualité donne un sens à toute la vie :

*«Grâce aux visions, aux jeûnes et à tout ça, j'ai trouvé ma place et je sais que la façon dont les Indiens prient est bonne. La spiritualité autochtone est ce qu'il y a de mieux pour tout le monde. La foi; si une personne n'a pas la foi, elle n'a pas de but dans la vie. J'ai balancé ma foi quand j'avais quinze ans. Je n'avais pas de but dans la vie et je me suis égaré. Quand je suis revenu à la foi, j'ai trouvé un but, plus fort cette fois. Je poursuis toujours ce but aujourd'hui. Je peux dire que je suis heureux. Je suis en santé et aujourd'hui, j'ai trente-six ans, et je suis en liberté depuis neuf ans, presque dix. Je suis sobre depuis ma libération.»*

Stan a constaté l'importance de la responsabilité personnelle, du fait qu'en bout de ligne, c'est la personne qui détermine si elle réussira :

*«C'est la principale chose qui me permet de tenir le coup, de rester en liberté; c'est à moi, et à personne d'autre, de voir à ce que ça ne reproduise plus.»*

Ron a formulé des observations semblables, en particulier sur l'importance des choix personnels, reconnaissant qu'on se demande toujours si on fait le bon choix :

*«... il faut travailler tous les jours à garder sa liberté, tous les jours, et il faut faire des efforts pour ne pas se remettre dans le pétrin. Il faut apprendre à faire les bons choix... Si nous mettons autant d'efforts à rester dans le droit chemin, à faire les bons choix, que nous en avons mis pour commettre des introductions par effraction, pour voler un véhicule, ou pour commettre d'autres méfaits du genre, nous devrions réussir. Je sais que toute le monde est capable d'y arriver, mais ce n'est pas facile.»*

Bert avait certains conseils à donner aux délinquants qui se trouvent toujours derrière les barreaux. Pour faire des choix pertinents, il faut vivre sa vie selon ses propres valeurs, et non selon celles des autres :

*«Je dirais qu'il faut essayer de vivre sa vie et ne pas se laisser influencer par ses amis, par exemple un compagnon de prison. On sait ce qu'on fait dans la vie. Si on veut être un homme, on peut faire des choses tout seul. Il n'est pas nécessaire de se trouver dans une foule pour se rendre compte qu'on n'a rien à perdre en allant de l'avant et en étant honnête avec soi-même et avec les autres... ça prend un bon bout de temps avant de s'en remettre, par exemple, pour rester en liberté, pour apprendre à demeurer en liberté.»*

Pour savoir comment vivre sa vie pour soi, il faut savoir qui l'on est vraiment. Wilfred a parlé de son sentiment d'identité personnelle :

*«Je me suis réconcilié avec ma culture, mon mode de vie traditionnel, et c'est ce qui m'a aidé à tenir le coup. Je ne pense pas que je voudrai retomber là-dedans, mais je ne peux pas le garantir. J'aime la vie que je mène maintenant. Je sais qui je suis. Je sais à qui je parle. Je sais ce que j'ai fait... C'est-à-dire ce qui en est vraiment la cause, mon identité... Je ne suis plus perdu aujourd'hui.»*

Mary a associé sa lutte pour trouver son identité personnelle au contexte plus vaste des luttes que doivent mener les Autochtones et à la difficulté de surmonter la tendance à abandonner :

*«Ça prend toute une vie, et il y a des jours où j'aurais encore envie d'envoyer promener tout ça et de retourner à mes anciennes habitudes, parce que c'est ce que tout le monde fait. Ça m'arrive encore; je suis la seule à essayer de changer pour moi, pour mes enfants, pour mes amis ou pour ceux que j'aime. Il y a encore tellement de gens qui font un bon bout de chemin pour changer ce qu'ils peuvent pour eux-mêmes, et qui abandonnent parce qu'ils voient tout le monde le faire. Pour les Autochtones, ça fait partie du génocide, je suppose; nous avons été tellement écrasés que nous abandonnons la partie avant de constater des résultats. Tout le monde est comme ça. Nous avons accepté ça pendant des années et nous continuerons de l'accepter. C'est ce qu'a dit une Indienne, une femme autochtone : "C'est ici que ça s'arrête; prenez vos responsabilités."»*

Au sentiment de responsabilité personnelle s'ajoutait la constatation qu'il est difficile de demeurer dans le droit chemin.

Tom a également parlé du contexte plus vaste du statut minoritaire des Autochtones au sein de la société dominante, mais il a, lui aussi, mis l'accent sur la personne.

*«Vous savez, tout ce qui s'est passé dans ma vie, ça fait partie du génocide; mais, comme je l'ai déjà dit, il faut être très fort. Il faut continuer de se battre... C'est ce qu'il faut faire pour soi-même qui compte.»*

Les propos de Walter montrent que l'acquisition d'un sentiment d'identité personnelle ne se fait pas d'un seul coup :



*«Je sais aussi que c'est un processus qui dure toute la vie... J'en suis là aujourd'hui. Je me sens bien, je me sens en vie et j'aime les gens. J'aime tout le monde, même s'il me reste encore beaucoup d'aspects à travailler.»*

Richard a parlé du défi qui attend les ex-délinquants :

*«Ce n'est pas facile de guérir. Ce n'est pas facile de s'engager et d'admettre humblement nos travers; ce n'est pas facile d'être humble, surtout quand on a mené cette vie pendant si longtemps. Ce n'est pas facile; c'est dur, sauf si on est déterminé comme je le suis et le serai toujours. Je suis vraiment heureux d'avoir tenu le coup jusqu'à maintenant, pendant si longtemps.»*

*Aider les autres*

Le fait d'aider les autres est ressorti comme un facteur relativement important qui a contribué à garder les participants dans le droit chemin. Huit participants l'ont mentionné. Souvent, il s'agissait d'un emploi dans le domaine de l'aide à autrui, par exemple, auprès des jeunes ou comme conseiller en toxicomanie. Pour certains, aider les autres prenait la forme de bénévolat dans des organismes communautaires.

Quand Ralph a eu fini de purger sa dernière peine d'emprisonnement, il a ressenti le besoin de déménager dans une nouvelle collectivité pour demeurer à l'abri des ennuis. Il affirme qu'une fois réinstallé :

*«Je suis resté sobre et j'ai travaillé, puis j'ai fait du bénévolat auprès de la Coop (au centre de la zone urbaine) et (une école autochtone), parce que je voulais travailler avec les jeunes, les jeunes qui avaient des démêlés avec la justice; je voulais travailler avec des enfants comme ceux-là. Pour essayer de les aider avant qu'ils se mettent sérieusement dans le pétrin. C'est seulement en accomplissant 200 heures de bénévolat que j'ai pu y arriver. Alors, je travaillais trois soirs par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi, à (l'école), et ensuite à la Coop. Pendant la première année, je travaillais aussi à la Coop, le samedi soir. Ça m'a aidé à rester à l'abri des ennuis et à demeurer sobre.»*

Tom a dit qu'il fallait reprendre sa vie en main et aider les autres pour demeurer à l'abri des ennuis :

*«Il faut se prendre en main et s'aider, parce qu'autrement, on peut prendre un verre en l'espace d'une seconde, puis soudainement se retrouver la tête dans le mur. Jusqu'où ça nous mène? Au point où on en était lorsqu'on a commencé, il y a vingt ans. On peut prendre la bonne voie et y demeurer. Chez les Indiens, on appelle ça (en saulteux). On chemine sur cette route, vous savez; tous les êtres humains ont une raison d'être sur terre. Il y a un but à leur existence et c'est à eux de le trouver. Vous savez, on peut devenir ce qu'on veut. On peut être enseignant et apprendre aux jeunes à éviter de se retrouver dans la même situation que celle où on s'est trouvé il y a vingt ans. On le sait déjà. On peut les aider à s'en sortir. C'est ce que j'ai fait pendant un bout de temps. J'ai fait le tour des écoles secondaires pour parler aux jeunes de prévention du crime, pour la Seven Step Society. J'ai fait du bénévolat pour cette société pendant un bout de temps.»*

Mary s'est inspirée de sa propre expérience et de celle de sa fille pour aider les autres, en particulier, les adolescents perturbés :

*«Ma propre expérience de fugueuse et mon passé criminel m'ont donné un point de vue différent sur la vie, des perspectives différentes. J'ai décidé qu'il fallait faire quelque chose pour empêcher ces enfants d'aller dans cette direction. Ma fille a ramené trois adolescentes à la maison, dont deux vraies fugueuses. L'autre ne pouvait pas régler ses*

*problèmes avec ses parents. Je les ai donc accueillies à bras ouverts et ai fait de mon mieux pour leur offrir l'environnement le plus sûr et le plus stable possible.»*

## *Emploi*

L'emploi a été mentionné comme un autre facteur important pour demeurer à l'abri des ennuis. Six participants sur vingt ont expressément mentionné ce facteur. L'emploi était non seulement une source de revenu, mais également une source de satisfaction. Les participants qui travaillaient dans le domaine de l'aide aux autres se sentaient très bien dans leur travail et dans leur peau. Ils étaient fiers de pouvoir payer leur loyer, des impôts et faire vivre une famille.

Henry est en libération conditionnelle à perpétuité et, il y a un an, les conditions assorties à sa libération conditionnelle ont été assouplies : au lieu d'être obligé de se présenter une fois par semaine, il doit maintenant le faire une fois par trimestre :

*«C'est une étape différente. Je me présente à nouveau une fois par semaine et j'ai un emploi à plein temps. Je travaille pour (une organisation) comme homme d'entretien et j'ai droit à tous les avantages sociaux; je suis à nouveau complètement autonome. Je peux m'occuper de ma famille, payer le loyer et payer les comptes. Je suis heureux de le faire ... »*

Richard a fréquenté l'université pendant deux ans, mais a interrompu ses études pendant un an pour gagner un peu d'argent :

*«J'éprouvais un sentiment d'accomplissement et je me sentais très bien dans ma peau, mieux que jamais auparavant. Je me sens propre, j'habite dans un logis agréable et je paie mon loyer comme tout le monde... J'ai appris la valeur de l'argent, que j'ignorais auparavant ... »*

## *Éducation*

L'éducation a été un autre facteur important qui a contribué à faire des participants des citoyens respectueux des lois. Certains ont suivi des cours de recyclage et d'autres faisaient des études collégiales ou universitaires. Les cours de développement personnel, comme par exemple, la dynamique de la vie et la formation des conseillers au Nechi Institute, ont été jugés particulièrement précieux.

Tandis que Richard achevait de purger sa dernière peine d'emprisonnement, il a décidé d'aller à l'université. Ça lui a pris un certain temps pour obtenir ses relevés de notes et du financement. Il a été accepté dans une petite université, dans une ville :

*«Je dirais que pendant les deux premiers mois, j'ai dû apprendre comment apprendre. Je sais que c'est une transition très rapide, surtout avec l'intégration : passer de 200*

*détenus endurcis à 250 étudiants et être le seul Autochtone dans mes cours à l'université. C'est vraiment une transition très rapide. Il faut être capable de tenir le coup... Durant ma première année à l'université, ma confiance en moi et mon estime de moi-même ont monté d'un cran. J'avais rêvé de ça toute ma vie, aller à l'université, parler aux doyens, être entouré de professeurs et d'étudiants... J'ai même oublié que j'étais en prison. Durant la deuxième année, j'avais oublié que j'avais déjà fait de la prison.»*

William est âgé de 41 ans et trouve encore très difficile de demeurer un honnête citoyen. Il vit au jour le jour, même après quatre ans de sobriété.

*«Ça n'a pas été facile du tout pour moi, même à (une ville). Tout au long de ma période de sobriété, j'ai dû suivre sans arrêt des programmes comme des cours de dynamique de la vie pour garder ma motivation ... »*

Quand on l'a interrogé sur l'importance de l'emploi et de l'instruction, Harry a répondu ce qui suit :

*«Oh, oui, tous ces éléments entrent en jeu. Ce sont tous de bons moyens de faire face. En particulier, s'ils veulent suivre des études, avant de réussir et de savoir dans quel type d'engagement ils se lancent, par exemple l'instruction, ils vont d'abord avoir à sur-monter beaucoup de douleur. Ils doivent d'abord se guérir, entrer en contact avec leur esprit et se concentrer sur lui. C'est la première chose à faire.»*

### *Thérapie et traitement*

Dix participants ont parlé du besoin de thérapie et de moyens de traiter les problèmes qui entravent la guérison.

Harry éprouve toujours un sentiment d'oppression :

*«Je suis très content et heureux, et je crois que mon succès dépend de la spiritualité. Malgré tout, j'ai encore beaucoup de douleur dans le coeur. Je sais que ça prend du temps à guérir. J'y travaille actuellement. Je suis une thérapie pour traiter ces problèmes... Ce qui fait mal, c'est toute cette oppression dont j'ai été victime : La Loi sur les Indiens, le pensionnat, la religion et le racisme. J'imagine que toute cette oppression est encore là. C'est pour ça que j'ai un vrai problème avec les Blancs. C'est mon problème. Quand je vois un Blanc, je vois tout de suite son autorité, et je le méprise. Aujourd'hui, je peux le tolérer et j'y travaille, et j'y arrive assez bien, mais ce n'est pas encore réglé. J'ai un gendre blanc. C'est là que j'en suis.»*

Allen vient d'une famille perturbée, minée par l'alcool, les querelles et les conflits. Ses expériences au pensionnat et en prison lui ont laissé beaucoup d'amertume. Allen était très violent et ne se souciait ni de lui, ni des autres.

*«Tous ces sentiments ont commencé à refaire surface quelques années après que j'ai eu cessé de boire. Surtout ma colère...»*

Il continue de suivre une thérapie auprès d'un psychologue.

Bert est âgé de 42 ans et, durant sa jeunesse, a passé quatre ans dans un pensionnat :

*«Même là, j'ai été maltraité, agressé sexuellement par un travailleur, et j'ai vu d'autres garçons subir le même sort. Ces types venaient la nuit et s'en prenaient à eux. Je n'ai jamais rien fait pour ça, par exemple, en parler à quelqu'un. Jusqu'à récemment, je n'ai jamais voulu faire face à tout ça.»*

Comme nous l'avons déjà mentionné, il n'est pas facile pour William de rester dans le droit chemin. Il estime qu'il a besoin de beaucoup d'aide et de soutien :

*«... j'ai consulté un psychiatre, une équipe de psychiatres, pendant que j'essayais de rester sobre, et ils m'ont dit la même chose. Ils m'ont dit de suivre par exemple une thérapie de groupe et m'ont demandé si j'assistais à certaines réunions. J'ai répondu que oui, et j'ai consulté un psychologue; il m'a recommandé une thérapie de groupe, et j'ai suivi ses conseils.»*

Sheila a décrit comment elle est encore aux prises avec des problèmes de son passé :

*«Il y avait beaucoup de souvenirs du passé qui me faisaient mal. Le souvenir de tous ces mauvais traitements était très douloureux. Même aujourd'hui, c'est encore là, mais pas autant qu'avant. J'ai dû régler tous mes comptes avec mon passé, parce que ça touchait ma vie quotidienne. Ça touchait la façon dont je traitais mes enfants, et je me suis haïe pendant très longtemps; mais avec l'aide d'autres personnes, des personnes comme moi, j'ai pu passer à travers.»*

Les participants ont indiqué qu'ils sont encore aux prises avec des problèmes, comme par exemple avoir des enfants sans assumer la responsabilité de les élever, chercher l'amour dans la prostitution, la violence sexuelle et verbale et l'oppression.

Ces participants ont mis le doigt sur des problèmes et des expériences du passé qui, selon eux, ont contribué à leur attirer des ennuis. Pour beaucoup, ces problèmes sont toujours présents, et ils continuent de devoir composer avec eux d'une certaine façon. Certains vont chercher de l'aide auprès de leurs amis; d'autres suivent des thérapies individuelles ou collectives. Certains participants se tournent vers leurs émes pour pouvoir composer avec des aspects de leur passé qui les hantent encore aujourd'hui.

## *Famille*

Dix participants ont également mentionné la famille parmi les influences positives. Ils ont dit que le soutien constant de leurs parents et de leurs frères et soeurs leur avait été utile. Les enfants ont joué un rôle important parce que souvent, ils venaient tout juste de revenir dans la vie des participants. Lorsque ceux-ci menaient une vie criminelle, leur famille était souvent reléguée au second plan, derrière l'alcool, les bagarres, les vols et l'incarcération. Maintenant que les participants étaient en bonne voie de devenir d'honnêtes citoyens, leur famille, et surtout leurs

enfants, redevenaient importants dans leur vie.

Tom a parlé de l'importance de sa famille immédiate :

*«J'essaie d'être une bonne personne à ma façon, même s'il y a beaucoup de choses auxquelles je dois faire face. Il y a la drogue. Il y a l'alcool. Il y a la femme, et je dois aussi penser à ma vie, ma vie et ma famille, ma femme et mon bébé. Ils sont importants pour moi, parce que sans eux, je crois que je serais comme le reste des gars : je me retrouverais souvent derrière les barreaux.»*

Tom a fait d'autres observations sur l'importance de la famille :

*«Pour revenir à la question de se garder à l'abri des ennuis, je crois que la seule chose à faire, c'est de s'aider soi-même. Si on veut rester dans le droit chemin, les personnes qu'on fréquente, les amis ou la famille, représentent le facteur le plus important. Par exemple, ma famille m'a beaucoup soutenu pendant cette période. Il y a eu une période où je ne voulais vraiment voir personne. Je rejetais tout le monde; je ne voulais vraiment rien savoir d'eux, surtout la première fois que j'ai été condamné. C'est vraiment une grosse épreuve, non seulement pour la personne qui est incarcérée, mais aussi pour la famille. Toutefois, ma mère a été présente pendant toute la durée de ma sentence. Elle m'a fourni un soutien spirituel pour m'aider à m'en sortir pendant que j'étais en prison, et maintenant, je m'en sors moi-même. Je fais ce que j'ai à faire. Maintenant, j'ai un fils et une femme. La naissance de mon fils m'a apporté beaucoup de fierté et de joie. J'étais là quand il est né et quand il a reçu son nom (indien) ... De toute façon, ce qui me garde en vie, c'est ma spiritualité. C'est ça qui me permet de tenir le coup, et aussi ma famille et le soutien qu'elle m'apporte.»*

Ron a parlé de l'importance de sa femme parmi les influences qui l'ont aidé à rester dans le droit chemin.

*«Pour moi, ça a pris une bonne femme. Beaucoup de gens le disent. C'est ce qu'il faut. Mais, pour moi, c'est ce que ça a pris; elle n'est pas là à me contrôler et à dire "Tu peux aller là et là". C'est une relation bâtie sur l'égalité et la confiance. C'est une relation qui me soutient, et c'est ce qu'il me fallait. Cette femme croit en moi. Je n'ai pas besoin d'aller voler une dizaine de types pour qu'elle m'accepte. Elle m'a accepté tel j'étais ... »*

L'accent renouvelé sur la famille est devenu un facteur important qui a contribué à la stabilité et à la réinsertion sociale des participants.

### *Rechute*

Le cheminement des participants n'a pas été facile. En cours de route, six d'entre eux se sont trouvés aux prises avec des circonstances qu'ils n'ont pas pu affronter de façon positive. Ils ont

recommencé à boire et (ou) à commettre des infractions.

Harry a raconté comment il s'est-retrouvé sans travail tandis que les comptes s'empilaient :

*«De 1988 à 1992, ça a été un véritable enfer. En 1990, j'ai fait une rechute. Je crois que c'était à cause de toutes la pression et des comptes. Nous avons déménagé à (une ville). J'ai commencé à prendre quelques bières. J'ai complètement négligé ma vie spirituelle. J'avais le sentiment d'avoir été abandonné et je me demandais pourquoi toute la planète était contre moi. Enfin, un soir, je me suis soûlé et j'en ai fait voir de toutes les couleurs à (ma femme) et aux enfants. Ils ont appelé la police .... »*

Deux autres participants ont été accusés de nouvelles infractions. Pour ceux qui étaient en liberté conditionnelle, ces nouvelles accusations ont représenté un véritable dilemme pour tout le monde. Le participant constituait-il à nouveau un risque grave pour la société, ou s'agissait-il d'une rechute temporaire?

Un participant a vu sa liberté conditionnelle révoquée et il est retourné en prison pour finir de purger sa peine. Il a par la suite été libéré. L'autre participant a reçu une amende et les conditions auxquelles était assortie sa liberté conditionnelle se sont resserrées considérablement.

Henry a continué de consommer des drogues et de l'alcool, mais a fini par redevenir sobre.

*«Je travaillais encore. Je consommait déjà beaucoup de drogues et d'alcool. J'étais alors devenu un vrai alcoolique et je suis retourné quelques fois à (ville). Chaque fois que j'y retournais, je me retrouvais dans la rue. Je suis tombé dans la drogue là-bas, et j'ai recommencé à me battre et tout. J'ai fini par reprendre le droit chemin, mais ça m'a pris du temps, de 1984 à 1989.»*

Amanda a également rechuté. Pour elle, le nouveau style de vie que représentait la sobriété était très ennuyant, comparativement à celui qu'elle avait connu jusque-là :

*«La première fois que je suis sortie, je suis restée sobre pendant quatre mois, puis j'ai recommencé à fréquenter les bars. J'allais aux réunions, mais je continuais d'aller dans les bars, parce que je ne pouvais pas supporter ces gens qui étaient si vieux et si ennuyants, parce que, vous savez, ma vie avait été tellement excitante. J'allais au bar où se retrouvaient tous les drogués, les voleurs et les truands, et je me tenais avec eux. J'ai vite fini par prendre un verre un jour, et j'ai trouvé ça bon. Finalement, un jour, j'ai recommencé à boire sans arrêt. De juillet à octobre, j'ai recommencé à boire de façon intermittente, puis ça a été fini.»*

Peu après son entrevue avec un employé du projet, un participant en liberté conditionnelle a vu



sa liberté suspendue, parce qu'il était soupçonné, a-t-il dit, d'avoir enfreint l'obligation de s'abstenir de consommer des substances intoxicantes.

Le combat de Bert pour demeurer un citoyen respectueux des lois a été entravé à deux reprises, où il a été accusé de voies de fait. Il a affirmé que dans un cas, on avait suspendu les procédures; dans l'autre cas, les témoins ne s'étaient pas présentés au procès et une ordonnance de non-lieu avait été rendue. Bert a exprimé des sentiments d'amertume et de résignation à l'égard de ces incidents :

*«C'est comme ça que ça c'est terminé, et ces types [qui avaient porté des accusations contre Bert] continuent de travailler avec les gens, et ce sont eux qui ont tout fait. Personne n'est au courant de ça. C'est pour ça que parfois, quand on essaie de se reprendre, on ressent toute cette injustice, toutes ces frustrations parce que les gens n'écoutent pas. J'ai dû payer plus de 1 500 \$, à peu près 2 000 \$, en frais d'avocat... Il en va de ma survie aujourd'hui. C'est ainsi que je parcours ce chemin. Par exemple, je ne cherche pas à blesser des gens. Je fais de mon mieux pour l'éviter. J'ai dû composer avec certaines injustices flagrantes depuis que j'ai cessé de boire. Je crois qu'aujourd'hui je peux m'en attribuer le mérite, parce que vous savez, ça prend beaucoup de cran pour passer à travers tout ça.»*

Dans cette étude, six participants sur vingt ont rechuté. Les rechutes entraînaient souvent de nouvelles accusations, mais pas toujours. Même si, collectivement, on peut affirmer que les participants de l'échantillon avaient réussi à s'en sortir, ce succès était fragile et précaire. Cette constatation donne plus de crédibilité aux participants qui ont dit que leur réussite était le fruit d'un dur et long combat. Il a fallu beaucoup de cran et de détermination pour surmonter les effets du dysfonctionnement personnel, familial et communautaire dans lequel ils avaient vécu pendant si longtemps.

Autres facteurs

De temps à autre durant l'entrevue, les participants relevaient des facteurs précis qu'ils jugeaient importants pour leur réadaptation : l'exercice, des moments de solitude et le soutien de sources imprévues.

Plusieurs ont parlé de l'importance que revêt le maintien d'une bonne condition physique.

Parlant de l'importance de s'isoler dans la nature de temps à autre, Stan a fait l'observation suivante :

*«De temps en temps, si je perds le contrôle et si tout semble aller trop vite, ou si je suis bousculé et que ces sentiments resurgissent, je vais dans le bois, je me fais un feu, je me détends, je me fais du thé et parfois, je dors là. Je dors toute la nuit d'un sommeil très profond. On dort bien sous les pins; le lendemain, je me sens bien et détendu. On peut prendre du recul et voir les problèmes ou ce qui met de la pression sur soi, et tout ça, et aujourd'hui, j'arrive à éviter tout ce mal.»*

Allen a signalé un soutien très souvent méconnu : l'appui de ses anciens compagnons de beuverie :

*«Je voulais me reprendre dans la rue, et je fréquentais les bas-fonds, dans lesquels j'avais vécu si longtemps. Si je pouvais y arriver, je serais capable de vivre en société. J'ai eu beaucoup de soutien des gars avec qui j'avais fait de la prison et avec qui je buvais; ils ne s'en étaient pas sortis, mais ils m'ont aidé, eux aussi. Ils m'ont dit de continuer, qu'ils ne voulaient pas me voir boire et qu'ils ne voulaient pas de moi à la fête. Je me souviens qu'une fois, ils m'ont escorté pour me faire sortir d'un bar où j'avais dû entrer parce que j'avais besoin d'aller à la toilette et que ça ne pouvait plus attendre. Je suis entré, et on m'a arrêté à la porte. Deux ou trois gars avec qui j'avais fait de la prison, avec qui j'avais bu et je m'étais battu m'ont dit que je n'avais pas d'affaire là. Quand je leur ai répondu que je devais aller à la toilette, ils m'ont escorté jusqu'à la toilette, puis m'ont raccompagné jusqu'à la sortie. Ce genre de soutien que j'ai reçu, même de la part de gars qui ne s'en sont pas encore sortis, ça m'a vraiment aidé. Ces gars qui continuaient de se retrouver régulièrement derrière les barreaux m'ont aidé à essayer de m'en sortir et à m'aider moi-même. Ils m'ont poussé dans le dos. Ils m'ont dit "Tu es capable, tu as la possibilité de t'en sortir".»*

### *Responsabilité personnelle*

Il semble s'être produit un changement dans le degré de responsabilité évoqué par de nombreux participants, entre le moment où ils se sont attiré des ennuis et tout au long de leur expérience pour rester à l'abri des ennuis. Dans le premier cas, les participants se considéraient dans une grande mesure à la merci de forces sur lesquelles ils n'exerçaient aucun contrôle. Ils se voyaient poussés vers l'activité criminelle par des facteurs comme le racisme, l'alcoolisme et des modèles de comportement médiocres. Ils s'étaient sentis victimes d'agressions commises par des forces personnelles, familiales, communautaires et systémiques. Beaucoup étaient allés au fond du désespoir et de l'impuissance et s'étaient jetés dans la consommation abusive de drogues et d'alcool, la violence et d'autres activités criminelles. Il semble toutefois que, à mesure qu'ils prenaient conscience de la possibilité de vivre autrement, ils aient commencé à recouvrer leurs esprits et leur confiance. Une fois bien amorcée leur réinsertion sociale, beaucoup de participants manifestaient de la confiance et de la détermination à l'égard de leur nouveau mode de vie. Ils étaient fiers de leurs réalisations et avaient recouvré une bonne part de leur estime de soi. Ils «devenaient eux-mêmes».

Lorsque les participants parlaient de la façon dont ils demeuraient à l'abri des ennuis, beaucoup ont mentionné leur responsabilité personnelle. Pour beaucoup, il n'en tenait qu'eux de se garder à l'abri des ennuis. La sobriété, l'engagement culturel et spirituel et l'utilisation productive de leur temps, par exemple, en travaillant, en faisant des études et en aidant les autres, les aidaient, mais cette aide venait de l'extérieur. Elle était importante, mais moins que l'engagement personnel à continuer de mener une vie rangée. Tony a fait les observations

suivantes :

*«Je crois que c'est la personne qui fait sa vie, avec ou sans l'aide de programmes, si je pense à mon expérience et à celle d'autres gars qui mènent aujourd'hui une vie rangée, et qui ont repris le droit chemin à une époque où il n'y avait pas de programmes d'aide. Certains s'en tirent pas si mal sans l'aide de programmes. Je ne veux pas dire que les programmes ne sont pas nécessaires; ils aident aussi.»*

Ron a présenté sa façon de voir la responsabilité personnelle :

*«Il faut changer soi-même, il faut apprendre à faire des choix et il faut vouloir les faire. Je veux dire qu'on peut offrir tous les programmes qu'on voudra, ça ne donnera rien. Il faut que ça vienne de l'intérieur.»*

Edward a fait le commentaire suivant :

*«Comme je l'ai dit, mes professeurs ont été et sont encore les aînés. Ils me disent que pour fonctionner, il faut trouver ses valeurs, son identité, son esprit. Quand on a trouvé son esprit, on peut cheminer sur une route beaucoup plus agréable qu'avant.»*

## **Résumé**

S'il n'est pas facile de rester dans le droit chemin, cela est possible. Les participants y ont réussi surtout en demeurant sobres, en développant leur identité spirituelle et culturelle ainsi qu'un sentiment plus fort de leur identité personnelle.

Beaucoup de participants ont consacré du temps à traiter des problèmes et des sentiments qu'ils avaient auparavant réprimés. Ils ont suivi une thérapie auprès de professionnels et ont parlé de leurs sentiments, s'ouvrant et s'exprimant comme ils ne l'avaient jamais fait auparavant. Le rôle de conseiller joué par les aînés les aurait aidés à traiter leurs sentiments réprimés. Les participants semblaient regretter la perte de leur patrimoine, de leur fierté et de leur autonomie d'autrefois. Les aînés peuvent être très utiles pour aider certains participants à régler ces questions de façon positive.

Des facteurs externes comme le travail et (ou) les études ont été importants. Certains participants ont fait du bénévolat.

On'a souligné l'importance du soutien apporté par les conjoints, les enfants et les amis. Ce soutien était habituellement associé à la fréquentation de personnes ayant un point de vue positif. La plupart des participants n'ont plus beaucoup fréquenté leurs anciens compagnons. Ils ont choisi une vie différente, qui supposait de nouvelles fréquentations.

La précarité de leur réussite a été mise en relief. Certains participants se sont à nouveau attiré

des ennuis et ont parfois eu de graves problèmes, mais ils ont persévéré, essayant de se concentrer sur les progrès qu'ils avaient accomplis pour devenir des citoyens respectueux des lois. Ces participants n'abandonnaient pas facilement la partie.

## *Analyse*

Cette étude exploratoire s'est penchée sur certaines des influences qui ont incité un échantillon de 20 Autochtones à avoir des démêlés avec la justice, à s'en sortir et à demeurer dans le droit chemin.

Ce projet a non seulement permis de documenter systématiquement les facteurs qui ont contribué à la réinsertion réussie de délinquants autochtones, mais il visait également à examiner des moyens de permettre aux organismes correctionnels et aux autres organismes qui travaillent avec les délinquants d'utiliser ces renseignements.

Il faut toutefois user de circonspection dans l'examen des résultats de l'étude et l'analyse des moyens d'utiliser ces résultats. Un petit nombre de personnes (seulement vingt en l'occurrence) participent à des recherches approfondies de ce type. Comme nous l'avons mentionné dès le début, ces vingt personnes étaient connues des employés du projet, du personnel du Poundmakers Lodge, ou encore du Nechi Institute. Ainsi, bien que ces résultats soient intéressants et suggestifs, il faudra vraiment effectuer d'autres recherches auprès d'un échantillon beaucoup plus important pour tirer des conclusions sur l'expérience des délinquants autochtones en général.

Le déroulement de l'entrevue était relativement peu structuré. Ainsi, les participants ont pu raconter leur histoire à leur façon, mais il fallait dans une certaine mesure compter sur leur motivation à ne pas s'écarter des principales questions visées par la recherche. Plusieurs participants ont décrit en détail les événements qui ont donné lieu à certaines infractions qu'ils avaient commises. Il incombait également aux intervieweurs d'orienter le déroulement de l'entrevue dans la direction voulue. Cela a représenté un véritable défi pour eux. Ils devaient respecter la façon dont les participants racontaient leur histoire, tout en dirigeant l'entrevue de manière à ne pas s'écarter du sujet. L'expérience et les préjugés des intervieweurs peuvent avoir influé jusqu'à un certain point sur l'orientation des entrevues.

Une autre lacune éventuelle de la recherche peut tenir au fait que l'analyse des transcriptions a été effectuée par une seule personne. Là encore, les préjugés et les perceptions de l'analyste peuvent avoir influé sur les conclusions. Le rôle des consultants était de minimiser cette possibilité le plus possible.

Trois des participants étaient des femmes, et dans l'analyse, on a accordé le même traitement à leur récit qu'à celui des participants masculins. Il est possible que leur expérience ait comporté des différences par rapport à celle des délinquants masculins. Il faudra effectuer d'autres recherches avec un groupe plus important de femmes.

Cette étude vient confirmer clairement qu'il importe d'aider les délinquants à cesser de boire et de consommer de la drogue. Cette nécessité vaut autant pour les délinquants en détention et que pour ceux qui se trouvent dans la collectivité. Il est très important que les délinquants aient accès à des programmes de traitement de la toxicomanie, comme les AA et à des centres de traitement. Il faudrait faire activement la promotion de cet accès et rendre ces programmes facilement accessibles aux délinquants autochtones. On conseille aux agents de correction, au personnel d'autres organismes ainsi qu'aux délinquants eux-mêmes de ne pas s'attendre à la guérison du premier coup; de nombreuses tentatives de désaccoutumance peuvent en effet se révéler nécessaires. Pour devenir sobre, il faut du temps; ce n'est pas un événement ou un incident qui se produit soudainement ou comme par magie.

Il faut non seulement mettre des programmes de traitement des toxicomanies à la disposition des délinquants, mais également les offrir à leurs amis et aux membres de leur famille dans la collectivité. Les longs antécédents de toxicomanie au sein des familles et des collectivités autochtones nous rappellent l'étendue de la tâche qui nous attend pour aider les familles et les collectivités à progresser vers la sobriété. On ne saurait trop souligner l'importance des efforts actuellement déployés par les centres de désintoxication, les centres de traitement et les interventions communautaires. Il faut envisager de nouvelles initiatives. Tous les progrès accomplis dans ce domaine seront utiles aux délinquants autochtones.

Naturellement, les programmes de prévention sont liés aux services de traitement et d'intervention. La réduction et la prévention de la toxicomanie au sein des collectivités autochtones auront une influence positive sur les délinquants autochtones et les organismes correctionnels.

Ce projet a permis de montrer l'incidence et l'importance de la spiritualité et des influences culturelles autochtones pour les délinquants autochtones. Cette influence, conjuguée au contrôle de la consommation d'alcool et de drogues, semble avoir été importante pour les délinquants endurcis qui ont participé à l'étude. Étant donné ces effets très positifs, il faut mettre l'accent sur les programmes autochtones dans tous les centres correctionnels et dans les collectivités où vivront les délinquants autochtones. Pour cela, il faut respecter et appuyer les cérémonies et les valeurs des Autochtones. Les constatations issues de cette étude confirment l'importance des mesures prises au cours des dernières années par les organismes correctionnels, en particulier les établissements correctionnels, pour promouvoir les cérémonies autochtones et utiliser les ressources culturelles autochtones. Pour continuer de mettre l'accent sur les programmes autochtones, il faut également reconnaître la pertinence de ces programmes dans les établissements et après la libération afin de répondre aux besoins des délinquants autochtones. Tandis que les services correctionnels entendent des allégations selon lesquelles «rien ne fonctionne» ou se demandent ce qui fonctionne, nous avons ici la preuve que «quelque chose fonctionne». Nous avons là une combinaison gagnante très bénéfique pour les délinquants, leur famille, leur collectivité et le système de justice.

Au moment de planifier et d'exécuter des programmes pour les Autochtones, les représentants du système correctionnel doivent tenir compte de l'expérience des participants. Ils ont considéré la spiritualité et la culture autochtones comme un mode de vie, un cheminement, et non comme des symboles ou des cérémonies à part. L'élément important qui se dégage des témoignages des hommes et des femmes ayant participé à cette étude, c'est qu'il faut adopter une approche holistique à l'égard des programmes pour les Autochtones, plutôt qu'organiser ici et là des activités à l'intention de ces derniers.

Les programmes destinés aux Autochtones semblent comporter un autre aspect bénéfique. La présence et la promotion de ces programmes transmet aux délinquants autochtones le message que leur spiritualité et leur culture sont appréciées. Pour certains, ce message diffère beaucoup de ceux qu'ils ont reçus auparavant dans leur vie. Des perceptions et des suppositions quant à la réciprocité culturelle des Autochtones et des non-Autochtones pourront peut-être remplacer les perceptions et les suppositions quant à la supériorité culturelle des non-Autochtones.

L'importance des aînés a été clairement documentée. Ce projet confirme qu'il importe d'encourager et de faciliter les contacts entre les aînés et les délinquants autochtones. Les aînés revêtent une importance vitale pour les délinquants autochtones. Les représentants du système correctionnel doivent donc les considérer comme une ressource précieuse, en tant que dirigeants spirituels, enseignants, conseillers, guérisseurs et modèles de comportement.

Non seulement importe-t-il de favoriser le développement spirituel, mais il faut aussi se sensibiliser à la culture des Autochtones. On pourra y arriver en faisant intervenir le personnel autochtone et les membres de la collectivité autochtone. Souvent, les participants n'établissaient aucune distinction entre le développement spirituel et le développement culturel. Plusieurs ont parlé de l'importance des personnes autochtones qui venaient les voir en prison. Cela sert à présenter des modèles de comportement et, comme l'a souligné un participant, «ça nous montre que c'est possible». Ce concept revêt une importance inouïe. Tous les participants avaient des antécédents personnels, familiaux et communautaires très perturbés. Beaucoup avaient connu ces perturbations pendant des années; ils reproduisaient dans leur vie ce qu'ils avaient toujours connu. Si on leur présente des solutions de rechange viables, on les aidera indubitablement à faire des choix quant aux styles de vie qu'ils pourraient avoir, plutôt que d'accepter les circonstances dans lesquelles ils ont vécu.

La prestation dans les prisons et dans les collectivités de programmes à l'intention des Autochtones faisant la promotion d'attitudes positives à l'égard de l'identité et des coutumes indiennes aidera sans aucun doute beaucoup de délinquants autochtones à rechercher une voie différente.

De plus, cette approche peut atténuer et même remplacer les stéréotypes négatifs que nourrissent certains non-Autochtones. Tout le monde doit croire qu'il est possible de suivre des chemins différents.

Beaucoup de participants ont parlé du temps qu'il leur a fallu avant d'intégrer véritablement la

spiritualité et la culture autochtones dans leur vie. Il y a une bonne leçon à tirer de cela. Il n'existe aucune solution miracle; l'identité indienne ne s'acquiert pas du jour au lendemain.

Comment pourrait-on améliorer ce processus d'apprentissage pour les délinquants autochtones? De nombreux participants ont exprimé des concepts importants dans leur langue. Cela soulève la possibilité d'offrir une formation en langue autochtone pour que les récits, les valeurs, les concepts et les traditions des Autochtones puissent être transmis plus efficacement.

Plusieurs participants ont parlé d'une vision holistique de la vie, intégrant les dimensions mentale, physique, spirituelle et émotionnelle. Il faut incorporer cet élément de la culture traditionnelle autochtone aux programmes à l'intention des Autochtones.

Au sein du système de justice en général, et du système correctionnel en particulier, le mot «réadaptation» est souvent utilisé en rapport avec un but de la sentence et un processus de changement. Aucun des participants n'a utilisé ce mot. Ils ont pourtant dû l'entendre lors de leurs comparutions fréquentes devant un tribunal pour connaître leur sentence et de leurs contacts fréquents avec des employés des services correctionnels, comme les agents chargés de leur cas, les agents de correction et les agents de liberté conditionnelle. Même s'ils ont été en contact avec le mot «réadaptation», ils ne l'ont pas utilisé dans le récit de leur réussite.

Le mot «guérison» a souvent été utilisé. Il semblait s'appliquer au processus de transformation qui a fait de ces criminels des citoyens respectueux des lois. Une question intéressante se dégage de cela : dans l'esprit de ces délinquants, les concepts de réadaptation et de guérison sont-ils synonymes? Se pourrait-il plutôt que le sens et la connotation de ces mots comportent des différences importantes? Qu'y a-t-il dans le concept de guérison qui semble si important pour ces délinquants? Voilà un domaine qui pourrait être étudié avec profit à l'avenir.

L'étude a également confirmé l'importance des groupes d'entraide que sont les fraternités des Autochtones. Les organismes correctionnels doivent encourager la création et le fonctionnement de fraternités.

Comme peu de femmes ont participé à l'étude, on n'a pas essayé d'analyser leur récit séparément de celui des hommes. Compte tenu des changements récemment apportés au logement des délinquantes sous la responsabilité du Service correctionnel du Canada et de la surreprésentation des femmes autochtones dans les centres provinciaux de détention des femmes, la nécessité d'une étude analogue pour les femmes devient manifeste. Une étude de ce genre pourrait notamment porter sur les questions suivantes :

- Les problèmes des femmes autochtones sont-ils les mêmes que ceux des hommes autochtones?
- Les tendances sont-elles les mêmes pour les hommes et pour les femmes, en ce qui concerne l'incarcération et la réinsertion?

- Existe-t-il des critères différents pour les hommes et les femmes autochtones, en ce qui concerne la criminalité et la réussite?

Cette étude met au défi les représentants du système correctionnel de revoir leur rôle et leurs méthodes pour aider les délinquants autochtones, et de se pencher sur les domaines suivants :

- Sont-ils prêts à adopter un nouveau style de vie?
- Sont-ils en train d'acquérir un nouveau sentiment d'identité personnelle?
- Quelles questions sous-jacentes faut-il examiner?
- Comment traiter les rechutes et la récidive?
- Comment encourager et maintenir des systèmes de soutien?
- Comment utiliser les ressources au sein de la collectivité autochtone?

Les délinquants qui ont participé à l'étude ont parlé de la valeur du personnel autochtone et du recours aux organismes autochtones dans la prestation de services correctionnels. Ils estimaient que les pratiques des organismes autochtones étaient plus utiles et sincères, les appuyaient davantage et correspondaient plus à leurs besoins que celles des organismes non autochtones. Bien que les participants aient été prompts à critiquer les employés autochtones dont les actes n'étaient pas conformes aux propos, ils semblaient s'identifier davantage au personnel autochtone qu'au personnel non autochtone. Le personnel non autochtone était souvent décrit comme éloigné des réalités du mode de vie de sa clientèle. Des organismes autochtones principalement dotés d'employés autochtones sont plus susceptibles de réussir à surmonter cet obstacle. Les employés non autochtones des organismes non autochtones sont plus susceptibles d'être perçus par les délinquants autochtones comme représentant la continuation du racisme systémique et personnel et du génocide culturel dont ils ont le sentiment d'être victimes, tout comme leur famille et leur collectivité.

Dans la même veine, la tendance à l'autodétermination des Autochtones suppose que les collectivités et les organismes autochtones commenceront à assumer des responsabilités plus importantes pour répondre aux besoins des délinquants autochtones. Cela est conforme au point de vue selon lequel il n'est plus acceptable de s'attendre à ce que le système de justice traite seul avec les membres de la collectivité qui posent des problèmes. La collectivité autochtone doit être prête à assumer sa part des responsabilités et on doit lui en donner l'occasion et les ressources nécessaires pour le faire.

Plusieurs délinquants autochtones en liberté conditionnelle à perpétuité estimaient qu'il fallait davantage de services et de soutien postcarcéraux. Il s'agit peut-être d'un domaine qui pourrait faire l'objet d'autres recherches. Quels sont les besoins précis à ce chapitre pour les détenus autochtones en liberté conditionnelle à long terme? Y a-t-il des services existants qui pourraient être utilisés, mais qui ne le sont pas pour une raison ou pour une autre?



Les constatations issues de cette étude mettent en lumière certaines implications intéressantes pour la formation du personnel autochtone et non autochtone des services correctionnels. Les employés comprennent-ils

- les perturbations personnelles, familiales et communautaires causées aux Autochtones par des efforts historiques d'assimilation et d'oppression?
- la rage, la colère, la haine, la douleur et le chagrin associés à ces perturbations?
- la raison pour laquelle plusieurs participants ont utilisé le mot «génocide»?
- l'importance des influences culturelles et des valeurs spirituelles des Autochtones?
- la nature des relations passées et actuelles qu'entretiennent les Autochtones et les Blancs?
- les effets cumulatifs des générations sur les personnes, les familles et les collectivités qui perdent le contrôle de nombreux facteurs ayant influé sur les attitudes et les comportements?

Comme dans le cas de nombreux projets de recherche, cette étude a soulevé autant de nouvelles questions qu'elle a apporté de réponses. Ce projet a soulevé un certains nombres de questions concernant la tenue d'autres recherches dans ce domaine. Par exemple, obtiendrait-on des conclusions analogues si l'on étudiait un vaste échantillon aléatoire? Si un plus grand nombre de femmes participaient au projet, leurs expériences seraient-elles différentes de celles des hommes dans les quatre étapes sur lesquelles repose cette étude? S'il existait des différences particulières pour les femmes autochtones, comment pourraient-elles être prises en compte dans les programmes et les services correctionnels au sein des collectivités? Les résultats seraient-ils bien différents si l'on utilisait un guide d'entrevue rigoureusement élaboré, dans une entrevue plus structurée? Pareillement, l'utilisation de méthodes d'analyse différentes produirait-elle des résultats différents? Les résultats seraient-ils différents pour un échantillon comportant des délinquants moins endurcis? Les résultats seraient-ils différents si l'échantillon était choisi chez des délinquants n'ayant pas de liens aussi étroits avec des organismes autochtones comme le Nechi Institute?

En résumé, cette étude s'est penchée sur certaines des influences relevées par un petit échantillon de délinquants autochtones qui, de l'avis de ces derniers, ont contribué à faire de ces criminels endurcis des citoyens respectueux des lois.

Bien que certains participants aient connu une période de bonheur et de stabilité durant leur enfance, ils ont tous vécu des incidents et des événements dont l'effet conjugué a été dévastateur pour eux. Il s'agissait le plus souvent de l'éclatement de la famille ou de l'obligation d'aller au pensionnat. Cette instabilité dans leur vie a contribué à leur faire perdre leur estime d'eux-mêmes et leur identité culturelle. La plupart des participants se sont jetés dans la violence, la toxicomanie, la colère, ont été victimes de racisme et ont eu de nombreux démêlés avec la justice pénale.

Quatre influences sont clairement ressorties comme des facteurs importants associés au processus qui les a ramenés dans le droit chemin. Il s'agissait (1) de la désaccoutumance à l'alcool et aux drogues, (2) de la sensibilisation et de l'engagement à l'endroit des valeurs spirituelles et culturelles autochtones, (3) de l'atteinte d'un point de saturation à l'égard de la toxicomanie et de l'incarcération, et (4) de la recherche d'une vie meilleure.

De plus, trois influences sont clairement ressorties comme des facteurs importants associés au processus qui les a maintenus dans le droit chemin. Il s'agissait (1) du maintien de la sobriété, (2) du maintien du développement spirituel et culturel et (3) de la promotion d'un sentiment d'identité personnelle, notamment en travaillant à régler des questions qui ne l'avaient jamais été.

Les constatations confirment qu'il est important d'aider les personnes, les familles et les collectivités à cesser de boire et de consommer des drogues. La reconnaissance et le soutien d'une plus grande sensibilisation à la culture et à la spiritualité autochtones, au sein des collectivités tant autochtones que non autochtones, revêt une importance particulière.

Les constatations soulignent également l'importance des programmes à l'intention des Autochtones dans les services correctionnels, en particulier dans les établissements correctionnels, mais également au sein des collectivités. Les organismes correctionnels doivent constamment viser la conception et la mise en oeuvre de programmes répondant aux besoins particuliers des délinquants autochtones.

Les constatations stimulent également les débats sur les besoins en formation du personnel qui traite avec les délinquants autochtones.

Étant donné l'importance de la culture et de la spiritualité autochtones pour les participants à cette étude, le rôle influent joué par les organismes autochtones est mis en relief.

Lorsqu'on se demande ce qui peut être fait pour réduire la surreprésentation des Autochtones au sein du système de justice pénale, on peut trouver certaines réponses dans la guérison, la spiritualité et le rétablissement. Voilà certains des instruments auxquels faisait référence Dave LaSuisse.

Merci Dave!

## BIBLIOGRAPHIE

Babbie, Earl, *The Practice of Social Research*, 3<sup>e</sup> éd., Belmont, Calif, Wadsworth, 1983.

Bortollas, Clemons, *Correctional Treatment: Theory & Practice*, Englewood Cliffs, N. J., Prentice-Hall, 1985.

Commission de la justice et de la criminalité chez les Métis et les Indiens non inscrits, *Rapport*, Ottawa, la Commission, 1977.

Commission de réforme du droit du Canada, *Les peuples autochtones et la justice pénale rapport*, Ottawa, la Commission, 1991.

Commission royale sur les peuples autochtones, *Les questions en jeu*, Ottawa, la Commission, 1992.

Commission royale sur les peuples autochtones, *Compte rendu de la première série d'audiences*, Ottawa, la Commission, 1993.

Commission royale sur les peuples autochtones, *Compte rendu de la deuxième série d'audiences*, Ottawa, la Commission, 1993.

Commission royale sur les peuples autochtones, *Au coeur du dialogue*, Ottawa, la Commission, 1993.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *Community-Based Research: Report of the SSHRC Task Force on Native Issues*, Ottawa, le Conseil, 1983.

Griffith, Curt T. et Simon N. Verdun-Jones, *Canadian Criminal Justice*, Toronto, Harcourt Brace, 1994.

Harman, William G. et Robert G. Hann, *Évaluation des taux de réussite et d'échec des mises en liberté sous condition : analyse historique descriptive*, n°1986-32, Ottawa, Solliciteur général Canada, 1986.

Heckbert, Douglas, *Day Parole in Alberta*, thèse de maîtrise, Edmonton, University of Alberta, 1986.

Hubert, Paul R. et J.D. Hundleby, «Quand le délinquant rentre dans le droit chemin : le phénomène de la cessation de l'activité criminelle», *Forum — Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 5, n' 1, janvier 1993, p. 15-18.

Jick, Todd D., «Mixing Qualitative & Quantitative Methods: Triangulation in Action», dans

John Van Maanen (dir.), *Qualitative Methodology*, Beverly Hills, Calif, Sage, 1989.

LaPrairie, Carol, *La surreprésentation des Autochtones dans les établissements correctionnels et ses répercussions sur la prévention du crime*, Ottawa, Solliciteur général Canada, 1992.

Morse, Brad et Linda Lock, *La perception des aborigènes du système de justice criminelle*, Ottawa, ministère de la Justice Canada, 1988.

Nechi Institute on Alcohol & Drug Education & Research Centre, *The Eagle Has Landed: Data Base Study of Nechi Participants 1974-1991: Final Report*, Edmonton, 1992.

Task Force on the Criminal Justice System and its Impact on the Indian and Metis People of Alberta, *Justice on Trial: Report*, Edmonton, The Task Force, 1991 (Président : R.A. Cawsey).

Waboose, Don et Moira Farr, «A Man of Persistence», *Pathways*, vol. 1, n° 2, 1992.

## ANNEXE I

### *Conditions socio-économiques des Indiens inscrits*

- Aide à l'enfance :** La proportion d'enfants indiens placés a augmenté régulièrement et est de plus de cinq fois supérieure au taux national.
- Éducation :** Seulement 20 % des enfants indiens poursuivent leurs études jusqu'à la fin du secondaire, comparativement à 75 % pour l'ensemble des enfants au Canada.
- Logement :** Près de 19 % des logements dans les réserves sont habités par au moins deux familles; ces conditions s'appliquent à 40 % des familles d'Indiens inscrits.
- Services publics :** En 1977, moins de 40 % des maisons des Indiens avaient l'eau courante et étaient pourvues d'égouts ou d'installations de plomberie à l'intérieur; à l'échelle nationale, plus de 90 % des habitations sont adéquatement desservies par les services publics.
- Revenu :** Le revenu moyen des Indiens varie entre la moitié et les deux tiers de la moyenne nationale.
- Chômage :** Le taux de chômage chez les Indiens équivaut à environ 35 % de la population en âge de travailler, dans certaines régions, il peut s'élever jusqu'à 90 %.
- Prisonniers :** Les Autochtones sont surreprésentés, proportionnellement à leur population, dans les établissements correctionnels fédéraux et provinciaux. Au Manitoba, en Saskatchewan et dans le Nord, les Autochtones représentent plus de 40 % de la population carcérale. La proportion de jeunes Indiens considérés comme des délinquants est de trois fois supérieure à la moyenne nationale.
- Taux de décès :** En dépit des améliorations constatées depuis dix ans, le taux de décès chez les Indiens est de deux à quatre fois supérieur au taux de décès chez les non-Indiens.
- Causes de décès :** Plus de 33 % des décès chez les Indiens, comparativement à 9 % pour l'ensemble de la population canadienne, sont causés par des accidents, des empoisonnements et la violence. Chez les Indiens, le taux de décès causés par les incendies est de sept fois supérieur à la moyenne pour le reste de la population canadienne.

- Mort violente :** Le taux global de mort violente chez les Indiens est de plus de trois fois supérieur à la moyenne nationale.
- Suicide :** Le taux de décès attribuables au suicide chez les Indiens est de près de trois fois supérieur à la moyenne nationale; le suicide est particulièrement fréquent chez les Indiens âgés de 15 à 24 ans.
- Mortalité infantile :** Le taux de mortalité infantile (jusqu'à 4 semaines) chez les Indiens s'établit à 60 % de plus que la moyenne nationale.
- Espérance de vie :** Si un enfant indien survit à sa première année de vie, il peut s'attendre à vivre dix ans de moins qu'un Canadien non indien. Par exemple, l'espérance de vie des Indiennes est de 66,2 ans, alors qu'elle s'établit à 76,3 ans chez les non-Indiennes.
- Admissions à l'hôpital :** Les Indiens utilisent les hôpitaux environ deux fois à deux fois et demie plus que la population nationale.

*Comité spécial sur l'autonomie politique des Indiens, 1984.*

## **ANNEXE II**

### ***GUIDE D'ENTREVUE***

#### *Introduction*

Les entrevues avec les ex-délinquants autochtones portent sur cinq aspects généraux :

1. introduction
2. leur enfance
3. comment ils se sont attiré des ennuis
4. comment ils sont rentrés dans le droit chemin
5. comment ils sont restés dans le droit chemin

Les renseignements donnés en introduction sont des données préliminaires, telles que nom, adresse, etc., accompagnées d'une explication sur l'objet du projet. Les renseignements concernant les antécédents criminels seront recueillis durant la première partie de l'entrevue, avec l'âge, le statut d'Autochtone et le lieu de naissance. Cette étape permettra de «rompre la glace» et d'aider l'intervieweur et le participant à se détendre au moyen de questions précises et fermées.

Les renseignements concernant l'enfance serviront à introduire l'étape suivante de leur histoire, c'est-à-dire comment ils se sont attiré des ennuis. Ces deux étapes permettront de déterminer les facteurs qui, selon les délinquants, ont pu contribuer à faire d'eux des délinquants. Là ne se situe toutefois pas l'intérêt principal de l'étude. Comme celle-ci s'intéresse principalement aux facteurs qui ont contribué à leur faire réintégrer le droit chemin et à y rester, le gros de l'entrevue se concentrera sur ces questions.

#### *Questions d'entrevue*

Ces questions doivent être posées avec tact et de manière exploratoire. Elles visent à encourager le délinquant à raconter son histoire. Les intervieweurs doivent répéter les questions et faire des commentaires d'encouragement au fil de l'entrevue pour que les délinquants soient assurés qu'ils ont dit tout ce qui, selon eux, nous aidera à comprendre leur histoire. Les entrevues doivent se dérouler comme une discussion et un échange d'information amicaux, et non pas comme un interrogatoire. On incitera les délinquants à «en dire plus à ce sujet», à clarifier et à approfondir leur récit sur les quatre étapes. On leur demandera de réfléchir à leur vie pour mentionner les facteurs qui, selon eux, les ont influencés. Si les intervieweurs connaissent déjà les délinquants, ils doivent diriger l'entrevue de manière amicale et objective.

Il importera que les intervieweurs recherchent les éléments qualitatifs de l'histoire, plutôt que de s'intéresser à la quantité d'informations recueillies. Ils doivent orienter délicatement l'entrevue pour ne pas s'écarter du sujet si les participants s'en éloignent ou sont tout à fait à côté. Les intervieweurs doivent être prêts à formuler autrement leurs questions pour s'assurer que les participants ont toutes les chances possibles de raconter leur histoire.

### *Début de l'entrevue*

Les intervieweurs ont commencé l'entrevue de la façon suivante : «Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir accepté de participer à ce projet de recherche. Comme je vous l'ai déjà dit, le projet a pour but d'examiner avec des ex-délinquants les facteurs qui les aident à continuer de mener une vie rangée. Les renseignements que vous donnerez seront confidentiels. Quand l'entrevue sera terminée, une dame la transcrira, comme je vous l'ai déjà dit, et la transcription sera remise au chargé de projet, qui résumera toutes les entrevues dans un rapport final. Les résultats de ce projet serviront à (1) déterminer comment les services correctionnels et les autres intervenants peuvent aider les ex-délinquants à retourner vivre dans la collectivité et à s'y adapter, (2) à déterminer comment les services correctionnels et d'autres intervenants peuvent améliorer leurs services, et (3) à élaborer des modèles de réinsertion à partir des renseignements fournis par des ex-délinquants qui ont réussi leur réinsertion, comme vous. L'entrevue portera sur quatre sujets : votre enfance, comment vous vous êtes attiré des ennuis, comment vous vous en êtes sorti, et comment vous réussissez à rester dans le droit chemin.»

### **Introduction**

Cette partie de l'entrevue vise à détendre l'intervieweur et le participant, à recueillir des données personnelles et à amorcer l'entrevue. Il faut couvrir les éléments suivants et cocher à mesure qu'ils sont couverts :

- |            |  |   |
|------------|--|---|
| <b>1.1</b> | <b>Mise en train :</b>                   | <ul style="list-style-type: none"><li>• accueil et salutations</li></ul>  |
|            | But du projet :                          | <ul style="list-style-type: none"><li>• consigner de façon systématique des histoires de réussites</li></ul>  |
|            | Utilisation de l'information :           | <ul style="list-style-type: none"><li>• rapports de recherche, articles, conférences</li></ul>  |
|            | Rôle de l'intervieweur :                 | <ul style="list-style-type: none"><li>• encourager les délinquants à raconter leur histoire, prendre des notes et poser quelques questions pour les aider à réfléchir à leur réussite</li></ul> |
|            | Formule de consentement, dédommagement : | <ul style="list-style-type: none"><li>• donner des explications et faire signer les formules</li></ul>  |
|            | Cigarette, café,                         | <ul style="list-style-type: none"><li>• expliquer</li></ul>   |



pauses, toilettes :

- Confidentialité :
- attribution d'un numéro et utilisation exclusive d'un autre prénom
  - les détails permettant d'identifier les participants seront modifiés pour déguiser le récit

- Enregistrement :
- prêt à fonctionner; permettra à l'intervieweur de se concentrer sur les récits
  - les enregistrements seront transcrits et entreposés de manière sécuritaire
  - s'assurer de temps à autre que l'appareil fonctionne

- Prise de notes :
- pour que l'intervieweur puisse s'y reporter rapidement; aide-mémoire concernant les sujets à aborder

- Guide de l'intervieweur :
- permet de veiller à ce que tous les points soient systématiquement abordés avec chacun des participants

- Suivi de l'entrevue :
- au besoin, pour clarifier certains points ou obtenir de plus amples renseignements

Autres questions?

## 2. Données biographiques:

Date et lieu de l'entrevue :

\_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Délinquant n° (1 à 20) : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance :

\_\_\_\_\_

Âge actuel : \_\_\_\_\_

Statut d'Autochtone :  Métis

Indien inscrit

Autre

Sexe :  Homme

Femme

Lieu de résidence actuel :  Région urbaine

Région rurale

Antécédents criminels : Condamnations et sentences, avec les dates approximatives

---

---

---

---

---

---

---

---

## **2. L'enfance**

Cette partie de l'entrevue porte sur l'enfance des participants. Les questions suivantes peuvent servir à les faire parler de cette période de leur vie :

- ◆ Où avez-vous grandi? Parlez-m'en. Comment c'était?
- ◆ Parlez-moi de votre famille, de vos parents, de vos soeurs, de vos frères et de votre famille étendue.
- ◆ Comment s'est passée votre enfance?
- ◆ Qui a exercé une influence importante sur vous durant votre enfance?
- ◆ Quelles ont été les principales influences qui vous ont marqué(e) durant votre enfance?
- ◆ Parlez-moi de vos amis d'enfance.
- ◆ Parlez-moi de votre milieu.
- ◆ De quels événements importants de votre enfance vous souvenez-vous?
- ◆ Avez-vous autre chose à raconter au sujet de votre enfance?

## **3. Comment ils se sont attiré des ennuis**

Cette partie de l'entrevue vise à examiner les influences qui ont poussé les participants à devenir délinquants. On cherche à savoir comment ils se sont attiré des ennuis et quelles infractions ils ont commises :

- ◆ Parlez-moi de la façon dont vous vous êtes attiré des ennuis et du moment où cela s'est produit.
- ◆ Quelles ont été vos premières infractions?
- ◆ Comment ont réagi vos amis? Votre famille? Votre milieu?
- ◆ Avez-vous une idée des raisons qui vous ont incité(e) à devenir délinquantes
- ◆ Quel genre d'ennuis vous êtes-vous attirés?

#### **4. Comment ils sont rentrés dans le droit chemin**

Il s'agit de l'une des plus importantes parties de l'entrevue, qui permettra d'examiner ce qui a incité les délinquants à changer de vie, à devenir d'honnêtes citoyens et à restabiliser leur mode de vie :

- ◆ Quels ont été les moments déterminants de votre vie qui ont contribué à vous en sortir?
- ◆ Quelles personnes ont exercé sur vous une influence qui vous a aidé(e) à transformer votre vie?
- ◆ Durant votre séjour en prison, est-ce que des événements, des personnes ou des programmes vous ont aidé(e) à changer de vie?
- ◆ Une fois en liberté, avez-vous été aidé(e) par des organismes?
- ◆ Qu'est-ce qui vous a incité à commencer à changer?
- ◆ De quels changements vous souvenez-vous dans votre idée de vous-même, votre attitude et vos valeurs personnelles?
- ◆ Quelle influence votre famille, vos amis et votre milieu ont-ils exercée sur vous à cette époque?
- ◆ Avec le recul, quels autres services, à votre avis, aideraient les délinquants à s'en sortir?

#### **5. Comment ils sont restés dans le droit chemin**

Il s'agit d'un autre aspect crucial du projet, c'est-à-dire, examiner comment les ex-délinquants demeurent dans le droit chemin :

- ◆ Que faites-vous pour vous garder à l'abri des ennuis?

- ◆ Qui vous aide à rester dans le droit chemin?
- ◆ Quels organismes vous aident?
- ◆ Y a-t-il autre chose qui pourrait vous aider? Quels autres services?
- ◆ Comment votre famille, vos amis et votre milieu vous ont-ils aidé(e)?
- ◆ Qu'est-ce qu'il y a dans vos valeurs, votre attitude et votre idée de vous-même qui vous empêche de récidiver?

## **6. Résumé**

Y a-t-il autre chose dont vous aimeriez parler au sujet de votre enfance, des facteurs qui vous ont incité à devenir délinquant, de ceux qui ont contribué à vous ramener dans le droit chemin ou de ceux qui vous ont permis d'y rester? Avez-vous autre chose à dire au sujet de votre réussite?

## **7. Merci!**

Rappeler à chaque participant qu'il pourrait y avoir une entrevue de suivi.

## ANNEXE III

### *Profil des participants*

N° de dossier	Sexe	Status d'Autochtone	Âge	Pseudonyme	Condamnations auto-déclarées au criminel
01	Homme	Indien inscrit	48	Harry	Conduite d'un véhicule volé – meurtre non punissable de la peine capitale – résistance à l'arrestation
02	Homme	Indien inscrit	50	Walter	Voies de fait – vol, vol qualifié – méfait
03	Homme	Indien inscrit	36	Tom	Voies de fait causant des lésions corporelles – introduction par effraction – meurtre
04	Homme	Métis	45	Henry	vol d'automobile – méfait – voies de fait meurtre au deuxième degré
05	Homme	Métis	48	Wilfred	Introduction par effraction – voies de fait contre un agent de la paix – vol de moins de 1 000 \$/vol de plus de 1 000 \$ – voies de fait causant des lésions corporelles – vol qualifié – conduite avec facultés affaiblies
06	Homme	Indien inscrit	53	Allen	introduction par effraction – voies de fait causant des lésions corporelles – homicide involontaire
07	Homme	Indien non inscrit	35	Harold	introduction par effraction – inscrit conduite d'un véhicule volé – vol d'automobile – vol à main armée – voies de fait – proférer des menaces de mort – vol – utilisation dangereuse d'une arme
08	Homme	Indien inscrit	42	Bert	négligence criminelle – délit de fuite – vol d'automobile – introduction par effraction – voies de fait
09	Femme	Indienne	45	Amanda	prostitution – voies de fait causant des lésions corporelles – sollicitation – bris de probation – exploitation d'une maison de débauche – trafic de stupéfiants

10	Homme	Indien inscrit	41	William	possession d'armes à feu – voies de fait – dommage intentionnel – introduction par effraction – vol qualifié – conduite d'un véhicule volé
11	Femme	Métisse	36	Mary	vol qualifié – recel – prostitution – possession de narcotiques
12	Homme	Métis	42	Ron	introduction par effraction – vol d'automobile – conduite avec facultés affaiblies – possession de drogues – trafic
13	Homme	Indien inscrit	52	Tony	conduite avec facultés affaiblies – introduction par effraction – voies de faits – homicide involontaire
14	Homme	Indien inscrit	49	Edward	vol – introduction par effraction – voies de fait causant des lésions corporelles – vol qualifié – vol d'automobile – conduite avec facultés affaiblies
15	Homme	Indien inscrit	40	Richard	vol qualifié – voies de fait causant des lésions corporelles – incitation à l'émeute – tentative de meurtre – introduction par effraction – braquer une arme à feu – détournement – enlèvement – utilisation dangereuse d'une arme à feu
16	Homme	Métis	49	Henry	meurtre non punissable de la peine capitale – introduction par effraction – voies de fait – conduite avec facultés affaiblies
17	Homme	Indien inscrit	36	Ralph	conduite avec facultés affaiblies – introduction par effraction – voies de fait – vol – méfait – résistance à l'arrestation
18	Femme	Indienne inscrite	32	Sheila	omission de comparaître – voies de fait – vol qualifié – sollicitation
19	Homme	Indien inscrit	39	Stan	voies de fait – voies de fait causant des lésions corporelles – homicide involontaire – conduite imprudente – braquer une arme à feu – conduite dangereuse
20	Homme	Indien inscrit	36	Gary	introduction par effraction – utilisation dangereuse d'une arme à feu

## **ANNEXE IV**

### ***FEUILLE D'ANALYSE***

N° de code \_\_\_\_\_

L'enfance :

Comment ils se sont attiré des ennuis

- ◆
- ◆
- ◆

Comment ils sont rentrés dans le droit chemin

- ◆
- ◆
- ◆

Comment ils sont restés dans le droit chemin

- ◆
- ◆
- ◆

Notes/observations :

## **ANNEXE V**

### ***RENSEIGNEMENTS SUR LE NECHI INSTITUTE***

Durant les années 60 et 70, les Autochtones ont commencé à vouloir traiter leurs problèmes d'alcoolisme. Le Poundmakers Lodge et le Hobbema Centre, mis sur pied au début des années 70, ont été les premiers centres de traitement de l'alcoolisme pour les Autochtones gérés par des Autochtones. Avant la mise sur pied du Nechi Institute, peu d'Autochtones avaient les connaissances, les compétences et l'attitude requises pour être des conseillers efficaces en alcoolisme et en toxicomanie. Il fallait leur offrir une formation à cet égard. C'est de là qu'est venue l'idée du Nechi Institute.

Le 15 octobre 1974, le Nechi Institute était constitué en société en Alberta, à titre d'organisme sans but lucratif, par des Autochtones déterminés à réduire les ravages causés par l'abus de l'alcool et des drogues au sein de leurs collectivités. Les principes directeurs de l'institut sont les suivants :

1. Ce sont des Autochtones qui peuvent le mieux conseiller les alcooliques et les toxicomanes autochtones et faciliter leur réadaptation.
2. Les Autochtones sont les mieux placés pour gérer et diriger leurs propres programmes et entreprises communautaires.
3. Les Autochtones chercheront les méthodes les plus efficaces pour traiter les problèmes communautaires (c.-à-d., aide aux employés).

Le conseil d'administration du Nechi Institute est formé de Métis et de descendants d'indiens ayant conclu des traités; il estime que les Autochtones sont les mieux outillés pour offrir des programmes à des Autochtones. Lorsque l'institut a été fondé, peu d'Autochtones possédaient les connaissances, les compétences et l'attitude requises pour être des conseillers efficaces en matière d'alcoolisme et de toxicomanie.

Depuis la fondation de l'institut, en 1974, ce dernier dispose d'un personnel autochtone pour la formation de professionnels et de paraprofessionnels. Ces employés ont une connaissance et une compréhension du domaine des toxicomanies, de la gestion, de la recherche et de la sensibilisation à la culture des Autochtones, ainsi que de l'animation de groupes. L'institut fait également appel à des personnes-ressources des milieux universitaires qui travaillent en collaboration avec son personnel, dans le cadre du programme de formation avancée des conseillers et du programme de formation en gestion de programmes.

L'Alberta Alcohol and Drug Abuse Commission (AADAC) a commencé à financer le programme de l'institut en 1974. En 1976, Santé et Bien-être social Canada, par



l'intermédiaire du Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones (PNLAAA), qui porte maintenant le nom de Toxicomanie et programmes subventionnés par la communauté, a commencé à partager les coûts du programme de l'institut avec l'AADAC.

Grâce à la formation offerte par le Nechi Institute, les membres des «professions d'aide» ont acquis les connaissances, les compétences, l'attitude et la sensibilisation culturelle nécessaires pour réduire les souffrances causées aux Autochtones de l'Alberta par l'abus de l'alcool et des drogues.

Notre compréhension des besoins en formation des conseillers autochtones en alcoolisme et en toxicomanie a évolué depuis 10 ans, grâce aux 1 500 stagiaires qui ont participé à notre programme.

Au Nechi Institute, nous croyons que les Autochtones peuvent prospérer s'ils sont maîtres de leur destinée. L'organisation est dirigée par un conseil d'administration formé d'Autochtones et emploie du personnel autochtone. Nous invitons les collectivités autochtones à nous faire part de leur point de vue, par l'entremise des programmes, et sommes en mesure de nous améliorer constamment pour suivre l'évolution des besoins. Une bonne part de notre succès est attribuable à cette interaction constante avec les collectivités autochtones et à leur volonté de mettre en oeuvre les compétences acquises grâce à notre programme.

### ***Philosophie et objectifs du Nechi Institute***

Le Nechi Institute croit que les problèmes d'alcoolisme, de pauvreté ou de criminalité sont, par leur nature, des problèmes humains, et qu'ils surviennent dans un contexte communautaire. Le comportement d'une personne doit être étudié en fonction du contexte communautaire, des expériences personnelles, du bagage culturel et des institutions sociales qui façonnent sa vie.

C'est seulement en abordant les problèmes de la manière la plus globale possible, avec compassion et compréhension, que l'on pourra trouver des solutions praticables.

L'établissement d'une relation harmonieuse entre l'individu et son milieu est une vertu indienne fondamentale. Il faut pour cela donner aux personnes l'occasion de découvrir et de perfectionner leurs compétences et les connaissances nécessaires pour pouvoir survivre positivement dans leur milieu. Le Nechi Institute se concentre sur le perfectionnement des techniques élémentaires d'apprentissage d'une personne, ses «techniques de survie». Tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un projet échelonné sur toute une vie, l'institut est conscient du besoin urgent de travailleurs autochtones dans le domaine de l'alcoolisme.

## ANNEXE VI

### *Employés du projet*

Chargée de projet :	Maggie Hodgson, directrice générale Nechi Institute C.P. 34007, Kingsway Mall Post Office Edmonton (Alberta) T5G 3G4 Tél. : (403) 458-1884
Intervieweurs :	Anne Manyfingers Healy, Nechi Institute Rod Healy, Poundmakers Lodge C.P. 34007, Kingsway Mall Post Office Edmonton (Alberta) T5G 3G4 Tél. : (403) 458-1884
Consultants :	Joe Couture Norval (Ontario)  Marianne Nielsen Northern Arizona University Flagstaff, Arizona
Traitement de texte :	Wendy Fagin Nechi Institute
Coordonnateur du projet :	Doug Heckbert, président KAS Corporation Ltd. 54458 Range Road 204 Fort Saskatchewan (Alberta) T8L 3Z3  Tél. : (403) 998-3897 Télec. (403) 992-0910
Bailleur de fonds et liaison du projet :	Joan Nuffield  Unité des affaires correctionnelles des Autochtones Secrétariat du Ministère Solliciteur général Canada Vancouver (C.-B.)

